

LE COMITÉ BRIEN DÉNONCE LA FRAUDE

(A LIRE EN PAGE 3)

TEMPERATURE

Partiellement
nuageux

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

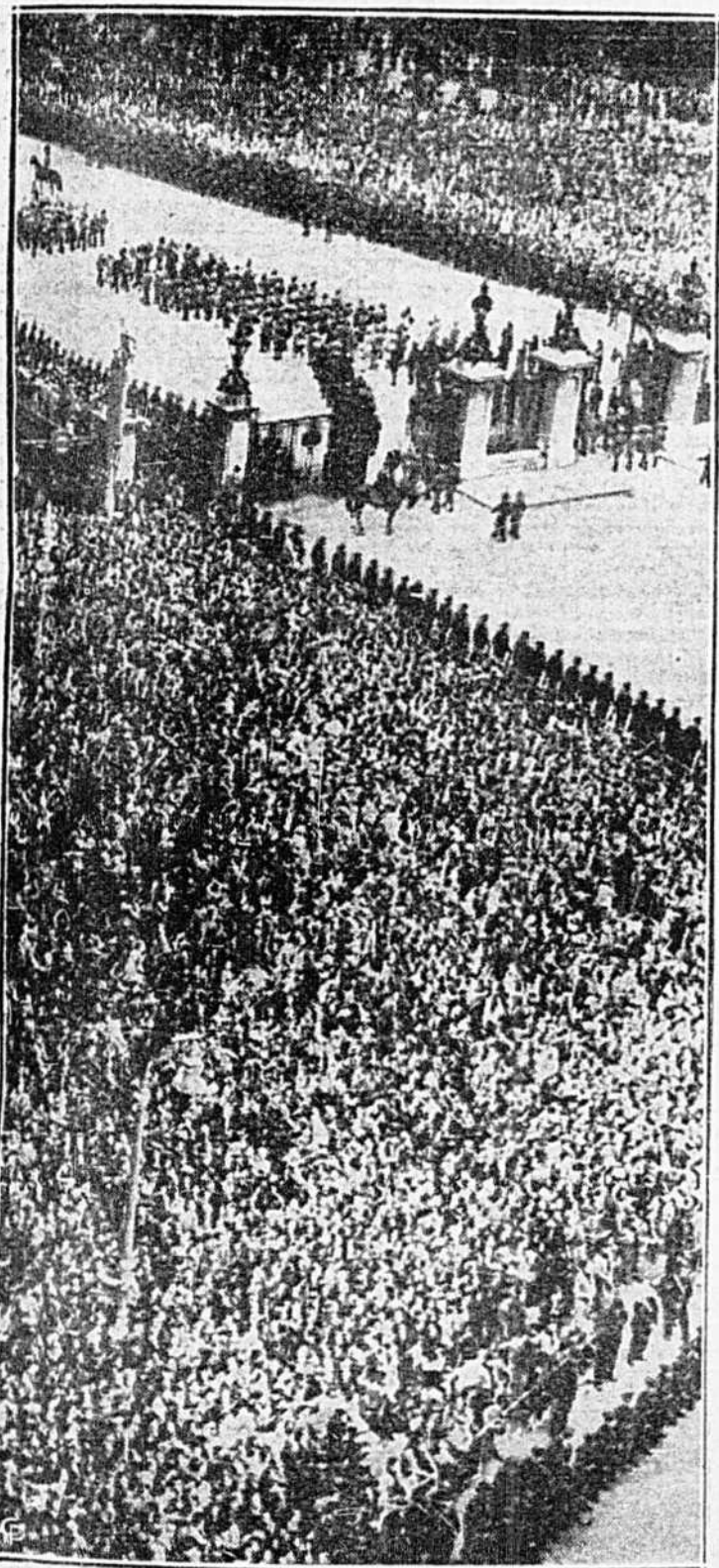


MONTREAL, JEUDI,
20 MAI 1937

Vol. VII — N° 234 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

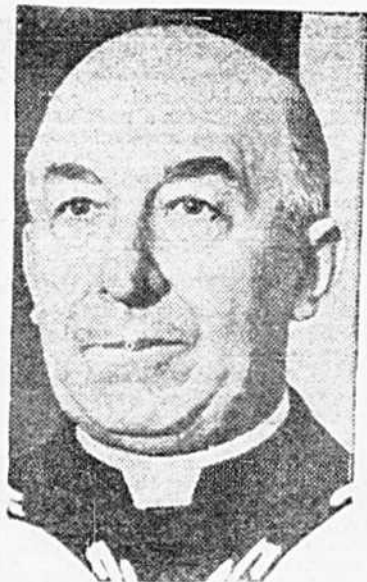
TRANSFORMATION DU BILL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

(A LIRE EN PAGE 2)



Cette impressionnante photographie donne une idée de l'immense foule, venue de toutes parts, qui a complètement embouteillé les rues de Londres pour assister au défilé du couronnement.

A droite—Lester Brockelhurst, ex-instituteur à l'école du dimanche, a avoué avec calme à la police de Hawthorne, N.-Y., qu'il avait tué trois hommes pour les voler, et aussi parce que ces crimes "divertissaient" sa jeune fiancée de dix-huit ans. Brockelhurst a déjà purgé une condamnation pour vol à Chicago, en 1935.



Le cardinal Mundelein, de Chicago, a qualifié Adolf Hitler de "médiocre tapissier autrichien" devant cinq cents prêtres réunis pour une conférence diocésaine, hier. La presse naziste a demandé au Vatican de répudier cette déclaration.



ade Millman, riche fermier de Coatesville, Ind., âgé de 88 ans, a remporté la palme de l'excentricité quand il a prononcé sa propre oraison funèbre devant une foule de 500 personnes. Millman s'est déjà procuré un cercueil et une pierre tombale.



Le maréchal K.-E. Voroshilov, commissaire de la Défense de l'Union soviétique, reçoit le salut des Légions Rouges au cours des cérémonies du 1er mai, à Moscou. On aperçoit, à l'arrière, deux immenses portraits de Nicolas Lenine et de Joseph Staline.

Le bill de la commission scolaire est transformé

Le Conseil législatif adopte en troisième lecture un projet de loi ne ressemblant en rien au premier. — \$3,000 pour le président et \$7,500 pour le trésorier. — La commission pédagogique est abolie. — Ni maire ni échevins à la commission scolaire.

QUEBEC, 19. — (D.N.C.) — Au début de la séance du soir au Conseil législatif, l'on s'est attaqué au bill de la Commission scolaire de Montréal qui, par un amendement, se trouve changé du tout au tout, comme on le verra par le nouveau texte que nous publions plus bas.

Par le nouveau bill le secrétaire-trésorier devient la cheville ouvrière de la Commission. Il reçoit un salaire de \$7,500 et le président reçoit \$3,000. On abolit la commission pédagogique que l'on remplace par un Conseil pédagogique composé de vingt membres. Les commissions de district sont abolies et les échevins ne font plus partie de la Commission. Tels sont quelques-uns des principaux changements apportés dans la loi. Cet amendement est adopté en troisième lecture. L'hon. M. Thériault fait quelques remarques à ce sujet. Il regrette que l'on abolisse ainsi du coup une Commission qui a beaucoup de mérite et dont l'œuvre éducative est considérable. Il regrette surtout le sort que l'on fait au président, M. Victor Doré dont tout le monde sait la compétence et le dévouement.

Au cours de cette séance du soir on a adopté en troisième lecture le troisième bill de l'électricité qui a trait à l'établissement de la concurrence de l'Etat en matière d'électricité. On adopte aussi en troisième lecture le bill concernant la municipalisation. Les trois projets de loi dits de l'électricité se trouvent ainsi adoptés définitivement par la Chambre Haute qui s'ajourne ensuite pour permettre au comité de terminer l'étude des bills qui restent encore à étudier. La Chambre Haute siégera encore ce matin et cet après-midi.

Le nouveau bill

Voici le texte du nouveau bill de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal continue à former une corporation avec la juridiction, pour fins scolaires catholiques, qui lui est actuellement attribuée par les diverses lois qui la régissent, sujet aux modifications explicites de la présente loi.

Cette commission est formée de neuf membres nommés comme suit:

a) Trois par le lieutenant-gouverneur en conseil, dont une doit être de langue anglaise;

b) Trois par l'archevêque de l'archidiocèse de Montréal; et

c) Trois par le comité exécutif de la cité de Montréal, dont un doit être de langue anglaise.

Le quorum de la commission est de cinq membres.

2 — Toutes les qualifications requises pour être membre de la commission des Ecoles catholiques de Montréal sont les suivantes:

(1) — Etre catholique romain;

(2) — Etre domicilié dans la cité de Montréal et contribuable de cette cité;

(3) — Posséder les autres qualifications jugées utiles par l'autorité qui fait la nomination.

(3) — Un conseil pédagogique est institué, formé d'un plus vingt membres, tous catholiques romains, nommés par la commission des Ecoles catholiques de Montréal sur la recommandation préalable de l'archevêque de Montréal. Le quorum de ce conseil est celui qui détermine la commission.

Ce conseil pédagogique a les pouvoirs qui lui sont attribués par la commission.

Il exerce ses attributions sous la surveillance de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et de l'archevêque de l'archidiocèse de Montréal.

(4) — La Commission des Ecoles catholiques de Montréal choisit parmi ses membres une personne pour agir comme président général, dont le traitement annuel fixé par la Commission ne doit pas excéder.

Le président général a pour fonction de présider les réunions de la

Commission et, en outre de son vote comme membre de cette Commission, il a un droit de vote prépondérant en cas d'égalité de voix.

La Commission nomme durant son plaisir un secrétaire général qui est en même temps trésorier et dont le traitement ne doit pas excéder sept mille cinq cents dollars par année.

Le secrétaire général est d'office secrétaire du Conseil pédagogique et il a tous les devoirs et attributions qui sont conférés par la loi de l'instruction publique aux secrétaires-trésoriers des Commissions scolaires, sujet aux dispositions de la présente loi.

5 — Les membres de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et du Conseil pédagogique sont nommés pour trois ans.

Les premières nominations devront être faites par les autorités compétentes avant le 1er juillet, 1937 et, par la suite, toute nomination comme membre de la Commission ou du Conseil pédagogique doit être faite dans les quinze jours de la vacance.

6 — Le maire non plus que les membres du Comité exécutif et les échevins de la cité de Montréal ne peuvent être nommés membres de la commission ni du conseil pédagogique.

7 — Les membres actuels de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, y compris le président général, demeureront en fonctions jusqu'au 1er juillet 1937 alors qu'ils seront remplacés par les personnes qui seront nommées conformément à la présente loi.

Les commissions administratives et pédagogiques continuent à exercer leurs juridictions et pouvoirs respectifs jusqu'au 1er juillet 1937, et les membres qui en font partie demeureront en fonctions jusqu'à cette date.

8 — Dans toutes lois, arrêtés ministériels, règlements, résolutions ou ordonnances, conventions, engagements ou actes publics se rapportant aux écoles catholiques de Montréal, dans lesquels sont employés les mots "Bureau central" pour désigner le bureau central des écoles catholiques de Montréal, ces mots signifient "la Commission des Ecoles catholiques de Montréal"; et également les mots "commission de district" ou "la commission pédagogique de la commission des Ecoles catholiques de Montréal" désignant "le Conseil pédagogique de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal."

9 — La loi 18 Georges V, chapitre 50; les articles 6, 7, 8, 9 et 10 de la loi 7 George V, chapitre 28; les sections 6 et 7 de la loi 19 George V, chapitre 46; les sections 2, 4 et 5 de la loi 20 George V, chapitre 60, sont abrogés.

Toutes les dispositions des lois générales ou spéciales incompatibles avec les dispositions de la présente loi sont abrogées et toutes les autres dispositions des lois générales ou spéciales qui ne contreviennent pas, directement ou indirectement, avec celles de la présente loi demeurent en vigueur.

Le Conseil s'ajourne alors à demain matin.

VOL A MAIN ARMÉE

Vers 12 h. 17 ce matin, un bandit, armé d'un revolver, s'est présenté au débit d'essence situé à 101 rue Dorchester ouest et tenant M. Georges Boucher, 8187 rue Saint-Denis en joue, fit main basse sur le tiroir-caisse contenant alors la somme de \$4. Il prit ensuite la fuite pendant que la police était alertée.

On vote \$600,000 pour les salaires des instituteurs

QUEBEC, 19. (D.N.C.) — Le Comité des bills privés du Conseil législatif a adopté hier soir le bill présenté par le Conseil du Barreau de la province. Le principal article autorise le conseil du Barreau à faire faire par un comité externe mais composé d'avocats, des enquêtes sur la conduite de certains avocats.

MM. Lucien Morand, C.R., bâtonnier général, et Bernard Bourdon, syndic du conseil du Barreau de Montréal, ont exposé que cette clause visait surtout à mettre fin aux abus des agences de perception et empêcher les acquinages d'avocats avec des agences ou autres pour opérer la rentrée au moyen des menaces de lettres d'avocats, en retour d'un pourcentage réglé d'avance. Comme ce métier se pratique généralement sur les petits débiteurs, peu au courant des lois protectrices du Barreau, on en profite pour les écorcher trop souvent, et comme le conseil n'a pas le moyen d'enquêter, il arrive que les abus ne sont découverts que longtemps après.

La seconde clause a pour but de contrôler la course aux accidents de certains ajusteurs, moyennant pourcentage dans la police d'assurance.

Le bill est adopté sans amendement et sans objection.

LA COMMISSION SCOLAIRE

On discute ensuite le bill de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

M. J.-G. Bélanger, député de Dorion, fait un plaidoyer émouvant en faveur des professeurs.

Le conseil approuve immédiatement l'emprunt de \$500,000 pour régler le déficit de 1936-37, et de \$600,000 pour payer les salaires aux professeurs.

On discute ensuite la demande d'emprunt de \$2,500,000.

M. Doré, président de la Commission, explique que lorsqu'il est entré à la commission il y a neuf ans c'était à la condition de ne pas augmenter la taxe scolaire. Elle n'a pas été augmentée depuis. M. Nicol dit que ce fut précisément une erreur.

M. Nicol estime qu'on ne devrait pas emprunter pour les salaires annuels, que c'est de curieuse finance.

M. Doré signale que la commission n'a pas eu d'augmentation de taxe tandis que la ville a eu la taxe de vente, taxe sur le revenu, etc. Il dit que la taxe normalement rapportait \$175,000 de plus par année, de quoi subvenir à l'instruction des 3,000 enfants qui augmentaient le nombre des enfants écoliers.

M. Doré ajoute que l'on peut retarder le pavage d'une rue, mais pas l'instruction des enfants.

Finalement, sur la demande de l'hon. Alphonse Raymond, le conseil adopte un amendement en vertu duquel la commission des écoles catholiques pourra emprunter \$1,500,000 en prévision de son déficit 1937-1938, y compris l'augmentation accordée aux instituteurs et \$500,000 pour la construction et réparations d'écoles.

UNE DECLARATION DE M. JOSEPH RYAN

NEW-YORK, 19. — Le président Joseph Ryan, de l'Association Internationale des débardeurs, après deux jours de conférence avec les délégués venus de Montréal au sujet de l'imbroglio dans le port de cette ville, a annoncé que toute la question serait réglée à brève échéance. M. Ryan n'a pas voulu donner de plus amples explications se contentant d'ajouter que la discussion avait été des plus amicales.

Nos meilleurs vœux

— A M. et Mme L. Lebrun, qui célèbrent aujourd'hui leur 7e anniversaire de mariage, de la part de Mlle Rita Bélanger.

Concours des Beaux Enfants

Je vote pour

BULLETIN DE VOTE

Cinquième Elimination

(NOM DU BERE)

(ADRESSE)

(SIGNATURE DU LECTEUR)

Adressez vos bulletins de la façon suivante:

CONCOURS DES BEAUX ENFANTS,
Cinquième élimination,
L'ILLUSTRATION NOUVELLE,
C. P. 1480, Montréal.

POUR EXPLICATIONS VOIR PAGE 7

SEANCE DU SOIR

Uniformité de l'enseignement agricole

QUEBEC, 19. — (D.N.C.) — A la reprise de la séance du soir, on a adopté en moins de quelques minutes les autres clauses de la loi des tribunaux. La loi est rapportée à la Chambre et adoptée en troisième lecture sur division.

La Chambre passe à l'étude de la loi modifiant la loi des assurances de Québec. La loi est votée en deuxième lecture et la Chambre se forme en Comité plénier.

M. Duplessis explique qu'il s'agit de ce qu'on appelle les assurances réciproques. Il y a des compagnies qui prennent des risques et qui les considérant trop grands s'assurent dans une autre compagnie. Ces compagnies ne sont pas taxées ni tenues de faire des rapports, ni de faire un dépôt. Le but de la loi est de mettre ces compagnies sur le même pied que les autres.

La loi est rapportée à la Chambre et votée en troisième lecture.

C'est ensuite la deuxième lecture de la loi abrogeant l'article 638 du Code civil. La deuxième lecture est votée et M. Duplessis explique le but de la loi.

Il s'agit de dispenser la Couronne de la formalité de l'inventaire avant la demande d'envoi en possession dans les successions vacantes.

Le bill est adopté en troisième lecture après de brèves discussions. On passe au bill intitulé "Loi favorisant l'exploitation des gisements de fer titane."

L'objet de cette loi est d'encourager l'exploitation des gisements de fer titane dans la province de Québec au moyen d'une prime de .01 par unité de fer métallisé contenu dans chaque tonne de minéral, à condition que ce minéral soit transformé en acier, en fonte malléable ou en fer métallique dans une usine située dans la province.

Le bill est conduit sans difficulté à sa troisième lecture.

Enseignement agricole

C'est ensuite le tour d'un bill intitulé: "Loi relative à l'enseignement agricole". Ce bill a pour but d'autoriser le Conseil de l'instruction publique à former un ou deux comités composés de personnes

compétentes en pédagogie et en science agricole pour dresser un programme d'enseignement agricole dans la province.

Les résolutions et bill sont adoptés sans discussion.

C'est ensuite les amendements à la loi de la chasse. M. Onésime Gagnon rappelle le travail du comité et en remercie les membres. Il dit qu'aucun des amendements contenus dans la loi n'a pas reçu l'approbation du Comité. Il fait remarquer qu'il ne reste plus que 30 p.c. du gibier dans la province et qu'il est temps de prendre des mesures sérieuses.

M. Bona Dussault demande au ministre de faire en sorte que les usines à papier ne puissent envoyer leurs déchets dans le fleuve et les rivières, cela faisant un tort considérable à la pêche.

M. Patrice Tardif demande aux ministres de la Colonisation et de l'Agriculture de rétablir la prime sur les ours abattus étant donné que les troupeaux de moutons subissent de gros dommages par le temps qui court. La loi est adoptée sans autre discussion.

Il est 10 heures 30 lorsque la Chambre s'ajourne.

On a complètement épuisé le feuillet. Il y aura cependant une séance ce matin, car M. Duplessis a annoncé qu'il avait encore deux ou trois petits bills à présenter.

M. Duplessis devant le Conseil législatif

QUEBEC, 19. (D.N.C.) — L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, participera au débat du bill des tribunaux, convoqué devant le Comité des bills privés du Conseil législatif pour demain matin.

TROIS-PISTOLES, 19. — M. Gérard Gagnon s'est fait tuer au cours d'un accident survenu à une scierie hier lorsqu'une roue se détacha d'une scie actionnée par un moteur, atteignant Gagnon et un compagnon de travail du nom de Laurent Lévesque, blessé au cuir chevelu.

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers
Incontestablement meilleur

London Club
London
Dry Gin

Fondée en 1878
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville, P.Q.

Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky

LE COMITÉ BRIEN DÉNONCE LA FRAUDE

La Commission d'enquête décide que les réclamations des propriétaires hébergeant les chômeurs ne se feront qu'une fois l'an.—Ration plus élevée pour les familles de plus de 13 personnes.—M. Omer Barrière dénonce certaines injustices.—Les dénonciations augmentent.

La Commission d'enquête sur le chômage a tenu une assemblée, hier après-midi. M. A. Rémillard, qui s'occupe de la distribution des allocations de loyers aux propriétaires hébergeant des chômeurs a fourni des renseignements utiles aux enquêteurs. Le comité a été informé que 3 p.c. des propriétaires logeant des chômeurs ne faisaient pas de réclamations à la ville. M. Paul Vaillancourt a déclaré à la fin de la réunion que 1 pour cent seulement des propriétaires étaient dans ce cas.

M. Omer Barrière, échevin d'A-hauts, a protesté parce que certains employés de la Commission du chômage n'étaient pas traités sur un pied d'égalité. Il a appris au comité que les enquêteurs préposés à l'examen des listes des employés de toutes les industries à Montréal étaient obligés de se rendre à 8 h. a.m. à l'ouvrage tandis que les autres enquêteurs ne commençaient leur travail qu'à 9 h. "Il y a là une injustice, dit M. Omer Barrière et je désire que l'on fasse venir ici M. St-Amant le surintendant de ce répartition afin de l'interroger."

Quelques instants après M. St-Amant arrivait au comité. Il expliqua que des employés de son département se rendaient à 8 h. d'autres à 8 h. 30 et d'autres à 9 h. Mais il souligna aussi le fait que tous les employés pourraient se rendre à 9 h. sans que leur travail en soit affecté. Les commissaires enquêteurs recommandaient en même temps qu'ils ne désiraient aucunement s'immiscer dans les affaires administratives de la Commission du chômage. L'incident fut réglé et M. Omer Barrière a certainement obtenu justice pour cette classe de travailleurs. Il a fait remarquer que les salaires de famine payés à ces employés ne donnaient pas le droit à la Commission du chômage de leur infliger de tels traitements.

M. Taillon et les propriétaires

M. Armand Taillon s'attaque ensuite à la question des loyers payés aux propriétaires hébergeant des chômeurs. Il suggère d'abolir les réclamations mensuelles? M. Paul Vaillancourt et le Dr Pedley s'empressent de présenter des objections. "Il faudrait en parler au général Panet et à la Commission du chômage", disent-ils, d'un commun accord.

M. Armand Taillon: "Ils ont tout étudié et n'ont rien réglé."

M. Paul Vaillancourt: "Ils y ont pensé."

M. Armand Taillon: "On peut être. Mais pourquoi n'ont-ils pas agi? Il en fut de même des listes d'employés qui n'ont jamais été fournies à la Commission du chômage. Pourquoi le général Panet et les autres membres de la Commission n'ont-ils pas intenté des procédures aux patrons?"

M. Paul Vaillancourt: "Est-ce que la province est favorable aux réclamations annuelles de loyers?"

M. Armand Taillon: "Certainement."

Le général Panet

On téléphone ensuite au général Panet pour lui demander son avis sur cette question. Ce dernier répond qu'il a déjà soumis une proposition semblable à l'hon. William Tremblay. En conséquence les membres de la Commission d'enquête sur le chômage adoptent une résolution recommandant au comité exécutif de la ville de consentir le paiement des loyers aux chômeurs sur les recommandations annuelles des propriétaires. Si l'exécutif en arrive là, le propriétaire ne sera donc pas obligé de présenter sa réclamation chaque mois. De plus il n'y aura plus de retard dans le paiement des loyers aux propriétaires hébergeant des sans-travail.

M. Armand Taillon

Cette mesure a été suggérée par l'échevin Armand Taillon qui l'a fait adopter par le comité d'enquête.

te. Mais les autorités de la ville décideront en dernière instance.

Le comité d'enquête prend ensuite connaissance du contenu d'une lettre du colonel Thériault, qui fut en charge des chômeurs, la plupart célibataires, au camp de concentration fédéral de Valcartier. Le colonel Thériault, après avoir discuté des causes du chômage et des remèdes à y apporter dit que la colonisation et le retour à la terre sont les deux palliatifs les plus efficaces. Il demande à la ville de consacrer certaines sommes d'argent à l'établissement des sans-travail sur les terres.

Le colonel Thériault

A la suite des remarques judiciaires du colonel Thériault, le comité d'enquête décide d'entendre vendredi, M. Lanctôt, du Canadien National, et M. Legault, du C.P.R., qui, tous deux s'occupent de Colonisation. On fera aussi témoigner le représentant du ministère provincial de la Colonisation, afin de recevoir les recommandations de tous ces messieurs et les insérer dans le rapport final du comité d'enquête sur le chômage.

Dénonciations

M. Saint-Amant appelé au comité d'enquête a déclaré que les dénonciations de personnes fraudant la Commission du chômage sont très nombreuses depuis le début de l'enquête Brien. "Nous recevons en moyenne, dit-il, une cinquantaine de dénonciations de faux chômeurs par semaine."

M. St-Amant dit de plus que la Commission du chômage surveille l'émission de tous les permis municipaux afin de découvrir les faux chômeurs. Des représentants de la Commission du chômage sont aussi aux aguets à la cour du Recorder et à la Cour de police.

Les employeurs de la métropole fournissent chaque semaine à la Commission plus de 2,000 listes d'employés.

Patrons à l'amende

"Les rapports des patrons se font donc plus régulièrement", assure M. St-Amant, depuis le début de l'enquête sur le chômage. De plus la Commission sévit et intente des procédures aux employeurs qui refusent de se conformer à ces ordres.

Des plaintes sont portées en Cour du recorder et récemment plusieurs employeurs ont été con-

Aujourd'hui

• Section Duvernay de la Société St-Jean-Baptiste, déjeuner-causerie à 12 h. 30 p.m., au Cercle Universitaire. Conférencier: M. J.-Ernest Laforce.

• Mise en nomination à Ville Saint-Laurent.

• Réunion des anciens élèves de l'école St-Jacques, dans le sous-sol de l'église St-Jacques, à 8 h. 15 p.m.

• Dîner de fin d'année des étudiants en pharmacie ce soir, à l'hôtel Pennsylvanie.

• Association de la Jeunesse Libérale de Montréal, souper aux fêtes, sous les auspices de la section Laurier, à 8 h. 30 p.m., au No 4677, rue St-Denis.

• Association libérale St-Denis-Dorion, assemblée des sections Ste-Cécile et Villeray, à la salle paroissiale du St-Rosaire. Conférencier: M. J.-E. Naud.

• Lions Club, déjeuner ce midi, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Joseph Jenkins.

• Canadian Club, déjeuner-causerie à 1 h. p.m., à l'hôtel Windsor. Conférencier le professeur Bertil Ohlin.

• Kluk Kiwanis, lunch hebdomadaire à 12 h. 30 p.m. à l'hôtel Windsor. Conférencier: Frank J. Shaughnessy.

La situation demeure la même à Sorel

SOREL, 19. — La grève dans la confection et la métallurgie en est encore à peu près au même stage, apprend-on des chefs ouvriers ce soir. La journée s'est passée dans le calme le plus complet et la police n'a pas été priée d'intervenir une seule fois.

damnés à une amende de \$25 ou de \$10.

Familles nombreuses

La Commission Brien adopte une résolution demandant au comité exécutif de payer le secours direct aux familles de plus de 13 personnes. Actuellement les familles de plus de 13 personnes ne reçoivent des allocations que pour 13 rations. "Il est juste, dit M. Armand Taillon, de payer le nombre réel de rations aux familles de 16, 17, 19 personnes, etc."

La résolution est adoptée. Le comité d'enquête à la suggestion de M. Brien décide de soumettre toutes ses recommandations au caucus échevinal qui sera tenu cet après-midi à l'hôtel de ville. Les échevins pourront donc considérer le travail excellent accompli par la Commission depuis le début de l'enquête. —A. L.

Notre journal en vente partout au prix de 2 cents

A partir de lundi prochain, le 24 mai, on pourra se procurer L'«Illustration Nouvelle» aux Trois-Rivières pour le même prix qu'à Montréal et tous les autres endroits de la province, soit deux cents. L'«Illustration Nouvelle» sera donc en vente PARTOUT au prix de 2 cents.

LE JOUR DE L'EMPIRE

Le National Societies' Empire Day Committee ne décorera pas la statue de la reine Victoria et n'organiserait pas le ralliement civique au Fletcher's Field pour fêter le Jour de l'Empire. Ces cérémonies ont été abandonnées, cette année, parce qu'elles suivraient de trop près celles du couronnement; le comité a jugé qu'on pouvait se dispenser des marques de loyauté habituelles.

Le Last Post Fund tiendra, comme à l'ordinaire, ses cérémonies de commémoration lundi matin à dix heures, à ses terrains des cimetières Mont-Royal et Côte-des-Neiges; tandis que le comité déposera des tributs floraux devant le monument de Sir Benjamin d'Urban, avenue Papineau, et sur les tombes des anciens présidents de l'association, le général Sir Arthur Currie, le brigadier-général W.-O.-H. Doods et le capitaine J.-T. Walsh.

Il y aura aussi la cérémonie navale à midi en face de la Tour du Souvenir, à bord du "Sir Hugh Allan", où des couronnes seront jetées dans le fleuve et des pigeons seront relâchés du pont du navire.

A l'hôtel de ville

On apprend que les corps publics de la métropole ont protesté auprès de l'honorable Maurice Duplessis et du président du Conseil législatif contre le bill abolissant l'immovibilité du directeur des services municipaux et du directeur des finances de la ville de Montréal.

Il y eut hier après-midi séance du comité exécutif. A l'issue de cette réunion M. Ovide Taillefer nous a appris que l'harmonie régnait au sein du comité malgré quelques divergences d'opinion sur certaines questions de deuxième importance. Il ajoute que les rumeurs de mésentente au comité exécutif ne sont pas fondées.

M. J.-E. Jeannotte a déclaré que les retards apportés à la convocation du comité exécutif ne peuvent lui être imputés. "J'étais à l'hôtel de ville mardi et mercredi et si la réunion n'eut pas lieu mardi je n'y suis pour rien."

RHUMATISANT PENDANT 25 ANS

Ne pouvait plus se servir de ses bras

La première attaque de rhumatisme le surprit il y a 25 ans environ. Un jour vint où il ne put même plus se lever les bras. Mais il fut soulagé—comme on verra par sa lettre ci-dessous:

"Je fus frappé, il y a environ 25 ans, de ma première attaque de rhumatisme, au bras et à l'épaule. Un peu plus tard, ce fut le lumbago. Le mal empira, aux bras et aux reins. Je ne pouvais même plus soulever un pot d'eau au bout du bras. J'achetai il y a 12 mois une bouteille de Seis Kruschen qui me soulagea avant d'être vidée. J'en achetai une autre et toutes mes douleurs disparurent pour ne plus revenir."—T. R.

Des dépôts d'acide urique dans les muscles et les articulations causent souvent les douleurs et raideurs du rhumatisme. Les sels minéraux de Kruschen aident à activer et régulariser le fonctionnement des organes et à les débarrasser de tout excès d'acide urique.

Quatre des sept jeunes évadés ont été capturés

Quatre des sept jeunes prisonniers, qui, avant-hier après-midi, s'étaient évadés de la Cour des Jeunes Délinquants en sautant par une fenêtre, donnant dans une ruelle ont, hier matin, été capturés du côté de Joliette, à la suite d'un accident d'automobile. Il s'agissait en l'occurrence d'une automobile appartenant à M. G. H. Beaudin, 5097, rue Sainte-Catherine est, volée avant-hier, peu après l'évasion, sur la rue Moreau, près de la rue Sainte-Catherine. La quadruple capture a été effectuée par l'agent Brien du service de la circulation provinciale. Ils ont été ramenés à Montréal, hier après-midi. Les trois autres sont encore au large.

D'après les renseignements obtenus par la police il appert que les quatre évadés, immédiatement après leur fuite précipitée de la cour, s'étaient engagés sur la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Sherbrooke, puis avaient marché jusqu'à la rue Moreau. En apercevant l'auto en stationnement et dont le plein d'essence venait d'être fait les fugitifs décidèrent de pourrir plus loin l'aventure. Ils montèrent dans la voiture et filèrent du côté de Berthier, s'arrêtant fréquemment en cours de route. Vers 5 heures, hier matin, alors qu'ils s'engageaient sur la route reliant Berthier à Joliette, l'auto, par une fausse manœuvre quelconque, prit soudainement le fossé. Immédiatement les jeunes délinquants réclamèrent l'assistance d'un cultivateur pour se dégager de cette situation embarrassante. Le fermier eut un soupçon et il crut opportun d'aviser la police. Un peu plus tard, l'agent Brien opéra leur arrestation. A l'officier les délinquants ont déclaré tout bonnement qu'ils ignoraient complètement de quel côté les autres évadés s'étaient dirigés. La police continue ses recherches.

● EN PAGE 4

Le Conseil législatif

● EN PAGE 5

L'Assemblée législative

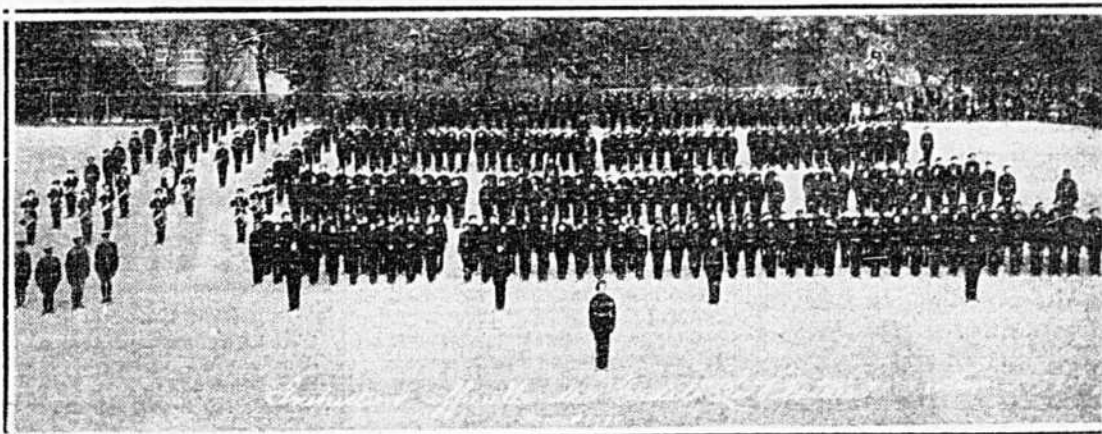
● EN PAGE 7

Le concours des beaux enfants
Le procès Choquette

● EN PAGES 9-10-11

Section consacrée à Hull

LES CADETS DE L'ECOLE LE PLATEAU A LA FETE DE DOLLARD



Les cadets de l'école Le Plateau, que l'on voit sur la photo ci-dessus, prendront part au défilé par lequel se terminera la grandiose manifestation patriotique de la jeunesse en l'honneur de Dollard des Ormeaux lundi après-midi prochain au terrain de jeux du Parc LaFontaine. Le défilé de tous les corps de cadets conduit par les mouvements spécialisés de l'A.C.J.C. passera par les rues Duployé, Sherbrooke, Parc LaFontaine, Rachel et le chemin longeant le monument Dollard.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. N. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporee.

REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est
Montréal

Case postale 1486. — Téléphone: FAIKIRK 1171

MONTREAL, JEUDI, 20 MAI 1937

LA LANGUE FRANÇAISE A REPRIS SA PRIORITE OFFICIELLE DANS QUEBEC

Tout peuple a un droit naturel et un devoir national de glorifier sa langue.

La première et plus importante glorification qu'on peut accorder à une langue, c'est d'en faire le vocabulaire officiel des statuts, des lois et des documents publics.

Dans Québec, patrie tricentenaire des Canadiens-français, la langue française a toujours été officiellement en honneur mais, depuis la Confédération, elle n'était pas la langue souveraine de la Législature.

Dans l'interprétation des lois, le texte anglais avait priorité; en cas de confusion ou de différend dans la signification des termes, c'est la version anglaise qui en définitive faisait autorité. Si notre langue était officiellement à l'honneur, elle ne l'était qu'à titre de traduction ou corollaire de la langue anglaise, "pour la commodité des indigènes".

Grâce à une modification que vient d'adopter le gouvernement Duplessis, la langue française est devenue la langue du texte original, suprême et final, et, dans l'interprétation du droit civil et des lois provinciales dans Québec, le texte français aura toujours priorité.

Sur cette terre de Québec où le français fut la première langue civilisée à propager le christianisme et la culture occidentale, notre langue maternelle a enfin été replacée sur le trône de sa souveraineté.

Tout ce qu'il peut y avoir d'étonnant dans cette modification historique, qui constitue un événement capital dans l'affermissement de nos droits, c'est qu'elle n'ait pas été apportée plus vite et que tant de Législatures à grandes majorités canadiennes-françaises n'aient pas cru devoir nous la donner avant ce jour.

Dans la grande campagne de refrancisation dont le présent ministère s'est fait le champion, aucune mesure ne pouvait avoir plus d'importance et d'excellence que celle-là. Elle constitue la base même sur laquelle toute refrancisation doit être échafaudée.

Au point de vue pratique, la modification votée par les deux Chambres aura pour effet d'exiger une meilleure connaissance du français de la part de tous les législateurs, juristes et magistrats de notre province. Nos compatriotes de langue anglaise qui ont à discuter ou interpréter les textes officiels y trouveront une occasion de mieux nous comprendre, ce qui sera tout à l'avantage de la paix et la bonne entente entre les deux grandes races qui ont développé la province.

A la veille du deuxième Congrès de la langue française en Amérique, qui va s'ouvrir dimanche, vingt-cinq ans après la tenue du premier, la Législature québécoise ne pouvait mieux ni plus patriotiquement coopérer au succès de ce congrès, en lui permettant ainsi d'acclamer enfin la langue française comme la souveraine officielle en ce coin d'Amérique.

Les Canadiens-français seront tous unanimes à féliciter et remercier le gouvernement de l'Union Nationale d'avoir donné à notre belle langue le prestige auquel elle avait droit.

Dois-je
approuver en
protestant
ou
protéger en
approuvant?



Adoption de plusieurs lois au Conseil législatif

QUEBEC, 19. — (D.N.C.) — Une courte séance a été tenue au Conseil législatif hier midi après quoi la Chambre haute s'est ajournée à trois heures de l'après-midi. Après avoir passé en troisième lecture le projet de loi établissant les commissions scolaires, protestantes et catholiques de Val D'Or, la Chambre a entendu quelques explications données par l'honorable M. J.-H. Kelly sur un amendement qu'il voulait proposer au bill de la Commission scolaire de Québec que l'on appelait pour la troisième lecture. On avait stipulé, la veille, au comité, que les emprunts de la Commission ne devaient pas être soumis au referendum. L'hon. M. Kelly à ce sujet a fait remarquer que tous les emprunts maintenant doivent être soumis à un referendum, mais que l'on a retranché dans le bill en question cette obligation du referendum.

"Il est très possible, dit M. Kelly, que la Chambre basse refuse d'adopter cet amendement". Il suggère une disposition qui le ferait passer. En vertu des lois de la province de Québec lorsqu'il s'agit d'emprunts pour les écoles, il faut l'approbation du Lieutenant-gouverneur, du surintendant de l'Instruction publique et du ministre des Affaires municipales. "C'est une disposition très sage, dit M. Kelly. Advenant que ces trois recommandations soient en faveur d'un emprunt et que le peuple dans un referendum, refuse, où cela pourrait-il mener? Il y aurait alors un danger pour la question éducationnelle." Il suggère que ces emprunts soient tout d'abord soumis au Lieutenant-gouverneur sur le rapport du surintendant de l'Instruction publique et du ministre des Affaires municipales. Ce serait une sauvegarde. On réitéra la discussion de cet amendement à une autre séance.

En troisième lecture également, la Chambre a adopté les deux bills suivants:

Loi constituant The Sons of Italy;

Loi modifiant la charte de Bromptonville.

En première lecture, la Chambre a adopté les bills suivants:

Loi modifiant la loi des produits laitiers;

Loi modifiant la loi 23 George V, ch. 2;

Loi modifiant la loi 23 George V, ch. 53;

Loi modifiant la loi électorale de Québec;

Loi garantissant l'indépendance de la Commission des liqueurs;

Loi relative à la corporation du Lac Saint-Louis;

Loi modifiant la loi 24-25 George V, ch. 29;

Loi relative aux conventions de paiement or;

Loi modifiant la loi des cités et villes relativement aux propriétés nouvelles.

Les conseillers ont ensuite discuté les bills de l'électricité.

TRIBUNE LIBRE

En marge des nominations

Montréal, 19 mai 1937

Monsieur le rédacteur,

Votre journal annonçait ce matin plusieurs nominations importantes faites par le gouvernement provincial. Mes amis et moi avons appris avec plaisir que M. Smart avait été nommé conseiller législatif, mais, d'autre part, nous avons été fort étonnés de constater que c'était à Me Gérard Lemire que l'on confiait la vice-présidence de la commission du tramway. Nous ne doutons pas le moins du monde des capacités et des qualités du nouveau titulaire que nous connaissons très peu d'ailleurs, mais il nous semble que nombre de gens méritaient beaucoup plus que M. Lemire d'occuper ce poste. Certains se sont imposés de grands sacrifices pour participer au triomphe de l'Union Nationale mais aujourd'hui on les oublie totalement bien qu'ils soient capables d'exercer les fonctions les plus difficiles, les plus importantes. Ne devrait-on pas tout d'abord récompenser les soldats qui se sont battus en première ligne?

QUELQUES PARTISANS DE
L'UNION NATIONALE.

LA MISSION BELGE ARRIVERA SAMEDI

Le paquebot "Montcalm" du Pacifique Canadien est attendu à Montréal samedi, venant d'Anvers et Southampton. Il porte à son bord les membres de la mission belge qui, au nombre d'une trentaine, viennent étudier au Canada la possibilité d'améliorer les relations commerciales entre la Belgique et notre pays.

La Chambre Haute vote la loi de la municipalisation

QUEBEC, 19. — (D.N.C.) — Toute la question de l'électricité que l'on a traitée pendant pas moins de trois semaines à l'Assemblée législative a été ressuscitée hier après-midi et hier soir, au Conseil législatif où l'on a appelé la deuxième et la troisième lecture des trois bills que l'on connaît: Loi autorisant toutes les corporations municipales à municipaliser l'électricité; Loi instituant la régie provinciale de l'électricité; Loi établissant et assurant la concurrence de l'Etat relativement aux ressources hydro-électriques. La première a été passée en première lecture; la deuxième en troisième lecture et la troisième a été remise à la prochaine séance. Un gros débat a été soulevé par la deuxième loi et qui a été adopté avec un amendement et la première a été adoptée telle quelle après que la Chambre eut rejeté un amendement que présentait l'hon. M. Thériault, qui proposait le renvoi à six mois en motivant sa proposition avec l'amendement proposé mot pour mot par l'hon. M. Bouchard à l'Assemblée législative.

Sur la deuxième lecture du premier projet de loi, Sir Thomas Chapais a donné des explications sur les trois lois. Au sujet du premier projet de loi, Sir Thomas Chapais a déclaré qu'il n'avait jamais été un partisan enthousiaste de l'étatisation en général; mais en l'occurrence il dit que la tentative que fait le gouvernement en présentant ces trois projets de loi est une tentative dont les résultats démontreront si l'étatisation est une bonne chose ou une mauvaise.

L'hon. M. Thériault fait remarquer qu'il croyait qu'après l'agitation qui a été faite durant la dernière campagne électorale et après l'engagement qui a été pris par les

(Suite à la page 23)

Voyez du pays

FÊTE de la REINE

TARIF SPECIAL

Départ à
L'ALLER: en tout temps depuis midi, vendredi, 21 mai, jusqu'à 2 h. p.m. heure solaire, lundi, 24 mai.
RETOUR: départ du point d'arrivée jusqu'à minuit, heure solaire, mardi, 25 mai, 1937.

ALLER et RETOUR POUR LE PRIX d'un billet simple plus un quart.

Profitez de cette longue fin de semaine pour visiter vos parents ou vos amis.

Pour tout renseignement s'adresser aux agents
CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

[LA SESSION PROVINCIALE]

La province aura une Cour du bien-être social

L'importante loi de la réforme de nos tribunaux a été adoptée en deuxième lecture hier après-midi.

—La Cour des Jeunes délinquants disparaît.

La Cour de circuit recouvre ses anciennes prérogatives.—Pas un magistrat ne perdra un sou, dit le premier ministre.

QUEBEC, 19 — (D.N.C.) — L'une des lois les plus importantes soumise à la considération des Chambres législatives, la loi des tribunaux, a été adoptée, cet après-midi, en deuxième lecture, par un vote de 49 voix à 13, après que les résolutions relatives à cette loi eurent été adoptées en troisième lecture sur division. De par cette loi, la Législature rétablit la juridiction civile et criminelle et la constitutionnalité des cours provinciales; de plus, elle abolit la Cour des jeunes délinquants pour la remplacer par la Cour du bien-être social. Cette loi aussi rend à la Cour de circuit les prérogatives qu'elle détenait auparavant dans toutes les régions de la province, sous les auspices de la Cour supérieure.

A l'ajournement à 6 heures le comité plénier avait adopté 52 clauses des 159 inscrites dans la loi.

Cette loi pourvoit à l'établissement dans la province, sur une base constitutionnelle, de cours locales de juridiction civile inférieure pour remplacer les cours actuelles de magistrat de district et de comté.

Ces cours seront présidées par les magistrats de district.

Les cours du bien-être social seront établies dans les cités et villes de plus de 25,000 âmes ou plus, avec juridiction sur les jeunes délinquants et sur d'autres matières concernant des problèmes sociaux; Les lois sociales et les troubles domestiques.

Elle apporte de plus diverses réformes aux lois relatives aux juges des sessions de la paix, aux magistrats de district, au cours de recorder et aux cours de commissaires.

Cour du bien-être social

Sans restreindre la généralité des termes de l'article 266d, la cour du bien-être social et tout juge qui la préside exerce, dans le territoire où elle est établie et exclusivement, la juridiction attribuée respectivement à un cour ou à un juge relativement:

a—Aux jeunes délinquants en vertu de la loi du parlement du Canada (19-20 George V, chapitre 46);

b—L'admission des enfants dans les écoles d'industrie en vertu de la loi des écoles d'industrie (Statuts refondus, 1925, chapitre 160);

c—A l'hospitalisation des indigents en vertu de la Loi de l'assistance publique de Québec (Statuts refondus, 1925, chapitre 189);

d—Aux enquêtes prévues par l'article 7a de la loi des pensions de vieillesse de Québec;

e—A l'admission des aliénés en vertu des articles 22a et 46 de la loi des asiles d'aliénés (Statuts refondus, 1925, chapitre 190);

f—A toutes autres matières pour lesquelles une juridiction sera attribuée à une cour du bien-être social ou à un juge qui la préside.

Tout juge d'un cour du bien-être social doit de plus, dans le territoire où la cour est établie, s'employer à aider à la protection de l'enfance et aux bonnes relations entre conjoints.

A ces fins il agit comme conciliateur, lorsqu'il en est requis, dans tout différend entre conjoints et conseille les personnes qui s'adressent à lui lorsqu'il s'agit d'offenses commises par des jeunes délinquants.

Cour de recorder

Nonobstant les dispositions contraires de toute loi générale ou spéciale, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par proclamation,

abolir toute Cour de recorder établie dans une cité ou une ville.

Lorsqu'une Cour de recorder est abolie sous l'empire de l'article 39 de la présente loi, sa juridiction en matières civiles, municipales et de recouvrement de pénalités est attribuée, ipso facto.

A—Dans le district judiciaire de Montréal, à la cour de Circuit de ce district dans le cas où telle cour de recorder exerce sa juridiction dans une cité ou une ville du dit district;

B—Dans les autres districts judiciaires, à la cour de magistrat ayant juridiction dans le territoire pour lequel telle cour de recorder était établie.

Cour des commissaires

La Cour de commissaires prend connaissance et juge en dernier ressort de toute demande d'une nature purement personnelle ou mobilière contre un défendeur résidant dans la localité même ou dans une autre localité mais dans un rayon de dix milles du siège de la Cour lorsque le montant de la demande n'excède pas vingt-quatre dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents, y compris les intérêts à la date de l'assignation, dans les seules matières suivantes:

a—Des demandes en recouvrement de réparations pour la construction ou réparation d'églises, presbytères et cimetières;

b—Des actions fondées sur lettres de change, billets, chèques, écrits ou actes sous seing privé;

c—Des actions fondées sur convention verbale pour le paiement d'une somme fixe de deniers, ou sur comptes en détail, ou pour effets ou marchandises livrés, ou pour deniers prêtés, ou pour services professionnels ou autres;

d—Des demandes en recouvrement de loyer ou de dommages résultant d'une infraction à quelque convention du bail ou du défaut d'accomplissement des obligations que la loi attache au bail ou qui résultent des rapports entre locateur et locataires.

Toutefois le défendeur ne peut être assigné devant une Cour de commissaires siégeant dans une localité autre que celle où il réside si cette dernière est une cité ou une ville ou une localité où est établie une autre cour de commissaires.

Cour des magistrats

La Cour de magistrat a une juridiction civile pour entendre et juger en dernier ressort, sous réserve des articles 62a et 62b.

1—Les recours en appel en vertu de l'article 504 de la loi des cités et villes (Statuts refondus, 1925, chapitre 102), de l'article 677 du Code municipal et de l'article 508 de la Loi de l'instruction publique (Statuts refondus, 1925, chapitre 133);

2—Les contestations d'élections en vertu du Code municipal et de la loi de l'instruction publique;

3—Les recours en cassation de règlements, procès-verbaux, rôles, résolutions ou autres ordonnances d'une corporation municipale ou actes de ses officiers en vertu de l'article 430 du Code municipal;

4—Les actions en recouvrement de taxes, cotisations et contributions scolaires, ou de contributions,

LES OUVRIERS DE L'ACIER VOTERONT

PITTSBURGH, 19. — Les représentants des ouvriers de l'industrie de l'acier ont ordonné à tous les membres des unions de se prononcer par le suffrage aujourd'hui sur la paix ou la guerre dans cette industrie. En effet tous les membres des unions devront décider par le vote si les ouvriers de l'acier devront s'affilier à la "Steel Workers Organisation".

taxes, cotisations, pénalités, dommages ou sommes de deniers dus et exigibles en vertu du Code municipal, de tout statut spécial d'organisation municipale et des règlements faits en vertu de ces mêmes lois ou des lois qui ont rapport aux abus préjudiciables à l'agriculture;

5—Toute demande pour cotisation pour la construction et la réparation des églises, presbytères et cimetières;

6—Toutes autres actions personnelles ou réelles dans lesquelles la somme réclamée ou la valeur de la chose demandée est inférieure à

cent dollars, y compris les intérêts réclamés.

Cette Cour a aussi juridiction pour connaître par voie d'évocation, de toute demande portée devant une Cour de commissaires siégeant dans un autre district que celui de Montréal, dans les cas spécifiés aux articles 1268 et 1269; mais la poursuite ainsi transférée de la Cour de commissaires à la Cour de magistrat peut être évacuée à la cour supérieure lorsqu'elle est susceptible d'évocation en vertu du paragraphe B de l'article 62a.

Le traitement des magistrats de district ne devra pas excéder \$6,000 par année.

Des juges des sessions de la paix

L'article 215 de la loi des tribunaux judiciaires (statuts refondus, 1925, chapitre 145) est remplacé par le suivant:

"La Cour des sessions de la paix est un tribunal d'archives composé de juges des sessions et dont la juridiction s'étend sur toute la province.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut fixer la résidence de chacun de ses juges et, une fois fixée,

cette résidence pourra être changée de temps à autre, mais seulement sur la recommandation du juge en chef."

M. Bouchard

M. T.-D. Bouchard engage le débat. "Je me vois obligé, dit-il, à m'objecter à la prise en considération des résolutions relatives à ce bill. Il s'agit de l'un des bills les plus importants de l'année au point de vue social et judiciaire. Nous n'avons pas eu le temps d'étudier ce bill qui renferme de nombreuses réformes à d'autres lois. Il est humainement impossible en si peu de

(Suite à la page 23)

LE NOTAIRE

ROLAND FILION

à le plaisir de faire connaître à ses amis et clients qu'il a transporté son étude au No 354 STE-CATHERINE EST (Angle St-Denis)

Chambre 36 Tél. LA. 5905

Prêts d'argent. Achat et vente de propriétés. Règlement et administration de successions



Maintenant, faisons le plein de cette bonne

DIT UN GARAGISTE

BIÈRE MOLSON Export

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

Voyage historique par autobus
QUEBEC, Ste-Anne de Beaupré
Chutes Montmorency
ILE D'ORLEANS — 29 MAI
3.50 4.50 5.00
Réservation de billets à CA. 0795

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

LA CONFERENCE IMPERIALE ET L'IMMIGRATION

LONDRES, 19. — (dép. part.) — Bien que presque une semaine soit passée, depuis le jour du couronnement de roi George VI, Londres continue à présenter un aspect d'une très grande animation. Des réceptions ont lieu tous les jours.

Demain le roi passera en revue toute la flotte comprenant 35 navires de guerre britanniques.

C'est entre Portsmouth et l'île de Wight que se déroulera cette cérémonie imposante.

A Londres, en attendant, continuent les séances de la très importante conférence impériale.

Le premier sujet abordé fut la politique étrangère et la Société des Nations, sujet débattu entre tous. Le deuxième sujet concernait le premier, soit défense impériale et routes commerciales. En troisième lieu, la conférence sur la distribution économique et stratégique de la population pour la route des avantages économiques et surtout stratégiques d'une armée d'immigrants.

L'hon. Malcolm MacDonald, secrétaire d'Etat pour les dominions et fils de l'ancien premier ministre, déclara précipitamment à déclarer que le salut de l'Empire dépend d'une forte immigration et, que plus il y aura de monde dans chaque partie de l'Empire, meilleure sera la défense de chaque pays britannique.

Alors si cette immigration ou immigration doit se borner aux Britanniques, pourquoi affaiblir la défense de la Grande-Bretagne au profit des dominions?

Ceux qui ne veulent pas s'enrôler ici dans leur pays natal, le feront-ils davantage dans leur pays d'adoption?

A la veille de la conférence impériale qui s'est ouverte vendredi dernier, M. Savage, premier ministre de la Nouvelle Zélande mais qui n'était pas présent à la conférence parlementaire, a déclaré publiquement qu'il n'est pas possible pour toujours de défendre des territoires vides.

C'était la même thèse de M. MacDonald, reprise par un autre.

Ces deux discours ont été prononcés à neuf jours d'intervalle. Hier encore le Lord-Maire de Glasgow déclarait publiquement, au cours d'un banquet offert par la ville aux délégués de la conférence parlementaire et auquel assistaient six cents ouvriers, qu'il faudrait de nouveau subventionner l'immigration dans les dominions.

Même propagande à la conférence impériale

La propagande continue.

A la conférence parlementaire ce sujet n'a été qu'effleuré mais les intrigues reprennent de plus belle pendant la conférence impériale qui siège actuellement. La Grande-Bretagne voudrait à tout prix expédier dans les Dominions un surplus annuel de population de centaines de milliers de personnes et réduire ainsi graduellement le nombre de ses chômeurs qui reçoivent le "dole" ou secours direct.

Le point de vue canadien, c'est qu'il faut régler nos propres affaires avant celle des autres.

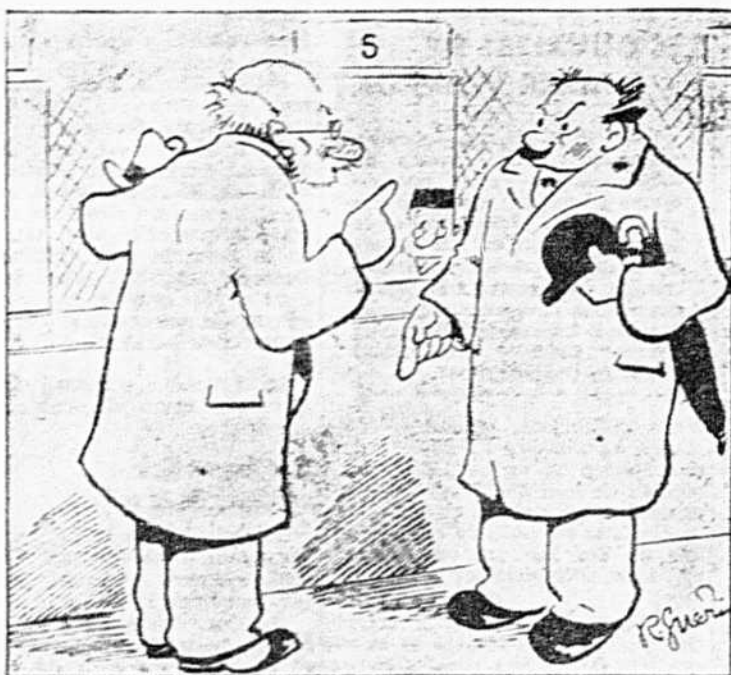
Quelle sera la décision de la conférence impériale sur ce point? Et sur le problème de la défense? Et sur toutes les autres matières qui intéressent au plus haut point nos compatriotes canadiens?

A bord de "Normandie"

NEW-YORK, 19. — Parmi les personnalités qui se sont embarquées à bord de "Normandie", aujourd'hui, à destination de Southampton et Le Havre, on remarquait: le Dr Alexis Carrel, savant, prix Nobel 1912, Amy Morrison, la célèbre aviatrice, et M. Eugène Berthiaume, président de "La Presse", de Montréal, accompagné de MM. Arthur Dansereau, fils, et Robert Guilbert, de Montréal.

— On appelle "métaux précieux" l'or, le platine et l'argent et par là le mercure.

LA CARICATURE ETRANGERE



APRES LA "SEMAINE DE BONTÉ", ON VEUT ORGANISER A PARIS LA "SEMAINE D'URBANITE"

— Je vous ferais respectueusement remarquer que j'étais là avant vous, imbécile!

— Moi, je vous ferais poliment observer, brute épaisse, que vous en avez menti!

(Dessin de R. Guerin)

(LE JOURNAL, Paris)

On prévoit d'un moment à l'autre la capitulation des troupes basques

PARIS, 19. — (dép. part.) — On attend cette nuit, d'un instant à l'autre, dans les salles de rédaction des journaux, la nouvelle qui ne semble plus devoir tarder longtemps, annonçant l'abandon définitif de la ville de Bilbao, de la part du gouvernement basque.

Situation désespérée

En effet, d'après les dernières dépêches de la journée, les troupes du général Mola avaient entièrement entouré la ville et n'avaient plus qu'à faire une avance simultanée pour provoquer la fin de la résistance.

Si pratiquement l'infanterie n'avait pas encore reçu l'ordre de marcher, c'est que Mola se rend compte de ce que peut-être un combat de rues, dans une ville où il y a encore, à l'heure actuelle, près de 350.000 habitants, dont de nombreuses femmes, et de nombreux enfants.

Le commandement nationaliste s'est borné à faire exécuter des raids par ses avions de bombardement sur tous les dépôts de munitions, sur les vivres, et sur les concentrations des troupes basques; évitant soigneusement tous les endroits où l'on pouvait supposer qu'il s'y trouvait des non-combattants.

Dernier espoir

Le dernier espoir des basques consiste en une intervention des communistes, en Aragonais, afin de distraire les forces nationales.

Mais, cette offensive rouge ne peut-être effectuée que par les catalans. Or, Companys, président des Generalitat de Catalogne, a dû répondre aux basques qu'il lui fallait "au moins une semaine avant de pouvoir mettre debout l'offensive."

"Et encore, — ajoutait-il — il ne semble pas bien sûr de pouvoir tenir la promesse, car la révolte des anarchistes en Catalogne est loin d'être domptée", et il faut tout d'abord que les troupes communistes et internationales s'emploient à combattre les séditions."

Ainsi, qu'on peut s'en rendre compte, donc, la possibilité d'une aide consistant en une offensive sur un autre échiquier de la guerre, paraît très problématique. Mais, en tout état de cause, elle ne changerait pratiquement pas grand chose à la situation de Bilbao car — ainsi que nous l'avons annoncé depuis longtemps, sur la base d'informations très sûres — le généralissimo Franco dispose de réserves importantes, composées de troupes

riches et bien entraînées. Une offensive rouge sur la ligne de communication entre Madrid et Valence, ne l'obligerait aucunement à dégarnir le front de Bilbao.

C'est pour cela que la résistance prolongée de la capitale basque paraît matériellement impossible. Cela explique pourquoi déjà aujourd'hui, le bruit avait couru que les chefs de Bilbao s'étaient embarqués pour l'Angleterre, abandonnant la ville à son sort.

Vers la fin de la journée la nouvelle fut démentie. Mais on croit qu'elle n'est que prématurée.

Le cabinet Negrin-Prieto

En attendant, on mène grand bruit autour du nouveau "gouvernement" Negrin-Prieto, auquel d'aucuns prêtent des projets extraordinaires. Un journal affirmait ce matin que "Idalecio Prieto allait réorganiser l'armée rouge", signe évident qu'elle en avait besoin — et qu'il allait "imprimer à la résistance gouvernementale, un rythme nouveau."

Il est certain que si non sur les champs de bataille, tout au moins dans le domaine politique on cherche par tous les moyens de venir au secours des rouges. Le vice-président du gouvernement belge, Vandervelde, qui est en même temps un des dirigeants de la II Internationale, a publié une lettre dans laquelle il invite les gouvernements libéraux à laisser le gouvernement Valence se ravitailler ou librement. Ce serait la fin du régime de la neutralité.

ETROITE SURVEILLANCE A LA MAISON BLANCHE

WASHINGTON, 19. — Un système électrique destiné à tenir le personnel du secrétariat du président Roosevelt et ce dernier lui-même en communication constante avec les agents du service secret et le service de la police vient d'être installé à la Maison Blanche. A l'aide d'un bouton électrique un membre du personnel peut appeler la police instantanément. Le système est relié au bureau de l'officier en charge de la Maison Blanche et lorsqu'un appel provient d'un bureau une lumière apparaît sur le tableau indiquant dans quelle pièce l'on fait appel à la police.

Votre Salaire

VOUS EST PAYÉ
PAR *Versements*
HEBDOMADAIRES

MUNISSEZ VOTRE AUTO

de ce qu'il lui faut et

PAYEZ COMME VOUS ETES
VOUS-MEME PAYE

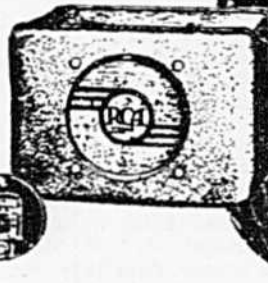
C'est facile de payer
d'après le

PLAN BUDGÉTAIRE GOODRICH

- Choisissez les articles dont vous avez besoin
- Votre licence d'auto suffit pour établir votre crédit
- Fixez vous-même les conditions de paiement
- Voilà tout!

Pas de délai Pas de complication
Pas d'attente

Ce que vous achetez
est installé tout de
suite.



MAGASINS Handy Andy

6335, BLVD ST-LAURENT

4570, RUE WELLINGTON, VERDUN

Suicide à New-York d'un citoyen de Saint-Hilaire

NEW-YORK, 19. — Edmond Phaneuf, matelot sans travail du village de Saint-Hilaire, Québec, a été trouvé dans la cour d'une pension de Bronx dans laquelle il demeurait, le corps lacéré en tout sens à l'aide d'un rasoir.

La police a déclaré que le Canadien français, âgé de 50 ans, s'était suicidé en se taillant les poignets puis en sautant en bas de la fenêtre du deuxième étage. Il succomba à ses blessures alors qu'il était transporté d'urgence à l'hôpital.

La police a ajouté que la mère de la victime, Mme Laura Phaneuf, demeurait à Saint-Hilaire. Les agents ont appris que Phaneuf avait perdu son emploi avec la Luckenbach Steamship Company au cours de la grève qui a paralysé la navigation sur toutes les côtes du Pacifique au mois d'octobre dernier. Il se rendit à New-York au mois de mars mais avait chômé continuellement depuis cette date.

TROUVE COUPABLE

OTTAWA, 19. — Lorne Kennedy, âgé de 43 ans, a été trouvé coupable d'homicide involontaire en rapport avec la mort du constable Robert C. Mahlig, attaché au Canadien National, blessé mortelle-

Le cardinal Mundelein fustige Adolf Hitler

CHICAGO, 19. — Le clergé et les fidèles de l'archidiocèse catholique de Chicago ont entendu leur prélat, S. E. le cardinal Mundelein qualifier Hitler de "colleur de papier-tenture autrichien et encore pas fameux".

Le cardinal parlait devant 500 prêtres réunis pour une conférence diocésaine; il accusa les autorités nazistes de faire une "campagne malicieuse" contre l'Eglise et prononça qu'il serait un lâche s'il acceptait passivement cette campagne. Emus par cette déclaration du cardinal que l'Allemagne par son ministre de la propagande publiait des histoires anti-religieuses à faire pâir les récits d'atrocité durant la guerre, les prêtres ont demandé au cardinal de fixer une journée pendant laquelle ils informeraient leurs paroissiens des difficultés que l'Eglise éprouve en Allemagne.

BERLIN, 19. — La presse naziste demande ce soir au Vatican de républier publiquement la déclaration du cardinal.

ment le 9 janvier dernier lorsqu'il tenta de faire sortir Kennedy de la gare Union. Le jury a délibéré pendant quatre heures et a recommandé l'accusé à la clémence.

La quatrième élimination se terminera ce soir

Le résultat final sera donné samedi matin. — Quant à la cinquième élimination, votez immédiatement ou faites-nous parvenir vos coupons avant minuit, jeudi, le 27 mai.

QUATRIÈME ÉLIMINATION

Voici les noms des six premiers concurrents, à date:

1ère — Réjeanne Dupré	925 votes
2e — André Beauchamp	745 "
3e — Fernande Leathead	136 "
4e — Claude Lefebvre	97 "
5e — André Brouillette	85 "
6e — Gérard Jacques	73 "

Cette élimination se termine ce soir, à minuit, et le résultat final sera publié samedi matin.

CINQUIÈME ÉLIMINATION

Notre concours de beauté concerne les enfants âgés de 6 mois à deux ans et les trois vainqueurs recevront, le premier, \$50, le second, \$25 et le troisième \$15. Les concurrents ont été divisés, au hasard, en six équipes. Chacune de ces équipes est appelée à subir une élimination par laquelle six enfants seront choisis et auront droit de participer à l'élimination finale mettant en présence 36 concurrents.

Le public est appelé à voter pour l'enfant qu'il trouve le plus beau parmi ceux dont les photos ont été publiées mardi et dont on peut voir la liste des noms plus bas.

Un coupon paraît en page 2 et un autre paraîtra tous les jours, jusqu'à lundi compris, mais les photos ne seront pas publiées de nouveau.

Les six enfants ayant reçu le plus grand nombre de votes auront droit de participer à l'élimination finale. Les votes seront acceptés jusqu'au jeudi soir, à minuit, de la semaine suivant le début de l'élimination. Conséquemment, pour la présente élimination, tous les votes devront nous parvenir avant minuit, jeudi, le 27 mai.

Il est bien entendu que l'on peut envoyer plusieurs bulletins de vote dans la même enveloppe. Plusieurs personnes dans la même famille peuvent voter, en autant qu'elles le font sur des bulletins individuels. L'on peut voter chaque jour et faire parvenir les votes immédiatement ou plus tard.

Voici la liste des concurrents de la 5e élimination:

BRODEUR, Claudette, 10 mois, St-Denis-sur-Richelieu, comté de St-Hyacinthe.
 BELAND, Pierrette, 19 mois, 4565A, St-Laurent, Montréal.
 BEAUDOIN, Laval, 16 mois, 351, rue St-Paul, Québec.
 BOULET, Marie-Paule, 2 ans, 126, rue St-Jean-Baptiste, Pte-aux-Trembles.
 CHAMPAGNE, Maurice Beaugrand, 1 an, 6013, rue d'Aragon, Montréal.
 CADOTTE, Ghislaine, 15 mois, 5015, rue Rivard, Montréal.
 CREVIER, Jeannine, 10 mois, 5196, rue Notre-Dame ouest, Montréal.
 DESJARDINS, Yvette, 6 1-2 mois, 8, Deuxième rue, Québec.
 DULUDE, Denise, 13 mois, 5034, rue Bréboeuf, Montréal.
 DENIS, Jules, 7 1-2 mois, 48 1-2, rue St-Dominique, Québec.
 DURAND, Guy, 14 mois, 5500, Trans-Island, Montréal.
 DURNIN, Thérèse, 16 mois, 9566, rue Du Buisson, Montréal.
 EMOND, Thérèse et Monique, 2 ans, 126, rue Principale, St-Laurent.
 GUENETTE, Pierre, 9 mois, 7197, rue Garnier, Montréal.
 HARTON, André, 13 mois, 6281, rue Christophe-Colomb, Montréal.
 LEGER, Jean-Paul, 10 mois, 2135, rue Kimberley, Montréal.
 LACAILLE, Ninette, 8 mois, 189, rue Vinet, Montréal.
 LEFEBVRE, Denise, 11 mois, 5254, avenue Saranac, N.-de-G., Montréal.
 LAFLAMME, Régent, 17 mois, 3274, rue Bélair, St-Michel, co. de Laval.
 LAMOUREUX, Huguette, 2 ans, 2053, rue Desery, Montréal.
 LANDRY, Jacqueline, 23 mois, Sainte-Foy, Québec.
 LARIN, Gilles, 1 an, 10921, rue St-Vital, Montréal-Nord.
 MASSE, Andrée, 6 mois, 252, rue Lebeau, Saint-Jérôme.
 MICHAUD, Thérèse, 2 ans, 138, rue Turgeon, Montréal.
 MOISAN, Jean-Claude, 9 mois, 1066, rue Saint-Valier, Québec.
 MYRE, Paul-Emile, 17 mois, 3868, rue Mentana, Montréal.
 NOLIN, Colette, 2 ans, St-David, comté de Lévis, Québec.
 NORMANDEAU, Patricia, 16 mois, 3242, rue Lachevrotière, Québec.
 PHARAND, Charles-Henri, 14 mois, 7535, rue Drolet, Montréal.
 QUELCH, Andrée, 2 ans, 4420, rue Delorimier, Montréal.
 ROY, Suzanne, 2 ans, 1487, rue Aird, Montréal.
 REEVES, Roland, 15 mois, 8920, rue Foucher, Montréal.
 SAINT-JEAN, Micheline, 14 mois, 2057, rue Valois, Montréal.
 TRAHAN, Alain, 18 mois, 6870, rue Iberville, Montréal.
 TARDIF, Louis, 2 ans, Saint-David, comté de Lévis, Québec.
 TREPANIER, Lise, 2 ans, 11, rue Virginie, Ste-Thérèse de Blainville.
 VINCENT, Claude, 8 1-2 mois, 23, rue Clémenceau, Sherbrooke.

Votre bulletin de vote en page 2

QU'ON PROUVE LES ACCUSATIONS PORTEES CONTRE M. CHALOULT

QUÉBEC, 19. — Voici le texte de la lettre lue ce matin par M. Duplessis à l'Assemblée législative, à la suite du débat soulevé par Me Auguste Boyer, député de Châteauguay.

Québec, le 3 mai 1937
 L'hon. Maurice Duplessis, C.R.,
 Premier Ministre de la Province
 Hôtel du Gouvernement,
 Québec.

Re: — René Chaloult
 Monsieur le Premier Ministre,
 J'ai reçu, le 30 avril, une lettre de l'honorable Onésime Gagnon, en sa qualité de syndic du Barreau de Québec, me demandant de lui dire comment s'était réglée la plainte que j'avais personnellement portée contre Monsieur Chaloult.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli une copie de la réponse que je transmets, ce jour, à l'honorable Onésime Gagnon.

Je vous prie de me croire,
 (signé) Paul-E. Thérberge

Québec, le 3 mai 1937
 L'hon. Onésime Gagnon, C.P., C.E.,
 Bâtonnier du Barreau de Québec,
 Hôtel du Gouvernement,
 Québec.

Re: — René Chaloult
 Monsieur le ministre, en réponse à votre lettre du 30 avril, je dois vous dire que, donnant suite à la plainte que j'ai portée contre M. René Chaloult, il a effectué un règlement avec moi pour un montant de \$225.00, dont \$150 en argent et un montant de \$75 qu'il a appliqué à mon crédit, en règlement final d'une autre cause, et le tout a été payé directement à mon procureur, Me Jacques Lapointe.

Tels sont les faits qui se sont passés subséquemment à la plainte que j'ai portée contre M. René Chaloult.

Veuillez me croire,
 Votre tout dévoué,
 (signé) P. Thérberge

Arrêté à la suite d'un accident

Adélaïde Caron, 1847, rue Plessis, a été mise en état d'arrestation, hier soir, par le sergent-détective Laroche de la sûreté municipale, sous l'accusation de s'être éloigné du théâtre d'un accident sans faire connaître son identité.

Il appert que vers 1 h. 40 de l'après-midi, la petite Jacqueline Tremblay, 5 ans, 2054 rue Beaudry, traversait la chaussée en face de sa demeure, lorsqu'elle fut heurtée par une automobile dont le conducteur continua sa route. La petite fut transportée à l'hôpital Sainte-Justine où après pansement, elle put réintégrer son domicile. Les agents Saint-Cyr et Labonté de la radio-police qui avaient fait enquête avaient obtenu des renseignements précis et c'est en agissant sur ces informations que l'on put écrouer l'automobiliste aux quartiers généraux de la police.

FILLETTE BLESSEE

Gisèle Landrix, 5 ans, 348 rue Beaudoin, a été transportée d'urgence à l'hôpital Général, division de l'ouest, hier soir, souffrant d'une fracture de la jambe gauche subie lorsqu'en s'amusant avec des petites compagnes elle fit une chute en bas d'une galerie du premier étage. Le lieutenant Taylor du poste de police No 17 a fait enquête.

LE PROCÈS CHOQUETTE

"C'est bien laid à dire, mais c'est moi qui ai fait le coup" dit Gaétan Choquette

Le procès de Gaétan Choquette, le jeune garçon de ferme de Longueuil, accusé d'avoir étranglé sa patronne, Mme Henri Brosseau, le 21 ou le 22 mars dernier, est venu pour sa troisième audience, hier matin. La journée fut des plus lourdes pour l'accusé qui sembla, en fin de matinée, accuser quelque dépression.

Le Dr J.-M. Roussel, médecin-légiste, est appelé à la barre des témoins par la défense. Me Lucien Poulain lui demande si la bière est une "boisson enivrante" dont l'absorption, dans la mesure où l'accusé est supposé en avoir fait usage aurait été de nature à retirer à celui-ci l'usage normal de ses fonctions intellectuelles. Le praticien, après avoir évalué la teneur d'alcool pur absorbé vraisemblablement par Choquette, déclare qu'à son avis celui-ci ne devrait pas être en état d'ivresse à 6 heures de l'après-midi, le mardi, 23 mars.

La défense développe alors son argumentation tendant au rejet des déclarations faites par l'accusé à partir du moment où il le fit entrer chez Sauriol. La défense admettrait la déclaration faite dans l'autobus, soit le récit d'un crime commis par deux autres individus

de Longueuil. Elle admettrait la déclaration similaire faite à Gravel, qui arrêta Choquette, après que celui-ci se fut enfui devant Patenaude qui le poursuivait. L'avocat de la défense admet qu'à ce moment Choquette ne craignait pas Gravel. Il ajoute qu'à ce moment, comme l'a indiqué l'expert, l'accusé était certainement en état de sobriété.

Le juge fait alors remarquer que dans ces conditions Choquette n'était plus sous l'influence de la peur de Patenaude, lorsqu'il fit ses déclarations aux policiers qui ne lui demandaient d'ailleurs rien; il ajoute que d'autre part, il semble bien que Choquette était poussé par une sorte de besoin de déclarer ce qu'il avait fait et que tout prouve qu'il n'y fut aucunement forcé, au moins jusqu'à son arrivée aux bureaux de la sûreté provinciale. Il autorise donc l'audition des témoins relativement aux déclarations faites par Choquette jusqu'à son arrivée aux bureaux de la sûreté.

Le jury qui n'était pas revenu dans la salle d'audience depuis l'après-midi de la veille, reprend sa place et l'on procède à l'audition des témoins.

M. Antonio Dulude

M. Antonio Dulude déclare que le mardi, vers 5 heures 30, il se trouvait près du bureau de poste de Longueuil où il avait été pris de se tenir, par la police, afin d'identifier sans aucun doute Gaétan

(Suite à la page 17)

VISITE DES USINES DU CANADIEN NATIONAL

Un groupe d'étudiants de l'Université McGill visitera vendredi après-midi, les usines du Canadien National situées à la Pointe Saint-Charles. D'après des arrangements conclus entre les autorités de l'Université et M. John Roberts, chef du service de la traction du Canadien National, M. J. W. Bailey, surintendant des usines et ses contre-maîtres donneront aux étudiants toutes les explications nécessaires.

Jarry & Frère

6460 ST-LAURENT

CRéscant 3141

VENDEURS DE FORDS

ENEZ NOUS VOIR pour votre achat d'automobile neuve, ainsi que pour votre

AUTO USAGÉ

Nous avons toujours en main ce qu'il vous faut

SPECIAUX CETTE SEMAINE

1935 Ford Tudor \$425 1931 Buick Coach \$275
 1936 Terraplane \$750 1936 Ford Tudor 575

GRAND ASSORTIMENT DE CAMIONS USAGÉS

A DES PRIX D'OCCASIONS

• OUVERT LE SOIR •

TERRAIN: ANGLE BEAUBIEN ET ST-LAURENT

"L'Oeil Magique"

ouvre et referme les portes de la Pharmacie Montréal comme par enchantement.

Attraction jamais vue au Canada

HARBOUR
7251

PHARMACIE MONTRÉAL

* LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE *

VEND MEILLEUR MARCHÉ

SERVICE JOUR ET NUIT DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Pour maux de tête, névralgie, rhumatismes, rhumes, grippe

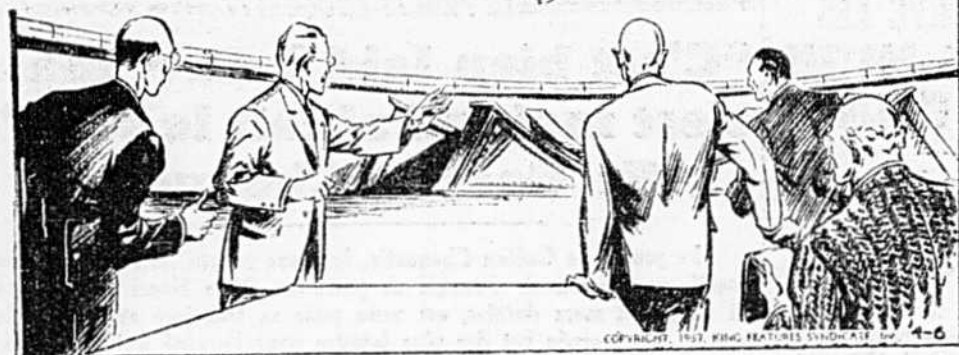
EMPLOYEZ LES CAPSULES "U-NO"

4 grandeurs: .25, .60, \$1 et \$2

BRICK BRADFORD —

— Perdu dans un atome?

Faites attention!... Ils s'en viennent par là! Tenez-vous à l'écart tout le monde!



Brick est dans cette petite boule! Incroyable! Tout simplement incroyable!



La sphère, tournant de plus en plus vite et diminuant de grosseur à chaque seconde, se place au-dessus du sou placé sur la table!

Feuilleton de L'Illustration Nouvelle

Mam'zelle Malakoff

Par MARIO DULIANI

No 21 (Suite)

"Fou mon père, Jean Tissier, était professeur d'orchestre au Metropolitan Opera de New-York. Comme il aimait beaucoup le grand ténor Caruso, il obtint de celui-ci l'autorisation de donner son nom à son premier enfant mâle qu'il aurait. Voilà pourquoi, je m'appelle Caruso-Tissier... Votre serviteur: Caruso-Tissier."

Arrivée au bout de la lecture, elle put résister d'éclater en un grand rire, qui n'offensa pas du tout Caruso. A contre-pied... Il sourit à son tour de voir tant de gaieté chez la "nouvelle vendeuse du bureau de tabac". Néanmoins, se souvenant qu'il était attendu par ses clients du Cercle, il redevint sérieux.

— Soyez gentille, Mam'zelle, dit-il, inscrivez mes achats sur mon petit carnet rouge...

Clara prit le livret, et écrivit: Trente Henry Clay... Dix havanes... Vingt Diplômates.

Le chasseur avant de s'en aller désirait savoir si on avait informé la "nouvelle", de la rémunération qu'on lui octroyait chaque soir pour ses services.

— Est-ce que, Mam'zelle connaît l'habitude de la maison? demanda-t-il. Vous savez que l'on me donne un paquet de "jaunes" à la fermeture du rideau du soir...

— Je suis au courant, répondit Clara.

Mais l'embrasure de la porte fut soudainement occupée par quelqu'un.

C'était un jeune homme, à l'apparence de vingt-huit à trente ans, très mince, très élégant, à l'expression sympathique. Il portait un complet clair, à la dernière mode, et avait une allure sportive très marquée.

Il entra... Chacun de ses gestes révélait les manières d'un homme parfaitement bien élevé.

Bonsoir Mademoiselle, dit-il en s'approchant du comptoir, l'air pressé. Est-ce que vous vendez aussi de la papeterie?

Clara qui avait tourné ses regards vers l'inconnu, s'empressa de répondre: Mais oui, Monsieur...

Caruso, apercevant le jeune homme, s'empressa vers lui, ôtant sa casquette d'un geste respectueux.

Bonsoir M. le Comte...

Le jeune homme se retourna:

— Tiens, fit-il en souriant, Caruso?

Clara, qui brûlait d'envie de montrer ses talents de vendeuse, l'interrompit:

— Vous désirez, Monsieur?

Le jeune homme se tourna vers le comptoir, et souriant aimablement à la jeune fille, expliqua:

— Je désirerais une enveloppe,

s'il vous plaît... J'ai une lettre urgente à expédier...

— Une enveloppe?... demanda Clara. Elle se rappela tout à coup qu'elle ignorait totalement où elles étaient. Aussi, adressa-t-elle un coup d'oeil suppliant à Caruso, qui comprenant sa gêne, pencha la tête sur le comptoir, et désigna un tiroir en bas:

— Vous les trouverez... là-dans...

Clara disparut, se baissa à la recherche de la boîte indiquée par Caruso. Celui-ci, se sentant vis-à-vis du Monsieur qu'il avait appelé "M. le Comte", comme responsable de la bonne marche de la maison, crut bon d'expliquer:

— Vous savez, M. le Comte... Il faut l'excuser... C'est une nouvelle vendeuse et elle n'est là que depuis cet après-midi... Alors, elle n'est pas très au courant...

— Je comprends! fit le Monsieur vers lequel, Clara qui avait enfin mis la main sur une boîte, tendit une enveloppe d'un rouge assez vif, la première qu'elle avait pu saisir. Confuse elle-même, de cette couleur violente, elle demanda timidement:

— Est-ce que celle-ci ferait l'affaire?

Le Monsieur ne put s'empêcher de faire une aimable grimace.

— Evidemment non! fit-il. Ce serait tout de même un peu trop voyant... Je voudrais une enveloppe blanche, toute simple...

Clara eut la chance de trouver enfin ce qu'elle cherchait. Elle tendit une enveloppe, légèrement azurée, mais néanmoins d'un ton très clair:

— Celle-ci conviendra-t-elle?

Le Monsieur parut ravi:

— C'est parfait! dit-il. Et après une seconde d'hésitation:

— Pourrais-je avoir aussi une plume pour écrire une adresse?

Ce fut au tour de Caruso d'entrer en action. D'un geste large, il indiqua la petite table près des journaux, et, offrant une chaise au Monsieur, il crut bon d'ajouter:

— Voici, à votre service, M. le Comte...

Le Monsieur remercia d'un geste de la tête; sortit un papier de sa poche qu'il enferma dans l'enveloppe, et, tout en écrivant l'adresse, il demanda négligemment:

— Alors, peut-on savoir ce que vous faites dans ce Bureau de Tabac, Caruso?

Le chasseur du Cercle se gonfla d'importance:

— Je suis venu chercher mes cigares... C'est ici que je me ravitaille...

Le Monsieur ayant fini d'écrire, demanda encore:

— Est-ce que je pourrais aussi téléphoner?

Clara répondit empressée:

— Mais certainement, Monsieur... Vous avez la cabine juste en face de vous...

Le Monsieur adressa à la jeune fille un sourire et un autre remerciement: Merci mademoiselle.

(A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Un conseil par jour

POUR PARFUMER LE LINGE

Il est de bon goût de parfumer le linge en plaçant dans les armoires des sachets contenant des fleurs ou des feuilles odorantes que l'on a fait sécher sur du papier à l'ombre.

La lavande, la rose, l'oeillet, la racine d'iris, le réséda, le géranium, la violette, etc., communiquent au linge un parfum exquis.

Les sachets sont constitués par un petit sac en mousseline épaisse qu'on tapisse d'ouate intérieurement, s'il doit enfermer une poudre odorante. Voici une recette de poudre parfumée, d'une odeur particulièrement agréable:

Ecorce d'orange sèche, 30 grammes; clous de girofle, 20 grammes; benjoin, 10 grammes; ambrette, 10 grammes.

Croisière du "Lafayette" aux Antilles

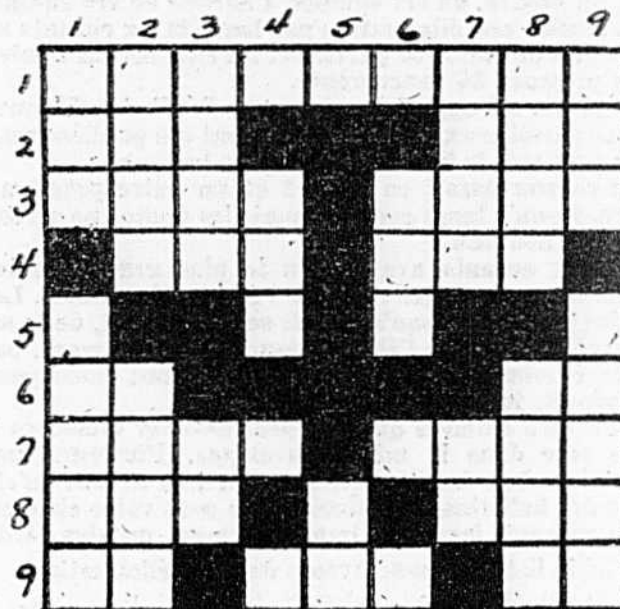
NEW-YORK, 19. — Le "Lafayette", de la Ligne Française doit accomplir une croisière de 17 jours, une autre de 11 jours et deux de 10 jours aux Antilles, l'hiver prochain, en coopération avec Thomas Cook and Son, d'après une déclaration que vient de faire M. Henri Morin de Linclays, gérant général de la Ligne Française pour les Etats-Unis et le Canada.

Soutenance de thèse par M. Charles Goulet

Il y aura dimanche, le 23 mai, à 3 heures de l'après-midi, en la salle St-Sulpice, rue St-Denis, une soutenance de thèse par M. Charles Goulet, pour l'obtention du grade de docteur en musique.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE-K-No 8

HORIZONTALEMENT

- Petite drague.
- Entendu. Se dit du poids brut d'une marchandise, emballage compris.
- Prêtre italien, né à Florence. Série d'alertes, de fatigues.
- Substance dure et friable, et d'un goût âcre. Genre de légumineuses, dont le type est la lentille.

VERTICALEMENT

- Titre donné aux nobles en Espagne. Sorte de fustilles.
- Chemin bordé de maisons. Fin, adroit.
- Lieu où l'on bat le grain. Note de la gamme.
- Affaibli. Du verbe dire.
- Deux voyelles semblables. Sorte de cabriolet, d'origine anglaise. Adv. de négation.
- Ville de Chaldée. Symbole chimique du cobalt.
- Rivière de France. Le petit d'un âne.
- Terre entourée d'eau.
- Du verbe aller.
- Aride, qui a peu ou point d'humidité.
- Mouvement circulaire. Notre-Dame (abrév.).
- Adverbe. Angle formé par deux lignes, deux plans qui se coupent.
- Une saison de l'année. Qualité de ce qui est bon.

Le procès Boucher est remis au 2 juin

Cyril Boucher, accusé du meurtre de sa femme dont le procès avait été fixé à hier reviendra devant la Cour le 2 juin. Sur les remarques de Me Paul Hurteau, la Couronne déclara qu'elle était prête à payer les déboursés de la défense et à collaborer avec la défense en vue de l'examen mental de l'accusé avant sa comparution pour le procès.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE-K-No 7

Tél.: FRontenac 8161

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
214, rue RACHEL EST

HULL, LA VILLE HYDROÉLECTRIQUE

L'une des villes les plus prospères de notre province.

La ville de Hull fut fondée en 1800 par Philémon Wright. Il venait de Hull, en Angleterre, et donna au nouvel établissement le nom de son lieu d'origine.

Dès son premier voyage dans notre localité, ce pionnier apprécia les beautés et les grands avantages dont la nature l'avait dotée.

Il n'hésita pas à y jeter les bases d'une entreprise commerciale, qui ne cessa de se développer et attira bientôt l'attention d'hommes prévoyants, missionnaires et gens d'affaires. Tous rivalisèrent d'ardeur et concoururent à l'établissement et au progrès de notre ville, qui compte maintenant tout près de 30.154 âmes.

Les immenses ressources naturelles dont elle est entourée ont certainement contribué à son expansion et assurent son progrès. C'est aujourd'hui un des centres industriels des plus importants de la province et même du pays.

Hull étant en face d'Ottawa, et relié à ce Washington du Nord, par quatre ponts, acquiert de ce fait une importance appréciée des hommes d'affaires et des industriels. En dix minutes ils peuvent se rendre à tous les services de l'administration fédérale, pour le règlement éventuel des questions tarifaires qui exigent une solution immédiate.

Situation

Située avantageusement entre les provinces d'Ontario et de Québec, débouché naturel des richesses de la vallée de la Gatineau, elle exerce donc une influence commerciale sur une population de six millions.

A 115 milles de Montréal, 256 milles de Toronto et 60 milles de l'état de New-York, Hull est donc en communication rapide avec les grands centres.

Moyens de Transport

La ville est desservie par les chemins de fer du Pacifique-Canadien, du National-Canadien, et du New-York Central. Un transport additionnel important par eau se



LA RUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE HULL

fait sur la rivière Ottawa et le port de Montréal jusqu'à la mer ; le canal Rideau et les Grands-Lacs jusqu'à Fort-William. Ceci réalise une économie d'un jour et demi ou deux jours dans la communication avec les centres de l'Ouest, et favorise ainsi les industries qui requièrent des matières premières de l'extérieur.

Le transport local est assuré par un service d'autobus et de tramways qui relie Hull à Ottawa ainsi qu'aux principaux centres avoisinants.

Les grandes routes réputées des provinces de Québec et d'Ontario convergent vers Hull. Le camionnage, le transport par autobus et le tourisme en bénéficient.

Banques

Hull possède des succursales des banques de Montréal, Canadienne-

Nationale, de la Nouvelle-Ecosse, et Provinciale du Canada.

Sites

Dans les limites de la ville et les régions environnantes, des sites avantageux sont offerts à des prix raisonnables aux nouvelles industries. Certains sites leur seront même offerts gracieusement.

Electricité

Hull produit de l'électricité en abondance. Même le district de Niagara ne peut se vanter de surpasser notre région en pouvoirs hydrauliques exploités ou non exploités. Plus d'une compagnie fournit ce précieux élément et plusieurs lignes de transmission nous garantissent un service interrompu. Nous affirmons que les taux sont moindres que dans la grande majorité des autres districts tant au Canada qu'aux Etats-Unis. La Gatineau

Power fournit les taux sur demande.

La population de Hull dépasse 30.000 âmes. Les quatre cinquièmes

de cette population appartiennent à la classe ouvrière et les trois quarts sont propriétaires de (Suite à la page 11)

RAYMOND BRUNET, B.A., Hull, Qué.

ED. BRUNET & FILS ENTREPRENEURS GENERAUX

ED. BRUNET, Ottawa, Ont. — Tél. Sher. 3458

L'ECOLE TECHNIQUE DE HULL

COURS DU JOUR

COURS DES METIERS (2 à 3 ans). SPECIALITES: Electricité des canalisations (wiring), Mécanique d'ajustage, Menuiserie et ébénisterie (Charpentes et modèles), Ferronnerie, Fonderie.

COURS D'AUTOMOBILE (1 an). SPECIALITES: Mécanique de l'auto, Electricité (Ignition) et carburation, Débrossage, Préparation à l'aviation.

COURS DU SOIR: Cinq mois par terme — 40 leçons de 2 heures

AVEC LES HOMMAGES DE

BOUCHER FRÈRES

Marchands de bois de sciage

...

HULL COAL Company

Charbon, huile, combustible
et bois de chauffage

30, RUE ST-JACQUES

HULL, P. Q.



Son Honneur le maire de Hull,
M. ALPHONSE MOUSSETTE.

Coin Hôtel de ville et Champlain
Tél. Sherwood 4183

Coin Wright et Carillon
Tél. Sherwood 819

L.-A. Charbonneau

EPICIER

BIERE ET PORTER

5 MAGASINS

TELEPHONE SHERWOOD 390

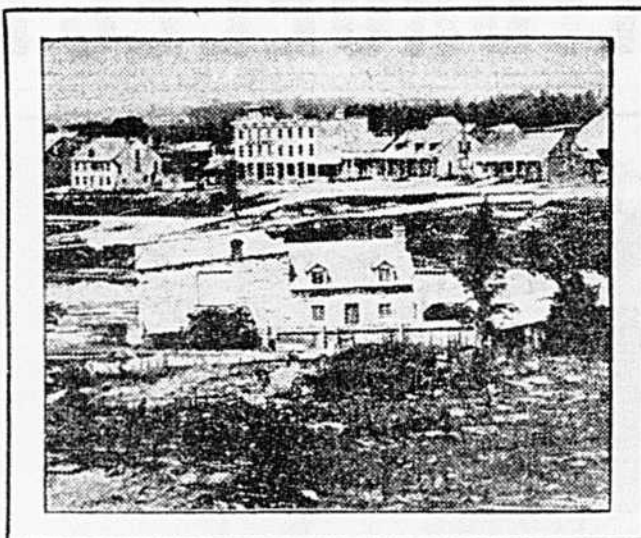
Avec
les
hommages
de

H. BLACKBURN & COMPANY

:

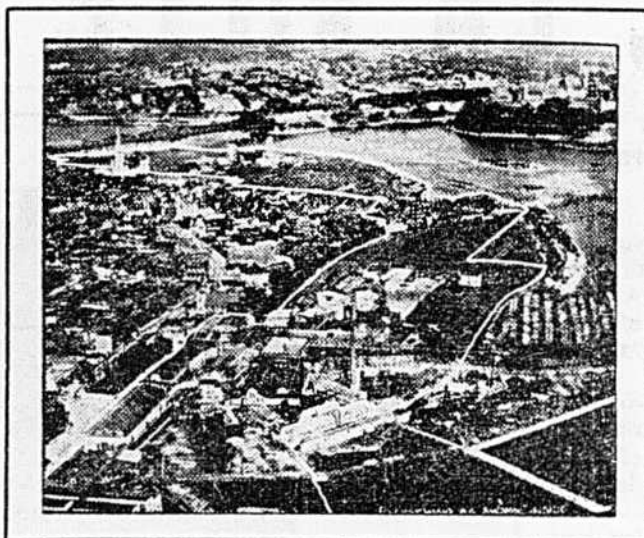
HULL
QUEBEC

1851



Le site où se trouvent actuellement le bureau général et des moulins de la compagnie Eddy.

1937



Vue à vol d'oiseau de la propriété entière de la compagnie.

UNE INDUSTRIE QUI A GRANDI AVEC HULL

Quand, en 1851, M. Eddy vint à Hull avec sa femme pour y fabriquer à la main, des allumettes, cette ville n'était en somme qu'un groupe de petites maisons habitées par quelques hardis pionniers, trouvant avantageux ce site sur les bords de la rivière Ottawa.

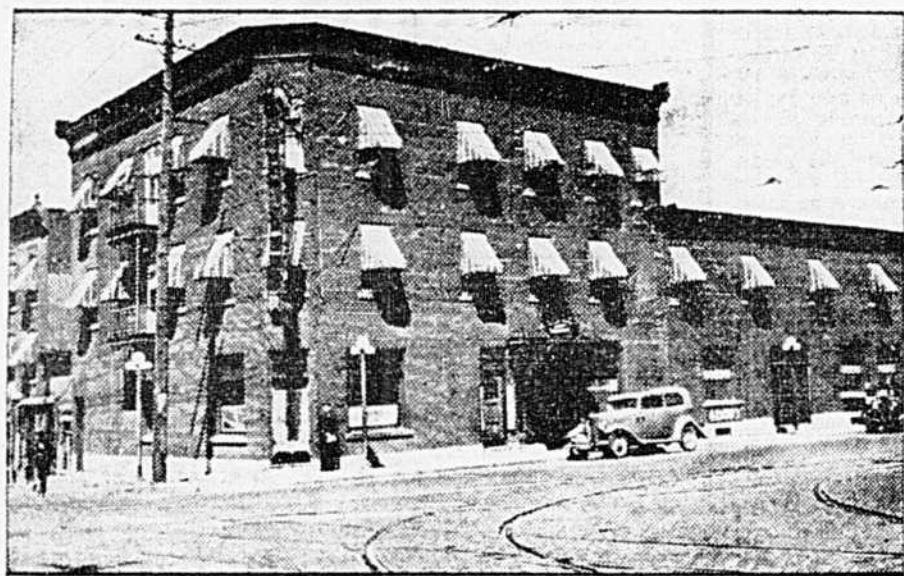
Depuis, la petite colonie est devenue une importante ville industrielle, tandis que l'humble manufacture d'allumettes a fait place à un important moulin à papier dont les

usines et entrepôts s'étendent sur une superficie considérable et dont les opérations procurent du travail à plusieurs centaines de citoyens de Hull.

La Compagnie E. B. Eddy Limitée est donc grandement intéressée au bien-être de cette ville avec laquelle elle a grandi. Puisse Hull, la cité industrielle, continuer de progresser et de prospérer. Nous espérons humblement avoir le privilège de partager ce progrès et cette prospérité.

LA COMPAGNIE E. B. EDDY LIMITÉE

HULL, CANADA



HÔTEL INTERPROVINCIAL

J. BAILLOT, Propriétaire.

Chambres Modernes, \$1.50 et plus
TELEPHONE — EAU COURANTE

REPAS — BIERE ET VIN

ATTENTION SPECIALE AUX VOYAGEURS

Garage Chauffé Grátis (250 autos).

TEL. SHERWOOD 6800

Angle Laurier et Youville

HULL, Qué.



Appels de nuit: Sherwood 1735F

GARAGE J. BAILLOT

GASOLINE — HUILES — PNEUS
ACCESSOIRES

SPECIALITES:

SERVICE DE SECOURS D'URGENCE

GRUE ELECTRIQUE, CAPACITE 8 TONNES

Téls: Sherwood, Garage 6376; Rés. 4057

18-20, rue Youville

HULL, Qué.

(PRES DU PONT INTERPROVINCIAL)

HOMMAGES DE STANDISH HALL HOTEL

Endroit des plus modernes à Hull

LES HOMMAGES DU CLUB MONTCALM

HULL — QUEBEC

AVEC LES HOMMAGES DE
Soublière, Lepage, Ltée
MARCHANDS DE MEUBLES
ET QUINCAILLERIES
ANGLE CHAMPLAIN ET VICTORIA
Tél. Sher. 631 HULL, Qué.

GATINEAU POWER COMPANY THE HULL ELECTRIC COMPANY GATINEAU BUS COMPANY LTD.

ENERGIE
ECLAIRAGE
CUISSON
TRANSPORT

DOUZE centrales reliées, avec une capacité de 278,144 chevaux-vapeurs, fournissent l'électricité à la ville de Hull et le district environnant. Deux de ces centrales sont situées dans les limites de la ville, et deux autres à moins de dix milles, soit à Chelsea-Farmers.

Avec ces différentes usines d'énergie électrique desservant le district de Hull, l'on est assuré d'un service continu et efficace. Peu de régions, dans le pays, ont autant de sources diverses d'énergie électrique pour les besoins municipaux et industriels.

Parmi les clients les plus importants desservis par Gatineau Power Company dans le districts de Hull et Ottawa, mentionnons:

LA VILLE DE HULL
LA COMPAGNIE E. B. EDDY LIMITEE
LA VILLE D'OTTAWA
CANADA CEMENT COMPANY
CANADIAN INTERNATIONAL PAPER COMPANY
INTERNATIONAL FIREBOARD LIMITED
HULL IRON AND STEEL COMPANY
CANADA PACKERS LIMITED
OTTAWA ELECTRIC COMPANY
COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE DE L'ONTARIO

La compagnie a un magasin de détail au No 91, rue Wellington, et l'on y vend des accessoires électriques de première qualité.

Les systèmes de tramway et d'autobus de Hull ont largement contribué au développement de votre district. Aucun autre moyen de transport n'offre autant de rapidité et de confort que les tramways et les autobus pour la circulation dans les rues de notre ville.

Les statistiques prouvent que plus de 75% des voyageurs emploient le tramway ou l'autobus, et cependant, cette industrie n'est supportée que par des pièces d'un cent et de cinq cents. La moyenne des gens qui voyagent régulièrement par tram et autobus dépensent ainsi chaque année moins de \$35, c'est-à-dire, pas même le coût du loyer d'une automobile dans un garage.

N'oubliez pas que The Hull Electric Company est une industrie de Hull qui contribue de multiples façons, au bien-être et à la prospérité de ce district.

Lorsque vous allez magasiner, voyagez avec confort et sécurité en vous servant des facilités que vous offrent The Hull Electric Company.

Le conseil de ville de Hull

Maire: Alphonse Moussette.
Échevins: François Tremblay, Joseph Baker, Edmond Laramée, Georges Bilodeau, J.-A. Morin, J.-P. Cadieux, Rodolphe Gratton, Emile Domplere, Adélard Beauchamp, Eugène Dagenais, F. Ernest St-Jean, Henri Gauthier, Antonio Desjardins, Hector Tessier.
Greffier: H.-Léon Leblanc.
Trésorier: Joseph Raymond.
Ingénieur civil: Théo. Lanctôt.
Commissaire-Evaluateur: J.-Edgar Bédard.
Directeur du Service des Incendies: Emile Bond.
Chef de la Police: Frédéric Maréchal.

NOS MEILLEURS VOEUX

(Suite de la page 9)

leur demeure. La stabilité, l'honnêteté et l'assiduité au travail de ses artisans, rendent les grèves plus que rares. L'ordre et la bonne entente y règnent.

Taxes

Le taux de la taxe municipale dans notre ville n'est que 15 du mil. Nous n'avons pas la taxe municipale sur le revenu. De plus, les autorités sont toujours disposées à accorder aux industries, les exemptions de taxes, aux termes de la loi.

Eau

La ville possède, en abondance, l'eau douce, si nécessaire pour un grand nombre d'industries. Des échantillons de cette eau sont fournis sur demande. De plus, la Cie E.-B. Eddy possède un filtre très moderne et de capacité suffisante pour répondre à toute demande.

Moyens d'Education

Hull possède quatre églises catholiques et trois églises protestantes.

L'Ecole technique, subventionnée par le gouvernement provincial, prépare des experts pour les différentes branches de l'industrie. Les professeurs, formés à l'école normale de la ville, desservent les quinze écoles tant françaises qu'anglaises. Les premières années de l'enseignement primaire supérieur sont données au Collège sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. La proximité d'Ottawa permet cependant aux plus ambitieux, de poursuivre cet enseignement encore plus loin.

Tourisme

Les prix modiques de nos nombreux hôtels font affluer annuellement les touristes venant de toutes parts. Le confort n'y laisse rien à désirer. Les attractions y sont des plus variées: la vallée de la Gati-

Alexandre Taché député de Hull

M. Alexandre Taché, député unioniste de Hull, et président du Comité des comptes publics, est né à St-Hyacinthe le 17 août, 1899, fils de feu J. de L. Taché, autrefois imprimeur du Roi et Bibliothécaire général du Parlement à Ottawa.

Le député de Hull fit ses études primaires à St-Hyacinthe et ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et à l'Université d'Ottawa.



M. ALEXANDRE TACHÉ, M.P.P.

tawa. En 1920, Me Alexandre Taché reçut son diplôme de bachelier en arts de l'Université d'Ottawa et celui d'avocat de l'Université de Montréal en 1923.

De 1923 à 1936, le député de Hull pratiqua le droit à Hull avec Me J.-A. Parent, sous la raison sociale, Parent et Taché. Depuis le premier octobre, 1936, il pratique le droit seul.

Candidat à la députation provinciale pour la première fois en 1926, il est élu par une majorité de 800 votes comme candidat de l'Union nationale.

Le député de Hull est l'un des meilleurs "débatteurs" à l'Assemblée Législative et préside les séances du Comité des comptes publics avec dignité et fermeté.

En octobre 1925, Me Alexandre Taché épouse Berthe, fille de M. et Mme Hector Lafamme, de Hull. De ce mariage sont nés six enfants, dont cinq vivent: Alexandre, Yolande, Pierre, Suzanne et Lise.

Le député de Hull a participé à toutes les campagnes politiques fédérales et provinciales, depuis 1923, tant dans l'est d'Ontario que dans le district de Hull.

neau, avoisinant la ville, est réputée pour ses beautés naturelles, la pêche et la chasse. Les accidents du sol attirent les amateurs du ski. La région est dotée de plusieurs excellents terrains de golf et de tennis, d'une piste de course moderne, etc., etc.

Nous offrons une cordiale bienvenue à tous dans notre site pittoresque et enchanteur!

Hommages de

EDM. LARAMEE

HOMMAGES

DE

H.-O. BOULT



CIE HOTEL WINDSOR

Chambres modernes, \$1 et plus

à l'épreuve du feu HULL 5 minutes d'Ottawa

AVEC LES HOMMAGES DE

J.-NOEL BEAUCHAMP, C.R.

AVOCAT

SUBSTITUT DU PROCUREUR GENERAL

190, RUE PRINCIPALE

HULL, P. Q.

On se hâte de terminer le dirigeable "LZ-130"

FRIEDRICHSHAFEN, 19. — Les travaux se poursuivent avec une extrême rapidité au "LZ-130", le dirigeable semblable à l'"Hindenburg" et qui doit le remplacer dans le service à travers l'Atlantique. La charpente métallique est déjà presque entièrement reconstruite de toile. Les nacelles pour le pilote et les moteurs ainsi que la cabine du passager sont presque terminées. Environ 50,000 personnes ont visité le terrail au cours des derniers jours.

Triduum solennel chez les Pères Trinitaires

La dévotion à la très Sainte Trinité est le patrimoine tout spécial de l'Ordre Trinitaire et la forme caractéristique de sa spiritualité. En effet, costume, armoiries, usages, tout porte le religieux trinitaire à sa dévotion de prééminence.

Aussi, la fête de la Très Sainte Trinité revêt-elle un cachet de particulière dignité à Saint-Jean de Matha, paroisse desservie par les Trinitaires depuis 1924. Un Triduum commencera le 20 courant à 7 heures.

Les bienfaiteurs de l'Ordre et les amis de l'Oeuvre du Noviciat des RR. PP. Trinitaires sont cordialement invités à se joindre aux paroissiens de Saint-Jean de Matha pour rendre à la Divinité trois fois sainte leurs hommages d'amour et de vénération.

Dimanche, jour de la fête de la Très Sainte Trinité, tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront l'église Saint-Jean-de-Matha et la chapelle du Noviciat Trinitaire situé à 1935 Saint-Antoine, pourront gagner, à chaque visite, une indulgence plénière "toties quoties" applicable aux âmes du purgatoire. (Communiqué)

M. Arthur-B. Smith président des Annonceurs

M. Arthur B. Smith, surintendant de la publicité pour les Chemins de fer nationaux du Canada, a été élu, hier, président du Club des Annonceurs, lors de l'assemblée annuelle tenue à l'hôtel Mont-Royal.

Les autres officiers élus sont les suivants: président-honoraire, Leo-D. Cox; 1er vice-président, Murray-R. Chipman; 2ème vice-président, René-B. Perrault; aviseur légal honoraire, G. Dutaud, C.R.; auditeur honoraire, Arthur Robert Schurman, C.A.; secrétaire-trésorier, W. H. Barker.

Ont été réélus directeurs: MM. N. W. Crawford, William C. Stannard, Marshall M. Foss, Robert R. Hara, R. S. White, L. F. Wainwright et B. W. Turnbull. Les nouveaux directeurs sont MM. Marshall Close, L.-H. Ducloux, B. W. Keightley, E. Little, K. J. McArdle, S. A. Redwood et J. A. Fairbairn-Smith.

D.-A. Campbell président du Club de Réforme

Il y avait, mardi soir, assemblée annuelle du club de Réforme. Ont été élus: président, en remplacement de Me René Thérberge, sortant de charge, M. D.-A. Campbell; 1er vice-président, M. Phillips Brals; 2ème vice-président, M. John-G. Ahern; trésorier, M. J.-Albert Daigle; secrétaire, M. Pierre Décarie et George-F. Styles; directeurs, MM. D.-A. Campbell, John-G. Ahern, Sam O'Guinick, W.-L. Murray, Aimé Geoffrion, Philippe Brals, Léon-Mercier Gouin, Albert Daigle, Rosaire Gratton et Georges Richer.

L'AFFAIRE BOUCHARD

Au début de l'audience des Assises de la Cour du Banc du Roi, hier matin, le procès en libelle diffamatoire intenté à M. Paul Bouchard, directeur du journal "La Nation" de Québec a été, après lecture d'un plaidoyer écrit de la défense, ajourné au 27 mai courant.

SPECTACLES et CONCERTS

Elvire Popesco et Victor Boucher au St-Denis, samedi

Parmi les plus fins et les plus délicats artistes parisiens il faut placer au tout premier rang Victor Boucher et Elvire Popesco. Le dynamisme de celle-ci s'allie très bien à la finesse ironique de celui-là et à tous deux, ces artistes uniques, forment un couple d'une rare qualité intellectuelle.

Or, pour la première fois dans l'histoire du cinéma, le public aura le délicieux plaisir de les voir ensemble dans une pièce de Verneuil, "La méprise de Mme Vidal". Pour un bijou de comédie... c'est un bijou et précieux aussi. Du commencement à la fin se sont des réparties fines, des mots qui portent, des répliques ingénues, ironiques, drôles et d'un ton dont on a trop perdu l'habitude au cinéma parlant.

Le second film sera: "Hélène", avec la si sympathique Madeleine Renaud au visage si pur, si ingénu. Ici cependant, ce visage se durcit car Hélène, seule dans la vie doit en soutenir tout le fardeau. "Hélène" prouve que les femmes ne sont jamais lâches.

"No Man of her Own" avec Clark Gable et Carole Lombard au Loew's demain

La revue scénique qui prendra l'affiche du théâtre Loew's, la semaine prochaine, commençant demain, est intitulée: "Melody, Mirth and Maids", et met en vedette Lester Cole et ses Singing Midshipmen, avec la sensation de l'année, "The Girl in the Moon".

Deux des meilleurs films de l'année passeront sur l'écran. Le premier, "No Man of Her Own", réunissant les deux amoureux hors de l'écran qui font le plus sensationnellement, Clark Gable et Carole Lombard. Et ces deux vedettes si populaires, s'en donnent à cœur joie. La distribution comprend en plus, Dorothy Mackaill, George Barbier et Paul Ellis.

Comme second film, le Loew's présentera "Hills of Old Wyoming" avec William Boyd, Gail Sheridan et George Hayes.



Un plateau gigantesque pour "Café Metropole"

Presque à chaque groupe de 10 films qu'Hollywood met en production, un studio monte, presque infailliblement, un "plateau" (set), sensationnel et extraordinaire et qui éclipse en volume tous les précédents. Tel fut le cas pour les studios 20th Century-Fox lorsqu'ils préparèrent leur dernier grand film "Café Metropole", mettant en vedette Loretta Young, Tyrone Power et Adolphe Menjou, et qui prend l'affiche du théâtre Capitol demain.

Le plateau sur lequel fut tourné "Café Metropole", occupait, en entier, le "Will Rogers Memorial Stage", aux studios 20th Century-Fox pour lesquels le célèbre comédien tourna tant de films, et équivalait en grosseur, à un "bloc" complet d'une ville. Une équipe de 250 ouvriers, travaillant sur trois cédules de 24 heures, fut employée, sans compter plus de 200 gros réflecteurs qui déployaient assez d'énergie électrique pour fournir de la lumière à une ville modérément grande.

La distribution "Café Metropole", comprend en plus de Loretta Young, Tyrone Power et Adolphe Menjou, l'unique Gregory Ratoff (qui est l'auteur de l'histoire sur laquelle le scénario de Jacques Deval est basé), Helen Westley et Charles Winninger, le populaire "papa" de "Three Smart Girls".

Allô, Paris!

CABARET D'ART FRANÇAIS
chez Kerkulu et Odiau

CE SOIR, DERNIERE DE
"SOYONS RUSSSES...
SOYONS ROSSES!"

Commencant demain à 10 h. p.m.
NOUVELLE REVUE
de HENRI LETONDAL
"PARIS...C'ITTE"
CHANT — DANSE — ATTRACTIONS
Réserver ses tables à L.A. 2348.

Paul Trépanier au Mont-Saint-Louis ce soir

Voici le programme du récital que donnera M. Paul Trépanier, ténor canadien-français bien connu, ce soir, à la salle du Mont Saint-Louis.

Sémélé (Air de Jupiter), Handel, Iphigénie en Tauride (air de Pylade), Gluck, Paul Trépanier; Sonata Op. 57 (Appassionnata), Beethoven, Allegro assai, Andante con moto, Allegro ma non troppo — Presto, Jean Leduc; Zum Schluss, Schumann, Oü vas-tu, Schubert, Liebestram, Liszt-Schilpe, Paul Trépanier; le bonheur est chose légère, Saint-Saëns, Louise (Sérénade), Charpentier, Le jongleur de Notre-Dame (Prière à la Vierge), Massenet, Paul Trépanier; Préludes, Chopin, 22-Molto agitato, sol mineur; "Révolte", 23-Moderato, fa majeur; "Naiades jouant", 15-Sostenuto, ré bémol majeur; "Mais la mort est là dans l'ombre; 3-Vivace, sol majeur; "Le chant du ruisseau", Valse... Vivace... mi mineur, Chopin, Jean Leduc; Menuet, Exaudet, Chanson roumaine, Daunais, Mon... chez nous Dalcroze, Le vieux jaloux Colomb, Paul Trépanier; "The rose of Tralee, Glover, Manon (Ah! fuyez doucement image), Massenet, Paul Trépanier.

CONSTRUCTION D'UNE VILLE ENTIERE POUR "THE ROAD BACK"

HOLLYWOOD. — Neuf cents extra ont trouvé de l'emploi, cette semaine, aux studios Universal, dans le film "The Road Back", que James Whale est à diriger.

Ces acteurs feront partie de la population de Klosterburg, en Allemagne, qui s'émurent quand la première vague de la révolution balaya ce pays à la suite de la chute du gouvernement impérial d'Allemagne.

Le plateau sur lequel ils travaillent est le plus grand à Hollywood. Il a été construit spécialement pour "The Road Back" et n'a jamais encore été photographié. Il comprend 38 bâtisses avec rues et parcs publics, et couvre quatre acres et demi de terrain.

Des rues et trottoirs permanents, en ciment, ont été construits. Les édifices sont bâtis sur des fondations en ciment au lieu des piliers de bois habituels et resteront en permanence.

Les acteurs qui apparaissent dans ce film pour remplir les rôles de jeunes soldats allemands de retour des tranchées sont John King, Maurice Murphy, Slim Summerville, Andy Devine, Dick Cromwell, Larry Blake, Henry Hunter, Gene Garrick, Noah Beery, Jr, et John Emery. Les autres acteurs qui font partie des grandes scènes sont Louise Fazenda, William B. Davidson, Lionel Atwill, Arthur Hohl, Laura Hope Crews, Girardot, Barbara Read et Jean Rouverol.

3e SEMAINE DE "A STAR IS BORN"

"A Star is Born", la grande production Technicolor de David O. Selznick qui attire des foules records au théâtre Palace depuis deux semaines, sera conservé à l'affiche pour une troisième semaine commençant demain. A la demande générale, la direction a retardé sa présentation de "Shall We Dance" pour permettre à ceux qui n'ont pas encore vu "A Star is Born", et à ceux qui veulent le revoir, de le faire.

L'on sait que "A Star is Born" est le premier film jamais produit par Hollywood, nous démontrant la vie difficile des vedettes de la capitale du cinéma. Fredric March et Janet Gaynor, dans les principaux rôles, font preuve d'un talent remarquable. La distribution comprend en outre, Adolphe Menjou, May Robson, Andy Devine, Lionel Stander et Edgar Kennedy.

"CESAR" AU CINEMA DE PARIS SAMEDI

Le grand jour approche. En effet c'est samedi au Cinéma de Paris que l'on pourra voir le super chef d'oeuvre de Marcel Pagnol, "César" suite et dénouement de "Marius" et "Fanny".

Jamais un film n'aura été attendu avec autant d'impatience mais par contre jamais un film n'aura eu autant de qualités pour plaire au public, satisfaire pleinement sa curiosité. Enfin un film au-dessus encore de toute la publicité qu'on a pu lui faire.

D'abord il est signé Pagnol. Le succès formidable et encore tout récent de la reprise de "Marius" et "Fanny" a prouvé que tout le monde connaît Pagnol et apprécie son génie dans la façon de faire parler des gens humbles, de mettre en leur bouche des phrases si pleines de vie, de sentiments tragiques ou de blagues comiques. Or, Pagnol dans "César" s'est tout simplement surpassé.

Donc, dès samedi, en foule au Cinéma de Paris pour applaudir au triomphe d'un film unique dans l'histoire du cinéma français.

Doris Nolan en vacances

HOLLYWOOD. — Doris Nolan, la vedette du grand film musical "Top of the Town" et que l'on verra prochainement aux côtés de John Bolles dans la production Universal "As Good as Married", est actuellement en Floride, où elle prend quelques semaines de vacances, inognito, en la compagnie de sa soeur Gladys. Ses studios ont annoncé que son prochain film sera "Flight Surgeon".

ST-DENIS PRESENTE

Fernandel et sa fille Josette dans
"JOSETTE"
Aussi "La Mystérieuse Lady"
avec Gina Manes

ELECTRA

Jusqu'à vendredi - 3 grands films
"AU SON DES GUITARES"
avec Tino Rossi - Paul Azais
Aussi "Notre-Dame D'Amour"
avec Berval et Lise Delamare
Et "Le Dernier Chapitre"
avec Paul Lukas

"ARMORED CAR"

HOLLYWOOD. — Quatre nouveaux acteurs viennent d'être ajoutés à la distribution de "Armored Car", une production Universal basée sur l'histoire de William Pierce, dirigée par Lewis R. Foster et que l'on tourne depuis deux semaines aux studios Universal. Les nouveaux acteurs sont: Jack Powell, Tom Kennedy, Tony Hughes et Charles Sullivan. Les principaux rôles sont tenus par Robert Wilcox, Judith Barrett, Cesar Romero et Irving Pichel.

LOEW'S Vendredi

* GABLE — LOMBARD dans "NO MAN OF HER OWN"
* Sur la scène "Melody-Mirth-Maids"
* William Boyd dans "Hills of Old Wyoming"
* En primeur! Film exclusif de Metro sur le couronnement
* "The Girl in the Moon" EN PERSONNE.
DERNIERES FOIS AUJOURD'HUI SUR LA SCENE
"RADIO CITY FROLICS"
A L'ECRAN
The Hit Parade et Navy Blues

IMPERIAL

Dernier jour aujourd'hui
"THE SILENT BARRIERS"
Autre grand film "Woman Wise"
3 jours commençant demain
Jeanette MacDonald, Nelson Eddy dans
"MAYTIME"
avec John Barrymore
AUTRE GRAND FILM
Gay Kibbee et Una Merkel dans
"Don't Tell The Wife"
CE SOIR A 9 HEURES
SOIREE D'ENCAN

CAPITOL Maintenance

Olivia De Havilland et Ian Hunter dans
"CALL IT A DAY"
Attraction supplémentaire
"FAIR WARNING"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 30c

PALACE 2e GRANDE SEMAINE

Janet Gaynor et Fredric March dans
"A STAR IS BORN"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 15c

PRINCESS Maintenance

"FIFTY ROADS TO TOWN"
avec Don Ameche et Ann Sothern
Attraction supplémentaire
"CHAN AT THE OLYMPICS"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 15c

* HIS MAJESTY'S *

Deux fois par jour
2 h. 30
8 h. 30
FRANK CAPRA'S
RONALD COLMAN
LOST HORIZON
Bons fauteuils 50c, 75c, 1.00
Quelques-uns à \$1.00 et \$1.50

FORUM
22 MAI au 29 MAI
Mat. 2.30 Soir 8.30

HAMID AND MORTON REPRESENTATION D'ANIMAUX DOMPTES
THE WORLD'S NEWEST BIG SHOW

Original et merveilleux
Un spectacle sans pareil par le monde entier.

20 bouffons
50 chevaux
Les 4 Arlés
400 acrobates fameux

Entrée 50c. Quelques sièges \$1.
Enfants 25c.

NOUVEAU SPECTACLE! A PARTIR DE LUNDI
"ROYAL FROLIC"
Nouvelle troupe de vedettes • Brillante revue musicale DE JOLIES FEMMES

LIDO
RUE STANLEY PL. 8000

- Pas de charge de couvert
- Dîner de luxe de 6 à 10 h. p.m.
- Danse continuelle
- 3 représentations chaque soir

30 ANS • 1907 — 1937 • 30 ans

30e ANNIVERSAIRE
DE
L'HÔTEL PAPINEAU
GRANDE SOIREE SPECIALE
LE 20 MAI 1937
Au LION D'OR, 1676 est, rue Ontario
SOUVENIRS • \$1.25 (GOUTER COMPRIS)

L'HORAIRE DES SPECTACLES

HIS MAJESTY'S. — "Lost Horizon" à 2 h. 30 et 8 h. 30.

CAPITOL. — "Fair Warning" à 10 h. 00; 12 h. 46; 3 h. 32; 6 h. 18; 9 h. 04. "Call It a Day" à 11 h. 13; 1 h. 59; 4 h. 45; 7 h. 31; 10 h. 17; 11 h. 42.

PALACE. — "A Star is Born" à 10 h. 39; 1 h. 24; 4 h. 09; 6 h. 54; 9 h. 39.

PRINCESS. — "Charlie Chan at the Olympics" à 10 h. 00; 12 h. 43; 3 h. 26; 6 h. 09; 8 h. 52. "Fifty Roads to Town" à 11 h. 20; 2 h. 03; 4 h. 46; 7 h. 29; 10 h. 12.

ST-DENIS. — "Josette" à 12 h. 30; 2 h. 30; 4 h. 30; 6 h. 45. "La Mystérieuse Lady" à 1 h. 55; 5 h. 05; 8 h. 25.

CINEMA DE PARIS. — "Marins" à 11 h. 44; 3 h. 48; 8 h. 00. "L'Amour" à 1 h. 39; 5 h. 43; 9 h. 55.

PAUL MUNI ET MIRIAM HOPKINS REUNIS POUR LA PREMIERE FOIS

Bien qu'ils soient à l'écran deux vedettes d'envergure et qu'avant de débiter à l'écran ils aient joué dans plus d'une pièce, Paul Muni et Miriam Hopkins viennent seulement de jouer ensemble pour la première fois dans la grande production RKO Radio, "The Woman I Love", qui prend l'affiche du théâtre Princess, demain.



Miriam Hopkins

M. Muni et Mlle Hopkins, malgré leur carrière bien diffé-

rente, ont atteint le même but. Muni est né en Autriche, le fils d'une famille de théâtre. Il monta sur la scène pour la première fois alors qu'il était enfant et que ses parents étaient en tournée. Il atteignit finalement New-York où il fit sensation.

Mlle Hopkins est la fille d'une famille de Georgie et débuta dans sa carrière dans des pièces étudiantes. Elle arriva sur le Broadway alors qu'elle était danseuse de ballet, artiste de vaudeville, et vedette de la comédie musicale, en plus de posséder une réputation enviable comme artiste dramatique.

Durant plusieurs années Muni et Mlle Hopkins furent vedettes avec le célèbre Théâtre Guild de New-York. Muni fut le premier à faire du cinéma, venant à Hollywood au début de 1929 pour débiter dans "The Valiant". Mlle Hopkins parut devant la caméra pour la première fois l'année suivante dans "Fast and Loose", film qui fut tourné à un studio de Long Island.

Tous deux ne furent guère satisfaits de leur premier rôle à l'écran, mais tous deux par contre, ne tardèrent pas à devenir grande vedette avec "A Fugitive from a Chain Gang" et "Splendor", respectivement. Parmi leurs plus récents succès l'on remarque, pour Muni, "The Story of Louis Pasteur", "Black Fury", "Dr. Socrates" et "The Good Earth", et pour Mlle Hopkins, "These Three", "Barbary Coast", et "Men Are Not Gods".

On est né pour les grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même.

MASSILLON

cialiste" extraordinaire de Hollywood.

En garde contre l'incendie

Grâce à la courtoisie de M. J. Marchand, vice-président et gérant de la maison CORROON and REYNOLDS, nous publions ici une série de cinq articles sur la protection contre les incendies. Il s'agit de précieux conseils que chacun doit mettre en pratique.

Les appareils électriques

Vous pouvez à nouveau être utiles si vous vous donnez la peine d'inspecter tous vos risques. Vérifiez que les grille-pain, les fers à repasser et à friser, les chauffeuses portatives, les lampes de table, les petits moteurs et autres appareils électriques ne présentent aucun danger au moment où l'assurance nous est soumise.

Voyez que la prise murale soit solidement fixée, que les coupe-circuit fonctionnent normalement, que le contact entre les appareils et le fil soit bon, que le cordon flexible soit en bon état et que l'isolant tienne partout. Enfin, vérifiez s'il y a quelque abat-jour en papier sur la lampe de table ou les appliques, si les fusibles ont l'ampérage voulu — au minimum 10 ou 15 ampères — si on ne les a pas remplacés par des pièces de monnaie, si les appareils eux-mêmes fonctionnent normalement.

Si tout cela est bien au point, on évitera de nombreux sinistres et on épargnera probablement des vies humaines.

Si on se sert continuellement de fers à repasser, il faudra faire installer une lampe indicatrice. Dans le cas de fils souples assez longs, il faut également veiller à ce qu'ils ne soient pas soutenus par du fil de fer ou accrochés à des clous, appuyés sur des tuyaux de fer ou attachés avec de la ficelle.

En surveillant tous ces petits faits qui ont leur importance, nous contribuerons à diminuer le nombre des sinistres.

Le R. P. Joseph Paré s'embarquera pour l'Europe avec le R. P. Henri Lalande

Le R. P. Henri Lalande, ancien aumônier général de l'A.C.J.F., arrivé au Canada en août dernier doit s'embarquer bientôt pour retourner en France.

Depuis près de neuf mois, le R. P. Lalande a parcouru l'Ontario, le Québec et l'Acadie française et s'est occupé, avec tact et dévouement, d'apporter aux aumô-

nières et aux dirigeants de l'A.C.J.C., les fruits de sa longue expérience en matière d'action catholique et d'organisation de mouvements spécialisés de jeunesse.

Etant ici en voyage de repos, le révérend Père a dû faire un séjour à l'hôpital par suite des fatigues accumulées au cours de ces tournées apostoliques. Les médecins ont exigé qu'il fut accompagné pour retourner en Europe et le R. P. Joseph Paré, s.j., aumônier général de l'A.C.J.C. a été désigné à cette fin par ses supérieurs.



(Photo Dumas)

R. P. JOSEPH PARÉ

Comme représentant attitré de l'A.C.J.C., le R. P. Paré assistera

au congrès de la J.O.C. française, le 18 juillet prochain et aux fêtes du 25^e anniversaire de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge, qui aura lieu le mois suivant à Bruxelles. Il profitera aussi de son voyage pour visiter les différents mouvements spécialisés de France et de Belgique et sera heureux, à son retour, de faire bénéficier l'A.C.J.C. nouvelle des expériences françaises et belges qui sont, on le sait, de toute première valeur relativement à la spécialisation.

Les deux aumôniers s'embarqueront à bord de l'Alania, de la ligne Cunard White Star, vendredi le 21 mai, à 11 heures a.m. (heure avancée).

Le Comité Central de l'A.C.J.C. leur souhaite bon voyage et invite tous les membres de l'Association à venir assister au départ. Il remercie bien cordialement le R. P. Lalande de sa si généreuse collaboration et félicite le R. P. Paré de l'honneur qui lui échoit et qui marque la récompense de ses nombreux travaux apostoliques.

Bon voyage à nos sympathiques et dévoués collaborateurs.

N. B. — Toute correspondance au nom des voyageurs devra être adressée au Secrétariat de l'A.C.J.F., 14, rue d'Assas, Paris (VIe).

M. PAUL RANGER, C.R., PARLERA DES MINES

Un dîner-causerie de la Chambre de Commerce junior du district de Montréal aura lieu mardi le 25 mai, à 6 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsor. Le conférencier, M. Paul Ranger, C.R., parlera des mines du Québec. Il y aura projection d'une pellicule cinématographique documentaire sur l'exploitation d'une mine.

Une entrevue avec Johnny Mack Brown

HOLLYWOOD. — L'autre jour un membre de la distribution du film Universal "Wild West Days", demanda à Johnny Mack Brown, qui en est le protagoniste, quel genre de rôles il préférerait interpréter. Sans hésiter, celui-ci répondit qu'il avait une préférence pour les films d'action, car les interprètes de ces films ont une carrière bien plus longue. Comme preuve de sa théorie, Johnny Mack Brown cita une longue liste de vedettes de films à épisodes et Western, qui, bien qu'ayant dépassé la fleur de l'âge, sont encore d'admirables spécimens d'hommes, capables de jouer encore des rôles de héros romanesque. Mais ceci ne veut pas dire que les rôles dramatiques lui répugnent. Il a joué aux côtés de Greta Garbo, Joan Crawford, Mary Pickford et beaucoup d'autres étoiles célèbres.

FRANK CAPRA ET ARCHIE BECKINGSALE

Décidant un jour, durant le filmage de sa plus grande production "Lost Horizon", actuellement au His Majesty's, qu'il était temps d'augmenter sa distribution de 500 membres, Frank Capra envoya un mot à Archie Beckingsale. Et avant que le célèbre directeur ait eu le temps de changer d'idée, 500 pigeons faisaient leur apparition sur le plateau de Sangri-La.

Lorsque vous êtes à Hollywood, et que vous voulez des pigeons, Archie est l'homme qu'il faut voir. Pas parce qu'il se fait une spécialité d'en vendre, mais bien parce qu'il se fait une spécialité de fournir ces charmants oiseaux aux directeurs de cinéma. Un autre "spé-

RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

La publication d'une série complète d'articles, dûs à la plume de quelques-uns des meilleurs "journalistes parisiens radiophoniques" faite par une revue française, me donne l'occasion de repérer de cette forme particulière de journalisme, d'actualité en ce moment où elle tend à se développer de plus en plus.

On ne lira pas sans profit certaines indications données par des confrères ayant acquis, en cette matière, une incontestable autorité.

M. Maurice Bourdet — par exemple — qui depuis plus de quatre ans dirige le journal parlé du grand organe "Le Petit Parisien", et qui ayant remarqué que le titre de "journal" lui paraissant impropre, il a fini par le troquer contre celui de "Physionomie de la journée", commence par avouer qu'il serait bien empêché de dire comment il le compose.

"Tout dépend — ajoute-t-il — de la matière qui m'est offerte.

"Certains soirs je n'ai — si j'ose dire — qu'à laisser parler les événements. Ils se suffisent à eux-mêmes. D'autres fois je commente certaines informations qui méritent d'être éclaircies; et ce travail excède la simple nouvelle. Il

"demande une somme de connaissances préalable qui, en réalité, me contraignent à m'attaler, dès le matin, à ma tâche du soir.

"Mais quelques surprises que me réserve la journée, je ne dois jamais m'écarter du principe essentiel qu'un journal parlé, ou qu'une physionomie, doit être dépouillé de tout verbiage. L'auditoire veut être renseigné. Il faut lui présenter les faits sous une forme agréable — autant que possible — dans un ordre assez simple pour assurer toujours la primauté à la nouvelle la plus importante, nationale ou internationale. La classification en chronologique ne me semble pas, en effet, correspondre aux besoins de ce temps. C'est pour cela qu'il faut en arriver à créer une "mise en page" des ondes...

Nous verrons demain, l'avis d'autres éminents journalistes radiophoniques parisiens.

— LE CRITIQUE MASQUE.

JEUDI, LE 20 MAI

CKAC

Matinée

7.15—Mélodies rythmées.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Sérénades matinales.
8.15—Nouvelles.
8.30—Chansons françaises.
9.00—L'heure de la ménagère.
9.15—Les deux copains.
9.30—Bonjour Madame.

10.00—Programme commercial.
10.15—Récital d'orgue.
10.30—La broderie moderne.
10.45—Programme commercial.
11.00—Chansonnettes.
11.15—Musique de concert.
11.30—Programme commercial.
11.45—Boîte à surprises.

Après-midi

12.15—Programme commercial.
12.30—Le commentateur.
12.45—Programme commercial.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Mercuriale des produits laitiers.
1.17—Température.
1.18—Extraits d'opérettes.
1.45—Le plan d'améliorations aux habitations.
2.00—L'apprentissage de la vie, par Odette Olligny.
2.15—Programme commercial.
2.20—Le monde féminin.
2.45—Nouvelles instrumentales.
3.00—Bill Wright, vice-président.
3.30—"Do You Remember?"
4.00—Chant par Bob Buron.
4.15—"Noveltyers".
4.30—Musique militaire.
5.00—Événements sociaux.
5.20—Récital de piano.
5.30—Le programme du foyer.

Soirée

6.15—Intermède d'orgue.
6.30—L'heure récréative.
7.00—Variétés musicales.
7.15—Le curé de village.
7.30—Les consultations du Dr. Tranquille.
7.45—"Dans les griffes du diable".
8.00—La fanfare de l'Académie du Sacré-Cœur de Soré.
8.30—Radio-encyclopédie.
9.00—Le programme d'amateurs du major Bowes.

10.00—Musique de danse.
10.15—Radio-journal.
10.30—Musique de danse.
11.00—Le reporter sportif.
11.10—Musique de danse.
12.00—Radio-minuit.
12.15—Musique de danse.

CHLP

Matinée

9.00—Chansons françaises.

Maison établie depuis 40 ans

Adolphe Lemay

LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

25 est, rue Laurier
DOLLARD 0837

Succursales:

7601, N.-Dame Est
CLairval 26934238, rue Adam
CHerrier 7020

Montréal

9.30—Musique d'orgue.
9.45—Programme commercial.
10.00—Programme commercial.
10.15—Programme commercial.
10.30—Programme commercial.
10.45—Musique de danse.
11.00—Musique classique.
11.30—Programme commercial.
11.45—Programme commercial.

Après-midi

12.00—L'heure féminine.
12.15—Programme commercial.
12.30—Programme commercial.
12.45—L'heure féminine.
2.00—Variétés instrumentales.
3.00—"Pacific Parade".
3.30—"Just About Time".
4.00—Radio-baseball.
5.30—Méli-Mélo.

Soirée

6.00—Programme commercial.
6.15—Variétés.
6.30—Radio-annuaire.
7.30—"Gypsy Fortunes".
7.45—Arthur Lapierre, ténor.
8.00—"For Mother and Dad".
8.30—Madame X, graphologue.
8.45—La princesse de l'air.
9.00—Les Vive-la-Jolie.
9.30—Orchestre.
10.00—Concert.
10.30—Musique de danse.

CFCF—CFCX

Matinée

7.45—Nouvelles du matin.
8.00—"Morning Devotions".
8.15—Mélodies.
8.30—Cherrie.
9.00—"Breakfast Club".
9.30—"Personal Column of the Air".
9.45—The House of Peter McGregor.
10.00—Dorothy Dale.
10.30—Cecil & Sally.
10.45—"Health Talks, by the Matron".
11.00—"Foundation of Youth Program".
11.15—Programme musical.
11.30—Hughes Hall.
11.50—"Happy Dan".
11.55—Nouvelles.

Après-midi

12.00—"Sunshine Revue".

CRCM

Soirée

5.00—Concert.
6.00—Cotes de la Bourse.
6.15—Le disque pour tous.
6.30—Martinez, ténor.
6.45—"Semez et vous récolterez".
7.00—"Friendly Music by DeCourcy".
7.30—Service des nouvelles.
7.45—"Cabin in the Cotton".
8.00—"Music and You".
8.30—Les concerts symphoniques populaires de Boston.
9.15—"Pageant of the Fleet".
9.30—"Midnight in Mayfair".
10.00—"The Ghost Room".
10.30—Causerie sur le plan d'amélioration aux habitations.
10.45—Radio-journal.
11.00—"Listening Time by the Sea".
11.30—Soliloque.

Bonjour Madame!

Quedis-tu? Que dit-on!

Des recluses, quoi!

Oui, c'est un drôle de pays!... Un pays où les femmes ne sortent jamais! — Comme cela doit faire ennuyeux dans les rues de Mozab. Si les recluses Mozabites voyaient ce régiment en jupons qui se balade tout le long du jour dans notre métropole, ces femmes qui vont et viennent dans les grands magasins de neuf heures du matin à sept heures du soir... et que l'on ne peut pas rejoindre chez elles avant l'aube...! Que diraient-elles les femmes du Mozab? Les femmes du Mozab sont jolies, elles ont des maris peut-être plus facilement que les femmes de chez nous; elles ont le soleil, les sables, les palmiers, une petite maison qui ne demande qu'un coup de balai, et des enfants qui s'élevaient tout seuls. (Comme les nôtres).



JOVETTE

Mais contrairement aux mœurs de chez nous. Elles ne sortent pas, d'abord parce que les maris voyagent, et ensuite parce qu'ils sont jaloux. Et encore, parce que le maître exige beaucoup d'elles. L'époux a acheté sa femme comme il a acheté son habit: alors il en est le propriétaire. C'est lui qui a commandé dès le premier jour de son mariage: le lundi, tu feras les remèdes, le mardi, les parfums, le mercredi, de la broderie. Le jeudi, tu peigneras ta belle-mère. Et le reportage ajoute consciencieusement: "Bien des chevelures sont habitées." Je ne me rappelle pas trop bien ce que l'on peut faire le reste de la semaine.

Mais qui en voudrait parmi vous, de la vie des femmes Mozabites? Qui en voudrait de la reclusion? et de la petite séance de peigne fin le jeudi?

Aussi quand le journaliste a demandé à la brune Mozabite, toute couverte de bijoux: "Cette vie de solitude ne vous ennue pas?" elle a souri, sans rien dire. Elle n'a pas répondu comme cette brave et vieille célibataire canadienne à qui on demandait la même chose: "Vous ne vous ennuyez pas, mademoiselle Zéphirine, de passer ainsi votre vie toute seule? il me semble qu'avec un bon mari, pourtant..."

— Non, n'insistez pas, monsieur, a-t-elle répondu. Je ne m'ennuie pas parce que j'ai trois compagnons qui valent un homme: "Un perroquet qui jure toute la journée, un chien qui grogne toute la journée, et un chat qui sort toutes les nuits."

N'empêche qu'elle avait bien du chagrin, mais il y a des femmes qui sont si orgueilleuses, elles n'aiment pas moins, mais... enfin vous comprenez ça, monsieur.

Jovette.

BINGO A LA PAROISSE SAINTE-CUNEGONDE

Un grand bingo aura lieu ce soir jeudi, ainsi que vendredi et samedi, à 8 h. p. m., à l'école Ibergville, 2247, rue Dufosse, paroisse Sainte-Cunégonde. Le profit ira à l'organisation du Congrès de la Langue Française aux œuvres des retraités fermées de la bibliothèque de l'école. Plus de 500 prix sont à vo-

tre choix. De nombreuses autres attractions sont au programme.

On peut se rendre à l'école Ibergville par les tramways St-Henri ou Notre-Dame. Descendre à la rue Fulford, quelques rues après Guy ou Atwater.

La plupart des âmes demeureraient fermées aux autres âmes, si elles n'avaient souffert; l'épreuve les brise et les force à répandre autour d'elles des flots d'amour.

HOROSCOPE DU JOUR

JEUDI,
20 MAI 1937

Il n'y aura pas de grands progrès aujourd'hui. Les personnes ayant du talent pour la peinture, pour la musique, la danse, le théâtre ou la littérature, et qui emploient une imagination créative dans leur profession, trouveront des grandes opportunités. C'est le jour pour faire des plans. La soirée devra être surveillée afin d'éviter les difficultés.

Voici pour chaque personne et selon son mois de naissance l'horoscope détaillé de la journée.

JANVIER — Vous êtes irritable. Ne craignez rien, tout ira bien.

FEVRIER — Il y a de l'irritation concernant la loi, le crédit et des groupes d'activités concernant des aventures nouvelles.

MARS — Reposez-vous. Il n'y a rien d'important dans l'air aujourd'hui.

AVRIL — Un jour excitant, comparé à la tranquillité d'hier.

MAI — Soyez agréable aujourd'hui. Remettez les intérêts à une autre fois.

JUIN — Vous êtes encore nerveux. Reposez-vous avant de commencer quelque chose de nouveau.

JUILLET — Votre chez-vous est votre palais, mais, par moments, il y a aussi trop de confusion.

AOUT — Votre pensée est toute embrouillée. Ne répondez pas aux lettres avant de réfléchir tranquillement.

SEPTEMBRE — Les finances sont stimulées. Vous vous sentez encore irrité, mais vous devriez vous dominer.

OCTOBRE — Vous êtes de mauvaise humeur; prenez garde à ce que vous dites et où vous allez.

NOVEMBRE — Vous êtes encore nerveux. Reposez-vous pour un peu de temps.

DECEMBRE — Vous êtes très sensible avec vos amis et partenaires. Faites un effort pour être agréable.

Hull, la ville...

A Mlle Laurette Asselin qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de sa sœur, Yvette Asselin.

A M. Alphonse Bernier qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses amis.

A M. Arsène Mondor, 4750 rue St-Hubert, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part des membres de sa famille.

AUJOURD'HUI

Dans le monde féminin

• Collation de diplômes aux gardes-malades de l'hôpital St-Luc, à l'hôpital même, 1058, rue St-Denis, à 4 h. p.m.

OU L'ELEGANCE EST PRATIQUE



Voici un petit gilet qui servira sous le tailleur et en maintes occasions. Il s'agit d'un tricot très élémentaire avec barre forte tout autour. Idéal pour le sport.

AUTORITE

Monsieur — As-tu dit à la cuisinière que sa cuisine ne me plaisait pas?

Madame — Je le lui ai dit.

Monsieur — Et qu'a-t-elle répondu?

Madame — Qu'elle ne préparait plus à manger pour toi.

DISTINGUO!

Au tribunal correctionnel d'une grande ville, un chauffeur d'automobile comparait pour excès de vitesse et pour avoir appelé "âne" l'agent de police qui lui a dressé contravention.

— Alors, dit-il, goguenard, on n'a pas le droit d'appeler âne un agent?

— On ne l'a jamais vu, répond sévèrement le président. Vous ne devez pas insulter la police.

— Mais enfin, insista l'homme, au

Mondanités

Déplacements

— Mme Henri DesRosiers passa la semaine à Québec, l'invitée de sa mère, Mme Gustave Hamel.

— Mme A. Houle passa quelques jours à New-York.

— Le docteur et Mme Alphonse L'Espérance, de Québec, ont passé quelques jours en ville, les invités de M. et de Mme Wilbrod Bheret.

moins peut-on appeler "agent" un âne?

— C'est autre affaire, consent le juge en souriant. Et rien ne s'oppose à cela si ça vous fait plaisir.

— Bon, encaisse le chauffeur triomphant. Et se tournant vers le sergent de ville:

— Au revoir, agent! lance-t-il.

BLONDINETTE —

— Papa gagne un pari



L'INSPECTEUR WADE —

— LE RUBAN VERT.



"Ils sont dans la ligne droite!...
"Field of Glory", No. 2, passe
en avant du favori "Vendina!"



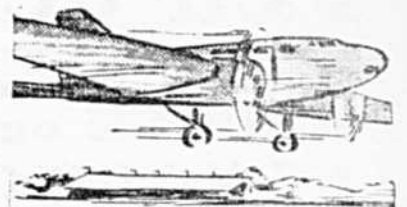
IL S'ÉCHAPPE! Quelle
surprise! "FIELD OF GLORY"
GAGNE, FINISSANT EN
AVANT DE "VENDINA" PAR
6 LONGUEURS!



Allons
ramasser
cet argent!

NOUS
SOMMES
MILLION-
NAIRES!

C'est tout
fini... J'ai...
j'ai perdu.



Pendant que la foule hurle encore,
l'avion de Wade atterrit au centre
de la piste!... Wade attrapera-t-il
Goodie... ou sera-t-il en retard
encore une fois?

Une
question
par
jour

par
Robert Prevost
Courrier historique



Q. — J'ai vu, dans plusieurs actes de concessions de seigneuries, la même formule: "à la charge par le dit censitaire de rendre foy et hommage, etc..." Qu'entendait-on par la "foy et hommage"?

SEIGNEURES.

R. — Sous le régime français, le censitaire ou vassal devait "rendre foy et hommage" au seigneur duquel dépendait son fief. Une quarantaine de jours après avoir été reçu en audience par son seigneur, le vassal devait présenter à ce dernier son "aveu et dénombrement" consistant en la déclaration détaillée de la consistance de sa concession et de ses droits, des divisions concédées et des rentes prélevées.

Le censitaire n'était pas seul à s'humilier; les seigneurs devaient aussi rendre hommage au gouverneur ou à l'intendant de qui dépendaient leurs seigneuries.

Mais, comment se rendait la "foy et hommage"?

Le censitaire devait se rendre au château de son seigneur et demander ce dernier; en son absence, il devait demander s'il y avait quelqu'un autre chargé de recevoir la "foy et hommage".

Il devait ensuite se jeter à genoux, tête nue, sans épée ni éperons et dire: "J'entre vers vous en foy et hommage et m'avoue votre vassal, pour raison d'un tel fief que je tiens de vous, à cause de votre seigneurie de tel lieu, et vous promets et jure vous servir d'hors en avant, envers et contre tous."

Le seigneur devait répondre ainsi: "Je vous reçois à hommage, sauf mon droit et celui d'autrui"; pour confirmer ses paroles, il devait le baiser sur la joue.

Un fait cocasse est rapporté par l'histoire relativement à cette pratique.

Robert Giffard, le 15 janvier 1634, recevait la seigneurie de Beauport. Il eut tôt fait d'y établir ses amis du Perche comme censitaires. Or, en vertu du contrat de concession passé entre le seigneur et deux de ses principaux vassaux, Jean Guyon et Zacharie Cloutier, ces derniers devaient aller se prosterner devant Giffard.

Originaires du même endroit, se connaissant depuis leur enfance, tout-à-coup, travaillant ensemble toute la journée, les vassaux crurent, craignant de s'abaisser, pouvoir ne pas observer cette clause; mais Giffard n'était pas de trempe à s'en laisser imposer par plus petit que lui et devant l'entêtement des deux censitaires, il dut référer le cas au gouverneur de Montmagny.

Celui-ci se prononça le 19 juillet 1646, obligeant Cloutier et Guyon à se soumettre aux règles du contrat et à payer le cens exigé. (Le cens était une rente seigneuriale). Nos percheros ne se rendirent à la raison qu'après un deuxième arrêt du 30 du même mois.

Le même jour, Jean Guyon porte foy et hommage, mais le rusé vassal profite de l'absence de Giffard et se prosterne sans épée ni éperons devant son fermier, François Boulé.

Vos cheveux

En vous consultant récemment de rendre à votre chevelure sa belle couleur juvénile et même plus d'éclat encore, nous ne vous dissimulons pas, amies lectrices, que cette élégance réclamerait de vous des soins attentifs.

Ajoutons à cela que vous devez peut-être modifier quelque chose à votre maquillage habituel pour l'harmoniser plus parfaitement avec votre chevelure. Un visage paraît d'autant moins fardé qu'il est plus habilement... Ce n'est pas l'intensité du maquillage qui choque, mais ses erreurs, ses dissonances.

Si vous étiez, jusqu'à hier, une blonde un peu grisonnante et que vous soyez, depuis ce matin, une rousse merveilleuse, allez-vous continuer à user de poudres pâtes, de rouges discrets? Non pas, sans doute. Les cheveux commandent tout le reste du maquillage.

Avec des cheveux blond-romain

Le blond-romain, c'est-à-dire d'or très brillant, très chaud, nécessite un maquillage léger, frais, presque "porcelaine". On vient de créer une poudre Corail et une poudre Fleur-de-pêcher qui seront le rêve pour s'harmoniser avec le blond-romain.

Les joues devront être ennuagées délicatement de fard sec, non pas comprimé mais en poudre (vendu dans des boîtes plates, sous un tamis très fin).

On assortira exactement le rouge à lèvres avec le fard des joues. La nuance coquelicot est actuellement plus en vogue que les nuances capucine et mandarine, qui ont triomphé cet été.

On en vient aussi, surtout pour le soir, au rose de rose, au rose franc (un peu nuancé de mauve); c'est charmant pour les blondes à peau très blanche.

Le fard des paupières — que vous n'emploieriez que pour les grandes occasions — sera, lui aussi, teinté de mauve. Pour le jour, nous vous conseillons de renoncer le plus possible aux fards foncés qui embellissent le regard, mais vieillissent très vite l'expression des yeux. Ils sont trop visibles dans la lumière froide du plein jour. Seuls les faibles bleu-pervenche au is-argent (très nouveau) gardent aux yeux leur limpidité, pour l'usage quotidien.

Avec des cheveux auburn

Un visage casqué de cheveux auburn, se doit d'être très adroitement fardé. Ce n'est pas difficile, à d'ailleurs, du moins quant au choix des couleurs.

Vous choisirez pour les joues un rouge carmin, chaud et profond, analogue au rouge que les élégantes du XVIIIe siècle utilisaient sous le nom de rouge de Portugal.

Nos rouges modernes sont infiniment plus beaux et plus lumineux que les fards d'alors; mais c'est pour vous donner une idée de la nuance.

Le rouge des lèvres devra être très vif, très pur, très brillant. Les poudres foncées ne sont plus du tout à la mode pour cet hiver; même si vous êtes très brune, utilisez une poudre créée dans la gamme dorée et non pas bistre ni terre-chaude. Le fond du teint doit s'approcher le plus possible de l'ivoire, du blanc-albâtre.

Mais il était saut: la loi était observée!

Robert PREVOST.

NOUVELLE REINE



Sa couronne sera sans doute éphémère, mais Mlle KATHRYN CESSNA, de Salem vient d'être reine de l'Université Mount Union, et proclamée "la plus belle fille de la région".

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABI-NE SABIN, L'Illustration Nouvelle, Case Postale 1480, Montréal.

MARIETTA GRAVEY. — Elle est subtile, Marietta, et il sera bien malin celui qui croira lui avoir caché quelque chose. Elle parle peu et ne se vante pas de son oeil, mais elle ne le porte pas dans sa poche, à ce que je vois. Beaucoup de soupçonne en tout ce qu'elle entreprend. Elle possède aussi la persévérance qui mène au bout de l'idée et fait réussir les plus difficiles entreprises. Du tact, de l'amitié généreuse et un amour qu'elle garde jalousement, sans être trop jalouse.

ROSE EFFEUILLEE, S. C. — Une nature hautaine parfois, mais dont le cœur est si bon. Il y a de la fierté et sans doute un peu d'orgueil, mais de l'honnêteté. Vous n'aimez pas les confidences ni les amis nombreux. Vous n'aimez ni le bruit ni les frasques et votre petite vie tranquille vous mènera où vous voulez aller. Car vous avez un idéal qui vous est cher. Cependant, il serait bon que vous reconnaissiez parfois à ceux qui vous entourent, de la bonne volonté et de l'amitié. Ne soyez pas tout à fait aussi méfiante et tout ira très bien.

VIOLETTE ou VIOLETTE. — Une petite personne de caractère à qui il ne manque qu'un peu plus de repos pour refaire sa santé. Il ne pas aller au bout de ses énergies. De la sagesse très précieuse et un vouloir qui vous a apporté bien de la joie. Vous ne vous en doutez pas encore parce que vous n'avez

L'information littéraire

UNE SOIRÉE SCOLAIRE

C'est ce soir, à huit heures, qu'aura lieu à l'Ecole Notre-Dame de la Paix, 3500 Wellington, la très intéressante séance donnée par les élèves de l'Ecole de Diction de Verdun, qui dirige avec tant d'admirable dévouement Mlle Gertrude Blaydon.

Cette soirée, qui se déroulera sous la présidence de M. Jules Noisieux, sera donnée au profit des enfants pauvres de la Commission Scolaire de Verdun.

Les élèves donneront deux pièces: "L'enfant de la lune", d'Adrienne Blanc Périard, et l'opérette bouffe en 3 actes "Le parapluie de Don Quichotte", d'Auguste Thibault.

Il y aura des chants, des danses et de la musique exécutée par les élèves de Mlle Jeanne Daoust; chef de quoi satisfaire, les exigences de tous les publics. Pour renseignements appeler: YO 4142.

POUR UN PARTANT

Sous le haut patronage de M. le Consul Général de France, et sous la présidence d'honneur de S. E. M. le Prince Cyrille Kossatkin-Ross-Toffsky, le Cercle Français donnera le soir du jeudi 27 mai, à 8 heures, au Samovar, un grand dîner concert russe à la chandelle, à l'occasion du départ pour Paris de M. Jan-Squire, directeur du Cercle Français d'Amérique.

On entendra les artistes: Mischa Poznansky et Meunier de Sylva.

LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

Au moment où en France se dessine un grand mouvement chez les jeunes (n'est-ce pas d'ailleurs le cri de Stève Passeur: "On a assez écrit pour les chauves"?...) il est intéressant de constater qu'un bouillonnement se manifeste aussi chez notre jeunesse. On en a eu une preuve avant-hier encore par la constitution d'une nouvelle association, sous le titre du Cercle d'Etudes Olympiques, qui promet de développer une action très importante.

La soirée inaugurale donna lieu à une manifestation très réussie,

pas assez vieillie. Mais ce que je sais bien c'est que vous ne serez jamais mélancolique et réduite à rien. Toujours vous trouverez le moyen de surmonter et d'obtenir ce que vous voulez. En amour, la chance doit être de votre côté passablement souvent. Du moins, elle finira par l'être.

JOSEPH. — Joseph me paraît très enthousiaste et d'humeur joviale, mais si l'on va plus loin dans l'étude de ce tempérament, on découvre des ombres et un peu de mélancolie qui voudrait frayer son chemin. Vous avez eu des succès en amour, et vous doutez de vous maintenant quand il s'agit des affaires de cœur et d'argent. Oh! ce n'est pas que l'argent vous subjugue, mais vous ne voudriez pas en manquer tout à fait. Vos rêves merveilleux sont devenus des rêves raisonnables et votre amour est ancré au cœur pour n'en plus sortir. D'ailleurs je vous vois assez douce mais il faudrait de la confiance en plus.

qui se déroula sous la présidence de M. Buliani, lequel prononça une allocution de circonstance et donna ensuite la parole au conférencier, M. Guy Saint-Pierre, qui, dans une très belle conférence, documentée et précise, fit un exposé net de la situation de la jeunesse canadienne qui cherche ardemment sa voie.

A la discussion qui s'ensuivit prirent part plusieurs orateurs et notamment M. Léo-Léon.

Le président du Cercle, M. René Demers, traça ensuite le programme que se propose de développer l'association, qui paraît décidée à agir avec une vigoureuse activité. Le Comité directeur du Cercle resta ainsi composé: Président, M. René Demers; 1er vice-président, M. Hervé Choquette; 2e vice-président, M. François Painchaud; secrétaire-trésorier, Mlle Gabrielle Iza.

Cette charmante trésorière, qui possède des trésors d'art musical exécuta avec une rare maestria quelques morceaux au piano qui remportèrent le plus vif succès.

Nous aurons l'occasion de reparler de ce Cercle, qui n'a pas fini de faire parler de lui!

L'AMOUR

Il n'y a pas d'amours heureuses... Il y a seulement des instants heureux dans l'amour.

L'HUMOUR

Voici l'histoire que raconte notre brillant confrère Serge Broussard.

"Mme Dupont est à l'église, M. Dupont se tient à son chevet.

"Théophraste, dit la mourante, "il faut que tu me fasses une prière sacrée. Il y a dix ans que tu es taché avec ma mère. Puis mets-moi qu'à mon enterrement tu m'entermeras dans la même tombe que celle."

"— Oui, Mélanie, je te le promets... Mais ça me gâtera toute la journée!"

LE BONHEUR

Et puis voici votre provision quotidienne de bonheur:

"Nelle felicità n'est de longas durées." — (Sénèque).

LES QUATRE.

L'ILLUSTRATION
NOUVELLE

Tarif d'abonnement

[Edition quotidienne]

MONTREAL ET BANLIEUR

12 mois \$6.00

6 " 3.50

3 " 1.75

1 " 75

PROVINCE

12 mois \$6.00

6 " 2.75

3 " 1.50

1 " 50

TELEPHONE: FAIKIRK 1171*

CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, en chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.



DANS LA FINANCE



Peu de changement en Bourse locale

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGEVIN & CIE
225 ouest, rue Notre-Dame

	Ferm.
Air Reduction	24 1/2
Allied Chemical	24 1/2
American Can	35 1/2
American & Foreign Power	35 1/2
American Power & Light	35 1/2
American Smelting	35 1/2
American Water Works	35 1/2
American Tel. & Tel.	35 1/2
Amphenex	35 1/2
Armstrong	35 1/2
Atlantic Refining	35 1/2
Armstrong	35 1/2
Baldwin Locomotive	35 1/2
Baltimore & Ohio	35 1/2
Bethlehem Steel	35 1/2
C. P. R.	35 1/2
Celanese	35 1/2
Commercial Solvents	35 1/2
Chrysler Motors	35 1/2
Columbia Gas & Electric	35 1/2
Corn Products	35 1/2
Commonwealth Southern	35 1/2
Curtiss Wright	35 1/2
Dupont	35 1/2
Dunlop Aircraft	35 1/2
Electric Power & Light Corp.	35 1/2
Freight Sulphur	35 1/2
General Motors	35 1/2
General Electric	35 1/2
Hudson Motors	35 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	35 1/2
Kennecott Copper	35 1/2
Loews Theatres	35 1/2
Mack Truck	35 1/2
Montgomery & Ward	35 1/2
Nash-Kelvinator Co.	35 1/2
New York Central	35 1/2
National Power & Light	35 1/2
North American	35 1/2
Packard Motors	35 1/2
Pennsylvania R. R.	35 1/2
Phillips Petroleum	35 1/2
Public Service of New Jersey	35 1/2
Radio Corporation	35 1/2
Remington Rand	35 1/2
Republic Iron & Steel	35 1/2
Sears Roebuck	35 1/2
Simmons Bed	35 1/2
Southern Ry.	35 1/2
Standard Brands	35 1/2
Standard Gas & Electric	35 1/2
Standard Oil of New Jersey	35 1/2
Socoma Vacuum Oil	35 1/2
Studebaker	35 1/2
Texas Corp.	35 1/2
Union Pacific	35 1/2
United Aircraft	35 1/2
United Gas Improvement	35 1/2
U. S. Rubber	35 1/2
U. S. Industrial Alcohol	35 1/2
U. S. Steel	35 1/2
Vanadium	35 1/2
Western Union	35 1/2
Westinghouse	35 1/2
Woolworth	35 1/2

BOURSE DES MINES

Fournis par BURKE, DANSENEAU
& Co., membres du Toronto
Stock Exchange.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Argosy	5.50	5.50	5.50	5.50
Ang. Huronian	1.05	1.05	1.05	1.05
Aldermac	9.00	9.00	9.00	9.00
Big Missouri	.45	.45	.45	.45
Bidgood	.37	.37	.37	.37
Base Metals	.31	.31	.31	.31
Bankfield	.91	.91	.91	.91
Braceburn	6.50	6.50	6.50	6.50
B. C. Pioneer	4.00	4.00	4.00	4.00
Bobjo	.16	.16	.16	.16
Castle Tr.	1.10	1.10	1.05	1.05
Cent. Patricia	2.99	2.99	2.95	2.95
Can. Malartic	1.20	1.20	1.18	1.18
Central Mann.	.065	.065	.064	.064
Chem. Res.	.80	.80	.80	.80
Chibougamau	1.05	1.10	1.05	1.05
Coniarum M.	1.20	1.25	1.20	1.20
Dome Mines	.40	.40	.40	.40
East Malartic	1.07	1.08	1.00	1.00
Eldorado	2.70	2.70	2.60	2.60
Falconbridge	7.80	7.85	7.75	7.75
Globe Lake	.51	.51	.50	.50
Jacobs	.37	.37	.37	.37
Gunnar Gold	.77	.80	.77	.80
Home Oil	1.62	1.62	1.60	1.60
Hudson Bay	.30	.30	.30	.30
Howe Gold	.36	.36	.36	.36
Hardrock	1.60	1.65	1.60	1.60
Halcrow Sway	.02	.02	.02	.02
Heilinger	.11	.11	.11	.11
Int. Nickel	.60	.60	.60	.60
Jacks. Manion	.28	.28	.28	.28
Kirk. Hudson	1.95	2.00	1.95	1.95
Kirkland Lake	1.39	1.39	1.35	1.35
Lake Shore	.52	.52	.51	.51
Lamaque Con.	.09	.09	.08	.08
Lava Cap.	.89	.93	.89	.89
Little Long L.	5.35	5.40	5.30	5.30
McKenzie R. L.	1.15	1.22	1.14	1.15
MacLeod Cook	1.70	1.74	1.69	1.69
Mining Corp.	3.00	3.10	3.00	3.10
McIntyre	.34	.34	.34	.34
Macassa	5.15	5.25	5.10	5.10
Morris Kirk	.45	.45	.45	.45
Nipissing	2.45	2.45	2.45	2.45
Noranda	.62	.62	.61	.61
O'Brien Cad.	8.60	8.75	8.25	8.25
Omega	.57	.57	.56	.56
Premier Gold	2.50	2.52	2.50	2.52
Pickles Crow	5.95	5.95	5.90	5.90
Pamour	2.25	2.45	2.33	2.45
Paymaster	.59	.60	.56	.56
Red Lake G.	.38	.40	.38	.40
Reno Gold	.38	.38	.35	.35
Sullivan G.	1.30	1.30	1.30	1.30
Sudbury Basin	4.15	5.25	4.05	4.05
Sladen	1.24	1.24	1.17	1.22
Stadacona	1.48	1.48	1.44	1.46
Siscoe	2.95	3.05	3.85	3.85
Sherritt G.	2.48	2.50	2.45	2.50
San Antonio	1.50	1.50	1.43	1.50
Sylvanite	3.10	3.10	3.05	3.05
So. Tiblemont	.02	.02	.02	.02
Tack Hughes	5.00	5.05	5.00	5.00
Towagmac	1.10	1.15	1.06	1.09
Ventures	1.85	1.85	1.80	1.81
W. Hargreaves	6.35	6.35	6.30	6.30
Walke Amulet	3.00	3.05	3.00	3.05

Une liquidation modérée à Wall Street

Le début de la journée, en Bourse locale, a été fort actif et des gains appréciables ont été enregistrés. Toutefois, vers la fin de la séance, l'allure ralentissait et les prix avaient beaucoup de difficultés à se maintenir. Le résultat en a été que la différence entre les prix de fermeture d'hier et ceux d'aujourd'hui sont peu différents.

A la première heure, Abitibi toucha 8 et Cons. Paper 17, un profit de 3-4 de point chacun. Par la suite cependant, ils glissèrent tous deux pour clore à environ 1-4 de moins que les sommets touchés à la première heure. Abitibi privilégié a commencé à 66 1-2 mais a glissé à 64.

Cons. Smelters a enregistré une perte nette de 1-2 pour la journée. Int. Nickel a bénéficié d'un gain fractionnaire, tandis que Noranda a perdu 1-4.

A WALL STREET

NEW-YORK, 19. — Une liquidation très modérée a forcé les principaux titres à retraiter d'une fraction à près d'un point sur la Bourse de New-York. Malgré les reculs, les cuprifères, les instruments aratoires, les huiles et plusieurs chemins de fer continuent de monter et d'afficher des avances légères.

Les observateurs de Wall Street prétendent que le sentiment est confus et que les achats ont été momentanément affectés par les grèves, les controverses au sujet du plan du gouvernement regardant la Cour suprême et les indices que la session actuelle du Congrès se prolongera.

Le raffermissement graduel des cours à venir jusqu'à midi a été suivi d'un léger fléchissement. En approchant de la fermeture une foule de titres qui accusaient des pertes en mi-séance se ressaisissaient toutefois. Le volume des échanges pour la journée est d'environ 750,000 actions.

Parmi les stocks qui ont manqué d'appui on discerne: U.S. Steel, Republic, General Motors, Chrysler, Yellow Truck, Goodrich, Montgomery Ward, Douglas Aircraft, United Corp., Western Union, Consolidated Edison, Santa Fe, American Can et Westinghouse.

DIVIDENDES DECLAREES

Canadian Cannery Limited, 5 p.c. privilégié, 25 cents pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin. Ex-dividende de 14 juin 1937.

Louisiana Lane and Exploration Co., 10 cents par action, trimestriel, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin. Ex-dividende 31 mai 1937.

Montreal Loan and Mortgage Co., 2 pour cent, pour le trimestre finissant le 31 mars 1937, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 31 mai. Ex-dividende 23 mai, 1937.

MOUTURE EN MARS

Le grain moulu dans les minoteries canadiennes, en mars, se répartit comme il suit (chiffres de 1936 entre parenthèses): blé 4,940, 114 (5,322,155) boisseaux, avoine 649,288 (906,013), maïs 331,744 (232,960), orge 70,022 (83,649), sarrasin 7,305 (1,911), grain mélangé 1,216,850 (1,666,692). En mars, la production de farine se chiffrait à 1,098,544 barils, contre 1,171,741 l'an dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison
FORGET & FORGET
49-51 ouest, rue St-Jacques.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Bell Telephone	158	158 1/2	158	158 1/2
Brazilian Tr.	23 1/2	23 1/2	23	23
B. C. Power A	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2
do B	8	8	8	8
Bldg Products	63	63	63	63
Bathurst A	18	18	18	18
Can. Cement	17	17	17	17
do priv.	103	103	103	103
Can. Car	154	154	154	154
do priv.	25	25	25	25
Can. Steam. pr	64	64	64	64
Can. Bronze	48	48	48	48
Can. Hydro pr	76 1/2	76 1/2	76 1/2	76 1/2
C. I. Alcohol A	54	54	54	54
do B	45	45	45	45
C. P. R.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Cockshutt Pl	187	187	187	187
Cons. Smelters	804	804	783	783
Dom. Bridge	493	493	493	493
Dom. Coal pr	203	203	203	203
D. St. & Coal B	193	193	183	183
Dom. Textile	794	794	794	794
Dryden Paper	152	152	152	152
Electrolux	19	19	18 1/2	18 1/2
Foundation	25	25	25	25
G. St. Wares	124	124	124	124
Gypsum	15	15 1/2	15	15
Ham. Bridge	14	14	14	14
Hollinger	11	11	11	11
Howard Smith	26 1/2	26 1/2	26	26
Industrial Acc.	35	35	35	35
Imp. Tobacco	144	144	144	144
Int. Nickel	605	605	605	605
Lake of the W.	304	304	304	304
Massy Harris	12	12 1/2	12	12 1/2
Mtl Power	293	293	293	293
Nat. Breweries	40	40	39 1/2	39 1/2
Nat. Steel Car	44	44	43 1/2	43 1/2
Noranda M.	612	612	612	612
Ogilvie Pl. pr	160	160	160	160
Power Corp.	224	224	224	224
Quebec Power	18	18	18	18
Regent Kuit.	9	9	9	9
St. Law. Corp.	12	12	12 1/2	12 1/2
do priv.	12	12	12 1/2	12 1/2
do priv.	32 1/2	32 1/2	31	31
St. L. Paper pr	87	87	85	85
Sh. Can. Power	262	262	262	262
Saguenay pr	103	103	103	103
United St. Cor.	74	74	74	74
Vian Bld. Corp.	5	5	5	5
Winn. Elect. A	54	54	54	54
do B	45	45	45	45

Totaux des ventes:
Industriels, 31,500 actions.
Mines, 49,600 actions.

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison
JOHN PITBLADO & CO.
460, rue Saint-Jean

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Abitibi P. & P.	74	74	74	74
do Cer. Dep.	62	62	62	62
do 6% pr.	67	67	67 1/2	67 1/2
Bathurst P. B	9	9	9	9
Beauharnois	7	7	7	7
Br. Amer. Oil	23	23	23	23
Can. Maltine	374	374	374	374
Can. Vinegars	183	183	183	183
Can. Vickers	8	8	7 1/2	7 1/2
Cons. Paper	17	17	16 1/2	16 1/2
Com. Alcohols	24	24	24	24
Donnacona A.	144	144	144	144
do B	144	144	144	144
Engineering	594	594	594	594
Ford A	23	23	23	23
Fraser	414	414	40	40
do (Voting)	42	42	40 1/2	40 1/2
G. St. Wares pr	994	994	994	994
Home Oil	1.60	1.60	1.60	1.60
Home Oil	1.60	1.60	1.60	1.60
Int. Utilities B	1.70	1.70	1.60	1.60
Massy Har. pr	62	62	61 1/2	61 1/2
McColl. Fr. pr	91	91	91	91
Mitchell Rob.	214	214	214	214
McLaren	284	284	28	28
Price Bros.	394	394	39	39
do priv.	69	69	69	69
Royalty Oil	36	36	36	36
S. C. Power pr	106	106	106	106
Walkerville B.	2	2	2	2

MINES

Aldermac	1.10	1.10	1.08	1.08
Big Missouri	.45	.45	.45	.45
Beaufort	.34	.34	.30	.30
Brownlee	.061	.061	.061	.061
Boussea Cad.	.39	.39	.39	.39
Can. Malartic	1.20	1.20	1.20	1.20
Cart. Malartic	.22	.22	.22	.22
Chibougamau	1.05	1.08	1.05	1.08
Duparquet	.08	.08	.08	.08
East Malartic	1.00	1.00	1.00	1.00
Eldorado	2.65	2.65	2.60	2.60
Falconbridge	7.80	7.80	7.25	7.25
Francœur	.75	.75	.75	.75
Hudson Bay	.30	.30	.30	.30
Jacks. Manion	.29	.29	.29	.29
Lamaque	.09	.09	.09	.09
Lake Shore	.52	.52	.52	.52
Montague	.18	.18	.18	.18
Macassa	5.25	5.25	5.25	5.25
O'Brien	8.60	8.75	8.25	8.25
Pamour	2.35	2.35	2.35	2.35
Perron	1.10	1.10	1.10	1.10
Read Authier	3.70	3.80	3.70	3.80
Shawkey	.57	.57	.57	.57
Sherritt G.	2.45	2.50	2.45	2.50
Sisco	4.00	4.00	3.90	3.90
Sudacora	1.50	1.50	1.45	1.45
Sullivan	1.30	1.31	1.30	1.30
Staden	1.25	1.25	1.19	1.20
Thompson Cad.	.72	.75	.72	.75

M. A.-H. Paradis parle de l'industrie minière dans la province de Québec

Une assemblée de la Commission des Mines de la Chambre de Commerce

La Commission des Mines s'est réunie, hier après-midi, à la Chambre de Commerce, sous la présidence de son président, M. Alfred H. Paradis, dans le but d'élargir ses cadres pour admettre tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'industrie minière de notre Province.

M. Paul Ranger, C.P., secrétaire, a tout d'abord présenté la constitution de la Commission. Il a ensuite expliqué le but de celle-ci qui est de promouvoir et aider au développement de l'industrie minière canadienne, et celle de la province de Québec, en particulier, en coopérant directement aux initiatives des centres miniers, et indirectement, en intéressant à cette industrie essentielle, les commerçants, les industriels et le public en général.

M. Ranger a ensuite expliqué les règlements de la commission, dont les principaux sont: 1 — Peut devenir membre de la Commission des Mines, toute personne faisant partie de la Chambre de Commerce du District de Montréal, à titre senior comme à titre junior. 2 — La direction du travail de la Commission est confiée à un comité de régie comprenant le président, le vice-président et le secrétaire de la Commission, avec privilège, de s'adjoindre des assistants quand ils le jugeront à propos.

M. Alfred-H. Paradis

Le suivant à adresser la parole a été M. Paradis, président.

«Les champs miniers du Nord de la Province de Québec, à partir de ligne d'Ontario à Senneville», a déclaré M. Paradis, «mesurent 120 milles de longueur sur une moyenne de 10 à 20 milles de largeur; au nord d'Amos, de 15 à 20 milles de longueur par environ 10 milles de largeur; du Lac Madeleine et Chibougamau, de 50 à 150 milles de longueur par 10 à 20 milles de largeur; soit une superficie totale de 1,500 à 2,000 milles carrés, et ceci ne prend pas en considération la Vallée de la Rivière Belle, et celle de la Rivière Harricana jusqu'à la rivière James.

«Dans toute cette région, il y a des mines prouvées ou des métaux indiqués. La superficie "précambrienne" de cette région, est d'au moins 20,000 carrés, et c'est dans cette formation que l'on trouve des métaux, surtout des métaux précieux, tels que: l'or, la platine, l'argent.

«Jusqu'à date, environ \$30,000,000 ont été dépensés pour développer des mines dans ce territoire, et ces \$20,000,000 ont développé, prouvé et indiqué au moins \$500,000,000 de métaux, dont environ \$300,000,000 d'or et \$200,000,000 de cuivre; la balance, soit \$10,000,000 à \$15,000,000 de métaux divers, tels que l'argent, le zinc, etc. Ce court aperçu, démontre les avantages que présentent l'industrie minière dans notre province.

«Tel que mentionné dans les règlements de la Commission des Mines, notre but est de faire connaître davantage aux Montréalais les mines dans Québec et les avantages qu'elles offrent. C'est

aussi pour renseigner les gens afin de faire le moins d'erreur possible soit dans les placements, soit dans les transactions d'affaires, etc., etc., parce que là, comme ailleurs, même peut-être plus qu'ailleurs parce que c'est un pays nouveau, il vous faut être bien renseignés afin d'éviter les erreurs irréparables.



M. ALFRED-H. PARADIS

«Je remercie l'honorable M. Cressar, ministre des Mines, à Ottawa, et l'honorable Onésime Gagnon, ministre des mines à Québec, pour leur coopération. Je compte aussi sur la coopération de tous les journaux, tant français qu'anglais, afin de bien renseigner le public sur les opérations et développements de nos mines, ainsi que pour toutes les nouvelles qui s'y rattachent. De notre côté, nous tâcherons de vous fournir, aussi brièvement et exactement que possible, les renseignements que nous croirons intéressants, pour que la Commission des Mines de la Chambre de Commerce puisse remplir son but et vous faire honneur.»

L'on présenta ensuite la liste suivante des membres suggérés pour le comité de Régie de la Commission, pour faire partie du Comité Consultatif: L'hon. A. Raymond, MM. Taggart Smythe, L. G. Beaubien, Edouard Labelle, J.-H. Marcotte, Joseph Hartubise, Paul Goulet, Pierre Beauchemin, Hervé Desrosiers, Charles Moquin, J. L. Morin, Lucien Giguère, René Chénave, Aldéric Archambault, Pierre Racine, et Lucien Benoit et François R. Bisailon, ces deux derniers à titre de représentants de la Chambre de Commerce Junior du district.

Production d'amiant

En février les expéditions d'amiant avançaient à 27,301 tonnes; elles étaient de 22,454 tonnes le mois précédent et 17,037 tonnes le mois correspondant de l'an dernier. La production des deux premiers mois de cette année s'élève à 49,755 tonnes, contre 34,054 la période correspondante de 1936 et 22,382 en 1935.

POTINS

Le rapport annuel de la commission hydro-électrique de la province d'Ontario contient d'intéressantes statistiques sur le district de l'Abitibi. La conclusion en est que, grâce à l'industrie minière, la vente d'énergie électrique qui était de \$335,000 en 1935 est passée à \$1,411,000 en 1936.

Texas Canadian Oil Corp. annonce pour l'année fiscale se terminant le 30 avril 1937, un profit net de \$109,137, l'équivalent de 18.6 cents par action.

Rien d'extraordinaire ne s'est déroulé, hier, à la réunion annuelle de Canadian Foreign Investment. Le rapport annuel a été adopté et le conseil d'administration a été réélu.

L'Angleterre a acheté, hier matin, \$2,599,566 d'or.

Crown Cork and Seal rapporte pour le premier trimestre de l'année 1937, un profit net de \$549,754, l'équivalent de 82 cents pour chacune des actions ordinaires. Depuis un an, les ventes ont augmenté de 69 p.c. et les profits de 145 pour cent.

La menace de grève mise de côté, l'industrie métallurgique a devant elle un avenir rempli de promesse. Les usines fonctionnent actuellement à une capacité de 92 p.c.

On annonce la réorganisation de Tree Line Navigation Co. Limited.

Nouvelles minières

NEWBEC. — Le rapport annuel de Newbec Mines Limited annonce que les directeurs ont décidé de ne pas songer à d'autres travaux de développement pour le moment. Des fonds additionnels seront toutefois demandés si le prix du cuivre se stabilise ou s'améliore. L'actif de la compagnie est de plus de \$15,000 et son passif de moins de \$800.

SUN BEAR MINES. — La compagnie envoie des équipes pour explorer ses propriétés du lac Athabaska, du lac du Grand Ours, de Yellowknife et de Gordon Lake. Vers le milieu de juin, le sondage au diamant commencera sur le groupe de sept terrains de Gordon Lake.

Opinions de New-York

Post & Flagg. — On pourra juger de la valeur du ralliement d'hier, en constatant si oui ou non il se continue aujourd'hui ou du moins s'il s'étend à un bon nombre des titres de la liste.

Abbott, Proctor & Paine. — Les nouvelles financières qui se sont répandues hier ont eu pour effet de faire tendre le marché vers la hausse mais quand même nous croyons que la reprise sera lente à s'opérer et à prendre force. Mais le niveau de la baisse, lundi, semblait la base de la nouvelle reprise.

Shearson, Hamill & Co. — Le ralentissement de la liquidation et l'optimisme que souleva les développements d'hier nous font prévoir que le ralliement se continuera.

Laidlaw & Co. — A en juger par la base des récentes transactions, il serait préférable d'acheter à la moindre baisse et de profiter des ralliements car nous prévoyons que pour un temps encore le sentiment prévalant sera tantôt optimiste ou pessimiste sans raison aucune.

Jenks, Gwynne & Co. — Entretiens, ne serait-ce qu'à un point de vue technique, nous anticipons la continuation de la tendance à la hausse.

Importations canadiennes durant l'année financière

Les importations canadiennes durant l'année financière finissant le 31 mars représentent une valeur de \$671,859,195, contre \$562,719,063 en 1935-36, augmentation de \$109,140,132 ou de 19.4 p.c. Les importations des pays de l'Empire Britannique enregistrent un gain de 11.5 p.c. Elles passent de \$177,721,310 à \$198,165,684. Celles provenant des autres pays accusent une augmentation de 23 p.c.; elles montent de \$384,997,753 à \$473,693,012. Les importations des Etats-Unis s'élèvent à \$394,419,012, gain de \$74,939,418 ou de 23.5 p.c. et celles du Royaume-Uni sont de \$129,507,809, augmentation de \$11,632,987 ou de 9.9 p.c.

Les importations provenant de l'Argentine avançaient de 213 p.c.; elles passent de \$3,744,062 à \$11,724,269. Celles provenant de l'Australie montent de 30 p.c., passant de \$7,277,099 à \$9,469,784. Les denrées allemandes passent de \$9,907,685 à \$11,683,528, augmentation de 18 p.c. Les importations provenant de la Nouvelle-Zélande montent une avance de 38 p.c.; elles montent de \$3,622,395 à \$5,376,866. Toutefois, celles du Sud-Africain accusent une forte diminution. Elles tombent de \$4,769,003 à \$1,459,-

229. Les importations du Japon passent de \$3,466,081 à \$4,796,508, soit une augmentation de 48 p.c.

Les importations des autres principaux pays se répartissent ainsi qu'il suit (chiffres correspondants de 1935-36 entre parenthèses): Antilles britanniques, \$13,463,040 (\$12,154,727), Inde britannique, \$5,325,955 (\$7,458,125), Belgique, \$6,696,640 (\$5,093,778), France, \$6,454,161 (\$6,117,668), Guyane anglaise, \$5,061,357 (\$4,757,937), Pérou, \$4,958,013 (\$4,171,236), Chine, \$4,275,235 (\$3,717,181), Pays-Bas, \$4,252,461 (\$4,258,497), Colombie, \$4,199,883 (\$4,262,197), Suisse, \$2,701,255 (\$2,573,076), Terre-Neuve, \$2,162,223 (\$2,019,282).

BONNES PERSPECTIVES DE CANADIAN CANNERS

HAMILTON, 19. — A la réunion annuelle de la Canadian Canners Ltd., M. W.-R. Drynart, président, a déclaré que les perspectives de l'exercice en cours sont aussi bonnes, sinon meilleures, qu'il y a un an; tout dépend réellement des récoltes.

La compagnie est en bonne posture financière; un dividende de 15 cents a été autorisé sur le stock de 2e privilège et un de 25 cents sur le stock de 1er privilège.

La réserve de dépréciation atteint 50 p.c.; 30 p.c. des détenteurs d'actions sont des employés de la compagnie. Les filiales exploitent toutes à profits.

Voici les officiers et administrateurs élus: MM. W.-R. Drynart, président et gérant général; Avern Pardoe, président du conseil; C.-E. Innes, vice-président et gérant général adjoint; G.-C. Edwards, W.-L. Innes, Aleck Lettich, W.-G. Lambers, W.-G. MacKendrick, J.-A. Northway et E.-A. Pearce; secrétaire-trésorier, P. Croucher.

METAL-ARGENT

Cours de la semaine	
Mai	44.99
Juin	44.86
Juillet	44.77
Août	44.70
Septembre	44.65
Octobre	44.50
Novembre	44.60
Décembre	44.55
Janvier	44.55
Février	44.55
Mars	44.55
Avril	44.55

C'est bien laid à dire,...

(Suite de la page 7)

Choquette. Se trouvaient avec lui MM. Moquin, Brosseau et Trotter. Et le témoin déclare: «Je m'approchais de la voiture de la police où se trouvait Choquette, quand celui-ci demanda à me dire un mot. Il me dit: "Je te donne la main pour la dernière fois. C'est bien laid à dire, mais c'est qui a fait le coup". Il me tendit la main ou plutôt les mains car il avait les menottes.

MM. Aldéric Moquin, Louis Brosseau, Hubert Guertin qui entouraient le témoin précédent au moment de cette scène pathétique, corroborèrent de point en point la déposition de M. Dulude.

M. Roland Veillette

M. Roland Veillette, détective provincial, confirme la déposition de M. Dulude, mais il se trouvait sur le siège avant de la voiture et rapporte les autres propos tenus par Choquette. Quand celui-ci quittait la maison Sauriol, fut introduit dans l'automobile de la police, il déclara: "Je suis heureux d'être ici, car j'avais peur de Patenaude et c'est pour cela que je me suis sauvé de lui. "C'est de valeur, ajouta-t-il, j'ai de bons frères et de bons parents". Plus tard, après la scène de Longueuil, Choquette aurait ajouté: "Je sais que je paierai de ma vie le crime que j'ai commis. Je ne sais comment j'arriverai de l'autre côté. Je me demande comment j'ai fait ça. J'étais pourtant un bon garçon. J'ai fait mes Pâques". Ensuite il expliqua que le lundi soir il s'était fait conduire en taxi chez son père à Marieville. Celui-ci s'étonnant de le voir arriver à cette heure, il lui répondit qu'il s'était "chicané" avec sa patronne. Il se rendit à Montréal en autobus et passa un certain temps dans le magasin Dupuis et Frères. De là, il revint à Longueuil où il prit une chambre dans un hôtel. Il reprit l'autobus pour aller à Chamby, le mardi et c'est en reprenant l'autobus pour revenir à Longueuil qu'il fit la rencontre de Patenaude. Enfin, il est ajouté par le témoin qu'il s'en

départ de St-Hubert, en montant dans la voiture de la police, Choquette dit: "J'ai dit à M. Patenaude que c'était deux jeunes gens de Longueuil qui avaient fait le coup, parce que j'avais peur de lui, mais c'est moi qui l'ai fait". Pour terminer, alors que la voiture arrivait au pont Jacques-Cartier, Choquette aurait déclaré, quand le détective Hector Meunier lui demanda son âge: "Je dirai le reste au chef ou au juge."

Le détective Jacques Dumas, le détective Jean Robert confirment en tous points la déclaration de leur collègue. Le détective Hector Meunier confirme également cette déposition.

Pour qu'aucune objection ne puisse être soulevée au sujet de l'identité du corps de la victime, qui fut autopsiée à la morgue, on fait revenir les témoins Moquin, Cléria Dulude et le Dr Fontaine.

On fait alors venir à la barre l'ainé des enfants de la victime, Jean-Guy Brosseau. Ce petit garçon qui semble très éveillé n'a que 7 ans et demi. Il n'est pas assommé, sa déposition n'étant admise par le juge Lazure que comme simple information. Il explique que vers 1 heure du matin sa petite sœur de 1 an 1-2, Françoise se mit à crier. Elle couchait avec sa mère. L'enfant qui couchait au 21ème étage, descendit, alluma la lampe de la cuisine, trouva sa petite sœur à terre, il la fit remonter dans le lit et lui donna une tétine. Il "brassa" sa mère qui ne bougea pas. Il a ajouté: "J'ai pensé qu'elle était morte."

M. Oscar Gagnon, qui occupe pour la Couronne avec Me Jacques Fournier, demande l'audition de Mlle Renée Boulay, secrétaire du chef de la Police Provinciale, M. Aubé. Reconnaissant qu'elle ne saurait donner un récit complet des déclarations de Choquette, il renonce à son audition.

La défense ayant trois témoins à faire entendre, sollicite l'ajournement à aujourd'hui, et que la Cour lui accorde en finissant l'audience à 5 h. 45 du matin.

MARCHÉ DES CHANGES

Cote des devises étrangères (Câbles et traites au meilleur cours) Fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, Notre-Dame O.

PAYS	COURS SUR	DEVISE	Valeur au Par	Montréal à l'ouverture
Angleterre	Londres	Livre Sterling	\$4.86 2/3	\$4.94
France	Paris	Franc	\$0.0392	\$0.446%
Belgique	Bruxelles	Belga	0.1390	1.684
Italie	Rome	Lire	0.0526	0.526
Suisse	Genève	Franc	0.193	2.286
Hollande	Amsterdam	Florin	0.402	5.498
Espagne	Madrid	Peseta	0.193	0.625
Suède	Stockholm	Couronne	0.268	2.649
Norvège	Oslo	Couronne	0.268	2.484
Danemark	Copenhague	Couronne	0.268	2.207
Brésil	Rio de Janeiro	Milreis	0.1196	0.636
Etats-Unis	New York	Dollar	\$1.00	1.14%
Allemagne	Berlin	R. Mark	\$2.387	4.029

LA PAGE OUVRIERE

Arbitrage dans l'industrie de la robe dans Montréal

Il est probable que l'union internationale des ouvriers de la robe demandera au ministère du Travail de Québec de nommer lui-même les membres du comité d'arbitrage qui doit déterminer les salaires de cette industrie si les employeurs n'y pouvaient aujourd'hui. Le ministère a d'ailleurs déjà invité cette dernière à requérir son intervention si elle ne peut réussir à former son comité.

D'après l'entente conclue dans la grève de la robe, les manufacturiers, conjointement avec les ouvriers, devaient former un comité d'arbitrage pour déterminer les salaires de chaque opération de l'industrie, ce barème devant remplacer l'augmentation générale des salaires de dix pour cent octroyée aux ouvriers. Toutefois les deux associations d'employeurs: le

"Montreal Dress Manufacturer's" et le "Montreal Dress Manufacturer's Guild" n'avaient pas encore nommé leurs représentants hier soir.

Par son conseiller juridique, Me Louis Fitch, c.r., l'union internationale a averti hier les manufacturiers qu'ils devront nommer leurs représentants aujourd'hui car, dans le cas contraire, elle se verrait forcée de demander immédiatement l'intervention de Québec.

Selon l'entente conclue il y a deux semaines, la décision du comité d'arbitrage doit être rendue une semaine après qu'il aura entendu les réclamations des deux parties en cause. Il est aussi prévu qu'à l'application des nouveaux salaires, le contrat doit être enregistré sous la loi des contrats collectifs de travail.

Forte opposition au salaire de \$12.50 des chauffeurs de taxis de la métropole

A son assemblée tenue lundi soir au Monument National, le syndicat des chauffeurs d'autos a protesté contre le salaire de \$12.50 que l'on a l'intention de demander aux propriétaires pour les chauffeurs de taxis. Au cours de la discussion à ce sujet, le syndicat fit remarquer que ce salaire n'était pas suffisant pour permettre à l'employé, même célibataire, de vivre convenablement.

L'agent d'affaires, M. V. E. Dupont, souligna que le contrat collectif préparé par la Fédération provinciale du transport recommandait un taux minimum de trente cents l'heure pour les chauffeurs de taxis. "Même ce taux n'est pas raisonnable, dit-il. Le chauffeur serait en droit de gagner beaucoup plus pour son travail. Ses responsabilités sont nombreuses et il doit connaître suffisamment la ville pour conduire les clients à destination."

Toutefois, selon l'agent d'affaires du syndicat, il n'est pas possible d'exiger plus pour le moment. Les propriétaires ont trop de dépenses à défrayer et la situation actuelle du taxi ne permet pas aux chauffeurs d'être trop exigeants, s'ils veulent que leurs patrons puissent continuer leur commerce.

M. Dupont affirme aussi qu'un salaire minimum hebdomadaire n'est pas recommandable. "Toujours, dit-il, nous serons obligés de travailler de longues heures par jour, même si ce n'est pas néces-

saire. Le syndicat préfère donc établir un taux-heure parce que le propriétaire, dans ce cas, ne fera travailler son employé que s'il y a de l'ouvrage."

LETTRES DE FELICITATIONS?

Au cours de la réunion, un des directeurs a souligné qu'il serait important que les syndicats envoient des lettres de félicitations au premier ministre de la province, de même qu'au ministre du Travail, l'hon. W. Tremblay, pour la nouvelle "loi relative aux salaires des ouvriers" passée récemment à l'Assemblée législative. Mais un membre fit remarquer qu'il serait préférable d'attendre que cette législation soit adoptée par le Conseil législatif et qu'elle soit étudiée par le syndicat, avant de féliciter le gouvernement provincial à son sujet. Ce à quoi tous les membres ont consenti.

LE RECRUTEMENT

Ce nouvel organisme des chauffeurs d'autos, fondé depuis le début de mars, compte plusieurs centaines de membres. Affilié à la Fédération provinciale du transport, il recrute tous les chauffeurs d'autos, de taxis, de camions et leurs aides, de même que les charretiers. Il poursuit actuellement une campagne dans tous les centres industriels de Québec pour faire adopter un contrat collectif avant de le soumettre au gouvernement provincial pour approbation.

Conseil des métiers

La séance régulière du conseil des métiers de Montréal aura lieu, ce soir, à 8 h. à la salle de l'Assistance Publique, sous la présidence de M. R. Trépanier.

Les délégués des unions affiliées sont tous invités à être présents, car cette séance sera rendue fort intéressante par les questions à discuter et par les rapports des comités dont celui du comité exécutif.

TRAVAILLEURS DU PORT DE MONTREAL

Les membres de l'Union des Travailleurs du Port de Montréal Inc., sont par la présente avisés que l'assemblée régulière aura lieu le 29 mai à 8 hrs. p.m., à son local, 27 Notre-Dame est.

Les aspirants membres sont priés de s'y rendre pour être initiés. Que tous les membres s'y rendent, car il y aura des questions importantes à discuter que chacun se fasse un devoir de s'y rendre.

CERCLE LEON XIII

Il y aura, ce soir, à 1231 est, rue DeMontigny, une importante réunion du Cercle Léon XIII des Syndicats Catholiques.

Les officiers des syndicats, plus particulièrement, ont le devoir de suivre ces séances d'étude, et les membres des syndicats devraient aussi se rendre compte du travail accompli par cet organisme qui fut le moule par où passèrent les chefs du syndicalisme catholique.

Il n'est pas permis aux syndiqués de se désintéresser des activités de cet organisme qu'est le Cercle Léon XIII. Nous souhaitons que les séances du cercle soient suivies par de nombreux syndiqués, car le syndicalisme a plus que jamais de dirigeants et de chefs avertis et bien renseignés sur la doctrine sociale de l'Eglise.

CAISSE POPULAIRE

Il y aura jeudi soir, le 20 mai, à 8 heures, assemblée pour les directeurs de la Caisse Populaire; la commission du Crédit, le Comité de surveillance, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue DeMontigny.

UNE CORRECTION

Nous tenons à corriger une erreur qui se trouve dans le titre de la nouvelle au sujet du Syndicat des employés de tramways.

Ce n'est pas "comité paritaire" mais bien "comité de négociations" que nous aurions dû écrire.

Nous croyons bien que nos lecteurs ont bien compris qu'il n'y eut pas de mauvaise volonté de notre part.

PENSEES

Les ouvriers ont plus que jamais le devoir de tenter tous les efforts afin de faire disparaître l'égoïsme qui a paralysé de si beaux efforts.

— La jeune ouvrière qui ne se plaint pas de la conduite de certains compagnons de travail, s'expose à de pires choses.

— Une organisation ouvrière ne vaut que ce que ses membres valent au point de vue moral et social.

— On peut différer d'opinion avec certains chefs ouvriers et même certaines organisations ouvrières sans pour cela être opposé à ces chefs et à ces organisations. Serait-il vrai qu'il va falloir demander à certaines gens la permission de différer d'opinion avec eux.

— La PAGE OUVRIERE a servi et sert encore les divers groupements ouvriers, malgré ce qu'en peuvent dire certains ouvriers qui ne connaissent pas le premier mot du syndicalisme et qui ont toujours suivi les autres.

Un droit indiscutable

Les ouvriers, qui s'imaginent nous priver de notre droit de critiquer les actes de nos organisations ouvrières et des chefs ouvriers, sont dans l'erreur.

Ce ne serait pas bien comprendre notre devoir que de taire des injustices qui peuvent être faites, des erreurs de jugement préjudiciables à la cause syndicale. Il ne faut pas que les officiers et les membres de nos organisations ouvrières croient qu'ils ont toujours raison même quand ils se trompent grossièrement.

Nous avons la satisfaction d'avoir rendu quelques services à la cause syndicale de notre province et du pays, soit en faisant connaître ses bonnes activités, soit en remettant à point certains avancés de chefs ouvriers et même de certains organismes ouvriers. Cette satisfaction du devoir accompli nous suffit et les critiques qui ont intérêt à crier plus fort peuvent y aller à leur aise.

Nous répétons ce que nous avons déjà maintes fois dit: Nous désirons que la cause des travailleurs triomphe des injustices des employeurs comme aussi de certains ouvriers; nous voulons que les organisations restent soumises aux lois, aux principes de la justice, réussissent à protéger efficacement les intérêts des ouvriers et des ouvrières.

Nous désirons que nos organisations ouvrières ne soient la machine de personne en particulier et encore moins de certains clans dont la mentalité et les aspirations sont plus que suspectes. Cela veut dire que les membres de nos organismes ouvriers ont le strict devoir de s'occuper pour de bon de leurs affaires, de leurs organismes qui devraient pouvoir, dans la paix et le bon ordre, protéger les intérêts des membres tout en travaillant au maintien de la paix sociale chez nous.

Il faut sincèrement déplorer qu'il y ait en place dans les rangs de quelques-unes de nos organisations ouvrières pour des individus aux idées avancées pour ne pas dire plus et ce, parce que les ouvriers canadiens-français, en particulier n'ont pas su s'occuper assez activement de leurs affaires et qui furent les victimes d'une malheureuse apathie.

Les ouvriers qui liront ces quelques lignes comprendront le bien-fondé des opinions et constatations ici énoncées. Nous avons jusqu'ici joui de la paix et il faut qu'elle continue d'exister et c'est là la tâche de nos organisations ouvrières. — J. E. A. PIN.

Les employés des hôpitaux

Mercredi soir prochain, le 26 mai, à 8 heures du soir, aura lieu, dans l'édifice des Syndicats Catholiques et Nationaux, 1231 rue DeMontigny est, une grande soirée d'organisation de la section féminine de l'Association des Employés d'Hôpitaux.

Depuis quelques mois déjà, les demandes se font nombreuses et nous ne pouvons les organiser, vu le travail immense qui s'imposait chez les hommes, mais maintenant nous pouvons nous en occuper et nous les organiserons avec plaisir. Nous espérons que la majorité des employés viendront à cette assemblée pour se renseigner sur les avantages d'appartenir à une association comme la nôtre. Faites-vous un devoir d'y venir et dites-le à vos compagnes, car le temps est venu de faire partie d'une association catholique qui marche d'après les Encycliques et qui veut obtenir de meilleures conditions de travail basées sur les droits qu'ont les ouvrières de s'organiser en tenant toujours compte de la justice et de la charité chrétienne. — (E. A. LaCaire).

Fédération de la Pulpe

Une soixantaine de délégués des treize syndicats nationaux catholiques de cette province affiliés à la Fédération des employés des pulperies et papeteries du Canada se sont réunis samedi soir au Secrétariat des Syndicats, rue Caron, pour discuter un projet de convention collective de travail qui sera par la suite soumis aux employeurs de l'industrie. La séance a été présidée par M. Alfred Charpentier, de Montréal, président de la C.T.C.C. et président temporaire de la Fédération de la Pulpe. Au cours de l'assemblée les délégués ont choisi un président permanent.

AUX OUVRIERES

La Ligne catholique des ouvrières de l'industrie de l'aiguille de la province de Québec, incorporée, chambre 128, 1439 Bleury, tél. LA. 4809, continue son travail d'organisation et reçoit toutes les applications des ouvrières de la confection qui veulent s'enrôler dans ses rangs.

EMPLOYES DE BUREAU

C'est ce soir, à 8 h. précises, au No 1231 rue DeMontigny est, que l'Association des Employés de Bureau Inc., tiendra son assemblée mensuelle.

Les hommes et les femmes qui s'intéressent dans la question de leur salaire sont cordialement invités.

Le nouvel élu est M. Philippe Lessard, de Port-Alfred. M. Rosario Coderre, de Crabtree Mills, est le secrétaire-trésorier de cette fédération qui depuis quelques mois a progressé très rapidement. L'effectif global de ses syndicats est de près de quatre mille membres. La Fédération de la Pulpe est affiliée à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc.

A l'assemblée de samedi soir, on remarquait des délégués de Crabtree Mills, de Kénogami, de Jonquière, de Donnacona, de La Tuque, de St-Joseph d'Aima, de St-Philippe de Clermont, de Hull, de Dolbeau, de Desbiens Mills, de Port-Alfred, des Trois-Rivières, de Bromptonville, etc.

Les délégués, en plus de procéder à l'élection d'un président officiel, ont aussi procédé à l'élection d'un directeur dans le Bureau fédéral pour les syndicats nouveaux qui n'étaient pas représentés dans ledit Bureau. Les nouveaux directeurs sont: M.M. Ernest Basque, de Desbiens Mills; L.-P. Michaud, de Bromptonville; Raoul Royer, de Donnacona; Armand Tremblay, de Dolbeau; et Ls St-Laurent, de la Tuque.

DES FELICITATIONS

"Les membres du Club ouvrier Maisonneuve, désirent féliciter vivement l'Honorable M. Tremblay, pour la grande amélioration qu'il vient d'apporter au sort des ouvriers, en faisant passer la Loi relative aux salaires des ouvriers."

Alors que l'ancienne Loi des Conventions Collectives du Travail demeurait pratiquement inopérante, nous avons tout lieu de croire que cette nouvelle loi sera très avantageuse pour tous les travailleurs et nous en remercions le Ministre du Travail."

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs devraient encourager nos annonceurs en achetant d'abord chez eux et ensuite inciter leurs parents et amis à suivre leur exemple.

Nos annonceurs méritent cet encouragement de nos lecteurs car il y a sûrement un grand nombre d'ouvriers et d'employés qui bénéficieraient de l'encouragement donné à nos annonceurs. Qu'on y songe donc.

OUVRIERS CANADIENS BOYCOTTES AU E.-U.

Le bill du représentant Schulte, de l'Indiana, demandant que les sujets canadiens et mexicains ne puissent trouver de l'emploi aux Etats-Unis a été adopté hier par la Chambre des représentants et envoyé au Sénat. Schulte prétend que 150,000 personnes traversent la frontière du Canada tous les jours pour travailler à Buffalo, à Détroit et ailleurs, tandis que 47 citoyens de Buffalo seulement trouvent du travail au Canada.

CONVOCATIONS

CE SOIR:

Internationaux: Conseil des métiers de Montréal, à l'Assistance Publique. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244 au No 1244 rue Sainte-Catherine-ouest. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 178 au Monument National.

Catholiques: Cercle Léon XIII. Association des employés de bureau à 1231 rue DeMontigny-est. Union des travailleurs du port de Montréal, à 27 rue Notre-Dame-est.



Le DOMAINE SPORTIF

Melodist semble devoir être le choix du Withers

La récente tenue de ce rejeton de Royal Minstrel semble l'indiquer comme le plus dangereux concurrent à cette classique

NEW-YORK, 19. — Melodist, le vainqueur du Wood Memorial, qui négligea le Preakness pour attendre le Withers, samedi, s'entraînerait de façon satisfaisante, selon Sunny Jim Fitzsimmons, pour cette épreuve pour une bourse de \$5,000 ajoutés. Le rejeton de Royal Minstrel, appartenant à l'établissement Wheatley, semble être le choix logique pour cette épreuve sur un mille à la suite de sa récente tenue.

Il a fini quatrième dans le Derby du Kentucky lors de sa dernière apparition en piste et son jockey, Johnny Longden croit que son cheval aurait été beaucoup plus près de la tête si la chance l'avait favorisé. L'épreuve principale d'hier à Belmont a fait ressortir plusieurs rivaux dangereux pour le porte-couleurs de Mme H. C. Phipps et son frère Ogden Mills. Mosawtre, Knight Gallant, Black Look, Chicolorado, Riparian, Zostera Charing Cross et Beau Parade sont tous des candidats au Withers.

Flying Cross, Billionnaire, Flying Scot, Royal Raiment sont d'autres candidats probables que les propriétaires n'ont pas jugé à propos d'envoyer dans la course préparatoire au Withers. La soixante-deuxième reprise de cette classique semble maintenant être un prix de consolation pour ceux qui tentent vainement de rejoindre War Admiral et Pompon qui sont sans contredit les meilleurs de leur division. Melodist est cependant un candidat qui a aussi l'intention de participer à l'épreuve sur un mille et demi à Belmont. Sunny Jim sella White Cockade, le gagnant du Withers l'an dernier, aux dépens du favori Brevity.

"War Admiral ne participera à aucune course avant le Belmont", a déclaré hier George Conway,

s'il y participe. Ceci dépendra de sa tenue jusqu'au moment de cette classique. Le rejeton de Man O'War est cependant fort courageux. La seule véritable course qu'il ait faite ce printemps fut dans le Preakness et de l'opinion de plusieurs hommes à chevaux, elle n'a pas été aussi dure qu'elle l'a paru sur papier. Lorsqu'on demanda à l'entraîneur Conway comment il comparait War Admiral à Crusader, il a répondu: "Il est beaucoup plus rapide que Crusader ne l'était.

Le champion est l'objet de soins minutieux. Hier matin, lorsqu'on l'amena sur la piste, il était accompagné d'un poney, pendant qu'un garçon d'écurie marchait à ses côtés. Il a marché calmement et a suscité des paroles d'approbation de la part des spectateurs. Le seul temps où il semble vouloir faire des siennes est au poteau de démarrage. Il est anxieux et sait qu'il est sur le point de se mettre à l'œuvre. Charley Kutsinger est allé visiter ses parents à Louisville, puis continuera vers Chicago, où il se joindra à l'établissement Denemark. Il a cependant été engagé pour piloter War Admiral dans toutes ses épreuves importantes cet été.

Entrées Churchill Downs

(Premier départ à 4 h.)

PARI DOUBLE: 1ère et 3ème courses

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 4 furlongs.
Ethel Mont . . . 108 Kitty Baker . . . 108
Odessa Helen . . . 113 Playback . . . 108
Blafuss . . . 111 Chefmeur . . . 116
Hinkey Dink . . . 113

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Arianna . . . 107 Sky Cloud . . . 112
Lady Elsie . . . 107 Penny . . . 112
Job Printer . . . 107 Saunderson . . . 112
Mike Whalen . . . 107 Pat Queen . . . 102
Kitty's Rival . . . 102 Silver Fleet . . . 107
Pats Daughter . . . 107 Saltzman . . . 107
Imperial Polly . . . 102 Albert Beck . . . 112
Nancy R. . . 102 Mere Blaze . . . 112
Lilma . . . 107 Encircle . . . 107
Khar Fair . . . 107 Blazing Torch . . . 112

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Thornby . . . 112 Screen . . . 107
Animato . . . 110 Cloverport . . . 112
Rebekha . . . 107 Baby Boes . . . 107
Capitalist . . . 102 Amlo . . . 107
Golden Pigeon . . . 107 Velas Choice . . . 107
Miss Bungle . . . 107 Patayette . . . 110
Jack W. . . 107 Cacarina . . . 107
Noma F. . . 102 Miss Wise . . . 105
Talpa . . . 101 Mature . . . 112
King . . . 112 For Romance . . . 102

QUATRIEME COURSE \$700 Chevaux de 2 ans.
5 furlongs.
Sally Shall . . . 112 Fine Mint . . . 112
Cuckoo . . . 113 a-Diavolo Boy . . . 115
Don Dash . . . 113 a-Teddy's Comet . . . 115
Knee Deep . . . 113 Noanjan . . . 107

CINQUIEME COURSE \$800 Handicap.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
c-Wahcoo . . . 110 c-Dower . . . 105
Kinross . . . 110 War Minstrel . . . 105
b-Distractable . . . 108 Clive . . . 113
Good King . . . 118 Blue Gauntlet . . . 119
a-Western Slope . . . 110 Fair Scanty . . . 100
Mama Lula . . . 100 I Chase . . . 105
Belle Fiesta . . . 100 Bel Espoir . . . 113
Rhinit . . . 105 a-Night Bandit . . . 110
Arabs Arrow . . . 110 Broadway . . . 105

SIXIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Palamede . . . 114 White Ginger . . . 114
First Pigeon . . . 111 Boy Valet . . . 109
Seven Star . . . 109 Chenault . . . 107

SEPTIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans. — 1-1-16 mille.
Attainment . . . 105 Lockstep . . . 100
Atina . . . 108 Buddie Miller . . . 105
Lady Briar . . . 108 Think Fast . . . 105
Tobacco Buyer . . . 102 Crack Boy . . . 110
Minster . . . 108

HUITIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Dandy Jay . . . 110 My Peter . . . 110
Flying Jay . . . 110 Miss Twinkle . . . 100
Nawab . . . 110 Odessa Clark . . . 110
Lucy . . . 110 Sam Alexander . . . 110
Sir Ajax . . . 110 Mr. Mack . . . 105
Lester . . . 105 Two Sons . . . 110

Temps clair. Piste bonne.

LES DOUBLES

A NARRAGANSETT — \$11.40.
A AURORA — \$1,863.60.
A CHURCHILL DOWNS — \$48.20

Entrées de Belmont

(Premier départ à 2 h. 30)

PREMIERE COURSE \$1,000 Conditions.
Poulains de 2 ans. — 4 1/2 furlongs.
Happy Vote . . . 114 Miyako . . . 114
Infante Lady . . . 114 Lady Peg . . . 114
Chocula . . . 110 Lunsaine . . . 110
Sing Low . . . 109

DEUXIEME COURSE \$1,000 Steeplechase.
4 ans et plus. Novices. — Environ 2 milles.
Honor Bright . . . 137 Carl's Choice . . . 142
Little Hurd . . . 143 a-Archery . . . 138
Hedric . . . 143 a-Our Chance . . . 136
Jose Knight . . . 146 Catalano . . . 148
Dartalong . . . 146 Briar Blue . . . 143

TROISIEME COURSE \$2,000 ajoutés.
"The Bouquet" A réclamer. 4 1/2 furlongs.
Rustie . . . 104 Arch Friend . . . 107
Yomer . . . 107 Easter Holiday . . . 119
Airly Beacon . . . 116 Bold Turk . . . 122
a-Gert B. . . 101 Our Ketcham . . . 110
a-Ed Sullivan . . . 110 Jacksaw . . . 104
Candle Ends . . . 110 Maesun . . . 104
Down East . . . 116 Jack Be Nimble . . . 104

QUATRIEME COURSE Handicap "The Firecracker".
\$1,200 ajoutés. 3 ans et plus.
Poulains et juments. — 1 mille.
Whisper . . . 100 Mary Keen . . . 103
Deflate . . . 104 Carvella . . . 112
Par Scout . . . 102 Fair Stein . . . 118

CINQUIEME COURSE \$1,000 ajoutés.
Handicap The Saltire. 3 ans et plus. — 1 mille.
Gold Mesh . . . 115 Jimmie Cabanis . . . 112
Chief Cherokee . . . 114 a-Crancer . . . 116
a-Swathi . . . 105 Conquer . . . 110
Count Stone . . . 110 Dusky Prince . . . 110
Black Rhaphody . . . 102 Miss Rainbow . . . 114
Kievex . . . 110

SIXIEME COURSE \$1,000 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Dawn Play . . . 110 Bagpipe . . . 115
Drudgery . . . 115 Salavina . . . 110
Guhkha . . . 115 Hark . . . 110
Transmuting . . . 105 Mayo . . . 110
Winning Chance . . . 115 Sun Chaucer . . . 115
Biscayne Blue . . . 115 Jambol . . . 110
Gold Cross . . . 115 Royal Feast . . . 115

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1-8 mille.
a-Al Neiman . . . 112 Westy's Duchess . . . 105
Chief Mourner . . . 114 Sleuth . . . 111
a-Hymn . . . 106 Pitter Pat . . . 114
Departed . . . 113 Galloping . . . 109
Pre War . . . 117

ENTRÉES DE NARRAGANSETT
(Premier départ à 2 h. 15)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses
PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 4 furlongs.
Blue Anna . . . 112 Fly Time . . . 107
Bloomer Girl . . . 102 Big Brook . . . 110
Stop Light . . . 115 Miss Leon . . . 107
Warline . . . 115 Grand Light . . . 110
Mazie . . . 107 Dark May . . . 112
Be Blue . . . 112

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Boro Poker . . . 101 Browned Pat . . . 103
Midnight Flyer . . . 103 Earl . . . 106
Byrdex . . . 110 Tarping . . . 108
Opoca . . . 101 Keep Cherry . . . 103
Orphans Lass . . . 101 Little Swede . . . 101
Be Just . . . 108 Charwith . . . 101

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Par Value . . . 108 Miss Tad . . . 108
Lady Pal . . . 108 Vince Farley . . . 108
Scotch Pepper . . . 113 Loyal Son . . . 103
Merrie Marie . . . 103 Balkanese . . . 106
Morute . . . 103 Twoome . . . 98
Lanier . . . 113 High Torque . . . 105

QUATRIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Little Dinah . . . 107 Loloma . . . 109
Balanced Budget . . . 112 Lunsford . . . 111
St. Moritz . . . 116 Lady Tichner . . . 99
Cromarty . . . 107 Catchall . . . 114
Telling You . . . 104 Corker . . . 105
Polly Hastings . . . 104 Snood . . . 109

CINQUIEME COURSE \$1,100 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Gala Star . . . 116 Aero . . . 111
a-Beau Phanna . . . 103 b-Lady Sara . . . 111
a-Sun Celerina . . . 98 Eddie H. . . 102
Page Boy . . . 116 b-Tartarus . . . 103
Vinocek . . . 116 Major Bowes . . . 116

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Blue Cyclone . . . 109 Brush Past . . . 114
Top Noteber . . . 106 Holl Bit . . . 101
Teddy Carl . . . 114 Shantime . . . 109
Pocketpiece . . . 114 Synod . . . 114
Traitors . . . 101

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-8 mille.
Royal Flight . . . 106 Bo Dean . . . 114
Silver Way . . . 114 Stone Martin . . . 114
Ross . . . 114 Yankee Skipper . . . 114
Hours End . . . 114 Nancy Mae . . . 106
Canpra . . . 114

HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-16 mille.
Pompos Genie . . . 109 Longfol . . . 107
Grandpa's Boy . . . 109 Roberta . . . 104
Chrysmute . . . 107 Midshipman . . . 109
Laro Keys . . . 109 Felwyn . . . 104

Temps nuageux. Piste rapide.



MELODIST, le vainqueur du Wood Memorial, qui négligea le Preakness pour attendre le Withers s'entraînerait de façon satisfaisante pour cette épreuve de \$5,000 ajoutés. A la suite de sa récente tenue, le porte-couleurs de l'établissement Wheatley semble être le choix logique de cette épreuve d'un mille.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

REAL JAM—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur. Inscrit à \$1,600.

TRANSIT LADY—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par une tête. Inscrit à \$1,000.

CANDAR—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, pour n'être battu que par un nez. Inscrit à \$1,250.

MOISSON—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position pour prendre momentanément les devants à la 2ème courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, mais ne put résister à la dernière charge du vainqueur et fut battu par un nez. Inscrit à \$2,850.

DON LOPEZ—Rapide au départ et constamment retenu à portée du premier, a forcé le pas durant toute la course, et a fait preuve de beaucoup de vitesse jusqu'à la fin, se rapprochant lentement du vainqueur en passant sous le fil. Course à conditions spéciales.

MOSAWTRE—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers jusqu'aux six furlongs, a amélioré rapidement sa position par la suite et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Course à conditions spéciales.

ORIENT EXPRESS—Rapide au départ et envoyé en avant dès le premier quart, ne put cependant parvenir à s'éloigner du peloton et bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par un cou. Course à conditions spéciales.

BOB WEIDEL—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$1,000.

KHAR FAIR—Bien placé dès le début, et envoyé en avant au premier quart, a pris les devants avec un bon avantage au premier quart, mais bien qu'ayant tenu avec beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put résister à la dernière poussée du vainqueur et fut battu par une tête. Inscrit à \$1,050.

Défi du club Canadien

Dimanche dernier, le club de balle molle Canadien visita les Marchands d'Hochelega et triompha par 12 à 2 dans la première partie et s'avona vaincu dans la deuxième joute par 3 à 2.

Les deux lanceurs P. Rancé et G. Smith se sont mis en évidence pour les visiteurs, ainsi qu'un McLean, Sauvé et Godin. Le Canadien a plusieurs dates libres, et lance un défi à tout club de balle molle. Pour informations s'adresser à Armand Gauthier, 2272 rue Deilele, Tél. WI. 3619.

The Schemer remporte le Betsy Williams Stakes

A sa deuxième course, cette année, cette pouliche n'a connu que la victoire.—Count Arthur gagne le handicap Ben Brush

PAWTUCKET, R.-I., 19. — La deuxième reprise du Betsy Williams Stakes, une épreuve à conditions spéciales ouverte aux pouliches de la division des trois ans, était le numéro principal à la piste de Narragansett, aujourd'hui. Elle a réuni huit partants, et The Schemer, un rejeton de Challenger II et de Granny, appartenant à l'établissement Branncastle, a décroché la victoire pour décrocher la part du lion de la bourse de \$3,000 ajoutés. Le vainqueur en était à sa première course sur le tracé de Narragansett, depuis l'ouverture de la réunion. Lors de sa dernière course, la pouliche avait remporté la victoire à Belmont Park. Cette course était sa première de l'année. Le porte-couleurs de l'établissement Branncastle n'a donc pas encore connu la défaite, cette année.

The Schemer a passé sous le fil en avant de Miss Dolphin et de Trina, qui se sont classées respectivement deuxième et troisième, et a rapporté \$7.60 à ceux qui l'avaient supportée.

Dans l'épreuve secondaire de la matinée, Zola a remporté sa deuxième victoire consécutive alors qu'il s'est assuré les honneurs du handicap Harwich, une course ouverte aux trois ans et plus. Le cheval de quatre ans de H. E. Enger s'est classé en avant de Rollin Home, tandis que Reaping a décroché le troisième argent. Sa victoire fut très populaire, et bien supportée des parieurs, le vainqueur a rapporté \$4.70 pour la mise habituelle.

A NEW-YORK

Seulement trois chevaux étaient inscrits dans le handicap Ben Brush, la principale épreuve de la journée à Belmont Park. Count Arthur qui avait été chargé de la plus lourde pesanté, soit 120 livres, a triomphé de Moon Side sur un tracé détrempe, à qui il concédait cinq livres. Esposa a été le dernier à passer sous le fil.

Le rejeton de Reigh Count et d'Abbatissa, appartenant à Mme J. D. Hertz a rapporté du 9 pour cinq à ceux qui l'avaient supporté.

A CHURCHILL DOWNS

Le handicap de l'hôtel Tyler, ouvert à la division des trois ans et plus était la principale épreuve de la journée. Il a réuni cinq partants qui se sont disputés la victoire sur un tracé boueux. Mansco, le cheval de quatre ans appartenant à l'établissement Tall Trees, s'assura la part du lion de la bourse de \$1,000 en passant sous le fil en avant de Prince Fellow et de Cross S.

Matinée de courses à Valleyfield, dimanche

VALLEYFIELD, 19. — La première matinée de courses de la saison aura lieu en cette ville, dimanche, le 30 mai, alors qu'un véritable gala d'événements sera présenté à la population de Valleyfield et des environs.

Il y aura des courses de chevaux, des courses d'automobiles et des courses de chiens. Le tout sera couronné par la démonstration de l'Auto-fantôme, que Emard et Jordan pousseront à une vitesse folle au travers d'une épaisse palissade à laquelle le feu aura été mis.

Trois classes composeront les courses de chevaux, savoir le Free For All, le 2.25 et le 2.30; chacune de ces classes pour une bourse de \$100. Les règlements de la Canadian National Trotting Association prévaudront.

Dans les courses d'automobiles, au moins 6 démons du volant brûleront la piste pour essayer de gagner de belles bourses. Ils sont déjà à l'œuvre et s'entraînent avec une émulation qui fait augurer une vitesse effrénée pour le programme du 30.

En fin, on annonce que pas moins de 25 attelages de chiens prendront part aux courses de chiens, attelés à des sulkeys et conduits par des experts dans ce genre si passionnant de courses. Bref, voilà un programme de choix qui devrait remplir les estrades du terrain de l'Exposition.

Le rejeton de Polymelian et de Grisel a rapporté \$6.60 pour la mise habituelle de \$2, au mutuel.

Le jockey S. Roberts a remporté les honneurs de la journée, en décrochant deux victoires. Il a compté avec Birthday dans la deuxième, tandis que dans la troisième il a conduit Pan Toy à la victoire.

A AURORA

Getalong, le cheval de six ans, appartenant à L. Beyda, a remporté les honneurs du handicap Chicago Heights, la principale course de la matinée, à la piste du Fox Valley Jockey Club. Conduit par le jockey Ryan, le rejeton de Sleepy Head et de Goldie S., a passé sous le fil en avant de Woodlander et de Transmutable, qui se sont classés respectivement deuxième et troisième, dans cette épreuve qui a réuni huit partants.

Résultats de Narragansett

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Glynnia (Luther) . . . 4.70 3.50 2.70
Gayette (Schell) . . . 7.10 4.10
Wilson (Hightshoe) . . . 5.10
Temps 1:14. — Ont aussi couru: x-Milk, Critical Lady, Regula Baddon, You Know Her, Coys, Charmed Eyes, Starogan, James River.

x-Gagna mais fut disqualifié.
DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Bulstrode (Bierman) . . . 5.30 3.70 3.00
Secret Vote (Eccard) . . . 9.40 6.30
Tragat (Napier) . . . 3.89
Temps 1:14 4-5. — Ont aussi couru: Blessed Event, Mathias, Gallic, The Triumph, A. O'Connell, Bay Buddy, Mock Modesty.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans. — 1 1-16 mille.
Harry's Dream (C'Neill) 30.90 12.10 6.80
Zor (Howell) . . . 4.90 3.90
Gold Spray (Eccard) . . . 10.00
Ont aussi couru: Doctor C. N., Playline, Myron, Starwick, Lateral Pass, Sheathe, More Poise.

QUATRIEME COURSE \$1,400 The Harwich Handicap. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Zola (Wholley) . . . 4.70 3.00 2.30
Rollin Home (Stevenson) . . . 3.90 2.70
Reaping (Richards) . . . 2.60
Ont aussi couru: Zaca, Green Melon, Drael, Palan.

CINQUIEME COURSE \$3,000 ajoutés.
The Betsy Williams Stakes. Pouliches de 3 ans. — 1 1-16 mille.
The Schemer (S'Penick) . . . 7.60 4.00 2.90
Miss Dolphin (Richards) . . . 3.90 3.00
Trina (B'Neal) . . . 3.10
Ont aussi couru: Shootin High, Beau Edwina, Buttermilk, Lady Bewrthus, Patrolite.

SIXIEME COURSE \$1,200 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Holluschickie (Barba) . . . 50.00 13.70 4.90
Gilbert Elston (Herman) . . . 5.40 2.80
El Puma (Napier) . . . 2.50
Ont aussi couru: Onrush, Ironbound, Wacoche, Porcelius.

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Redress (Richards) . . . 5.40 3.50 2.80
Black Falcon (Seabo) . . . 4.40 3.50
Mannerly (Keency) . . . 7.60
Ont aussi couru: Swiftlet, Sir Rollie, Still Alarm, Prince Dean, Bevean.

HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Cynwyd (Knott) . . . 6.70 4.00 2.80
Lady Hockberger (Smith) . . . 6.10 3.40
U. Demon (Bierman) . . . 3.10
Ont aussi couru: Peaceful, Steelhead, Bravado, Grey Shot, Credulous.

Résultats Churchill Downs

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
My Blaze (South) . . . 5.00 3.40 2.40
Unkie Tom (Dickinson) . . . 8.40 4.60
Anna V. L. (S'Roberts) . . . 2.80
Ont aussi couru: Belnaak, Miss Monk, Ariel Gold, Precursor, Ada W.

DEUXIEME COURSE \$700 Novices de 2 ans. — 5 furlongs.
Birthday (S'Roberts) . . . 4.00 2.80 2.20
Backintime (James) . . . 4.20 2.20
Maneuver (Haa) . . . 2.20
Ont aussi couru: Kings Double, Rocky Road, Jimmy W., Nut Rush.

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Pan Toy (S'Roberts) . . . 24.60 11.60 6.00
Burning Billows (Craigs) . . . 9.40 5.20
Byrdine (Colvin) . . . 3.90

Ont aussi couru: Riff, Sailors Gift, Gilnt, Inflame, Our Sammy.

QUATRIEME COURSE \$700 A réclamer.
2 ans. — 5 furlongs.
Accordian (Fallon) . . . 12.10 3.60 2.80
Clashman (Hutton) . . . 2.80 2.40
Aim High (Roberts) . . . 3.00
Ont aussi couru: Margaret L., Wise Princess, Luttie Ormont, Smith David.

CINQUIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Sea Ted (James) . . . 6.10 6.60 3.20
Hermanita (Johnson) . . . 23.20 5.60
Peter Pumpkin (Roberts) . . . 2.60
Ont aussi couru: Eddies Brother, Jubilee Jim, Irish Ford.

SIXIEME COURSE \$1,000 Handicap. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Manasco (Rosen) . . . 6.60 3.80 4.00
Prince Fellow (Roberts) . . . 5.00 3.20
Cross S. (Roberts) . . . 4.20

Ont aussi couru: Isaiah et Magners Man.
SEPTIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Miss Lizzie (Fowler) . . . 18.00 6.10 4.60
Mr. Quick (Hutton) . . . 13.20 5.00
Red Quill (P'Roberts) . . . 3.10
Ont aussi couru: Kallin, Eddie Helck, Galeco, Red Go.

HUITIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans. — 1 1-16 mille.
Carl S. (Montgomery) . . . 1er
Al Au Feu (Rosen) . . . 2e
Col. Julian (South) . . . 3e
Ont aussi couru: Insooit, Mibs, Moondamo Slippery Jim, Whiptitch.

Résultats de Belmont

Afin de faciliter les calculs pour nos lecteurs nous publions les prix des trois premiers chevaux tels qu'ils seraient au mutuel. Les prix d'ouverture et de fermeture sont inscrits plus bas.

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Free Again (Stout) . . . 20.00 10.00 6.00
Elwawa (Chanford) . . . 8.00 4.80
Fredrick (Longden) . . . 5.20
Temps 1:13 3-5. — Ont aussi couru: Hypo, Speed, Sage Girl, Peppery, Stick-emup, Flying Victory, Galen Boy, Fair Deal, Exhort et Tractable.

DEUXIEME COURSE \$1,000 The Equity Steeplechase. 4 ans et plus. — Environ 2 milles.
Hurry Harry (Bellhouse) 8.20 3.60 2.65
Axework (Scott) . . . 5.20 3.20
Little Marty (Jones) . . . out
Temps 3:48 3-5. — Ont aussi couru: Hillwood, Harlem Money, Bellman.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
2 ans. — 5 furlongs.
Noble Scot (Gilbert) . . . 10.50 5.20 2.20
Fly Me (Wright) . . . 4.00 2.65
Ellabee (Wagner) . . . 3.00
Temps 59. — Ont aussi couru: False Dawn, Maemate, Killian, Lightly.

QUATRIEME COURSE \$1,500 ajoutés.
Handicap Ben Brush. 3 ans et plus. — 1 1-8 mille.
Count Arthur 120 . . . 5.30 2.50 out
Moonside 115 . . . 2.40 out
Esposa 113 . . . out
CINQUIEME COURSE \$1,000 Novices de 2 ans. — 4 1/2 furlongs.
Wood Song 116 . . . 5.20 3.40 2.65
Bonnie Sea 116 . . . 5.20 3.60
Button Button 116 . . . 5.20

Ont aussi couru: Thanksgiving, Subarnite, Sun In Play, Chmps, Moujik, Encore.
SIXIEME COURSE \$1,000 Novices de 3 ans et plus. — 1 mille.
Vamoose 111 . . . 9.20 4.80 3.20
Royal Reigh 114 . . . 8.00 5.20
Maeboob 109 . . . 3.60

Ont aussi couru: Unlimited, Melodiana, Fore, Samakov, Camp, Never Never, Late Day.
SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Sea Myth 117 . . . 11.00 5.20 3.60
Pasty 109 . . . 7.00 4.40
Uncle Lester 103 . . . 4.00

Ont aussi couru: Legionary, Calomar, Pilsotto, Merry Pete.

PRIX D'OUVERTURE ET FERMETURE
1ère—Free Again ouvre à 8, ferme à 10.
2e—Hurry Harry ouvre à 3, ferme à 16-5.
3e—Noble Scot ouvre à 4, ferme à 9-2.
4e—Count Arthur ouvre à 3-2, ferme à 9-5.
5e—Wood Song ouvre à 7-5, ferme à 9-5.
6e—Vamoose ouvre à 16-5, ferme à 4.
7e—Sea Myth ouvre et ferme à 9-2.

Résultats d'Aurora

PREMIERE COURSE \$600 A réclamer.
2 ans. — 4 1/2 furlongs.
Odessa Nancy (Albrecht) 11.60 4.20 3.80
Fredericka R. (Dyer) . . . 4.20 3.00
Mr. Mickey (Vedder) . . . 6.00
Ont aussi couru: Queen of Gold, Oakwood Lady, War, Jest, Luckingo, Grey Lassie.

DEUXIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Polante Seth (Cook) . . . 25.00 9.80 5.80
Little Perry (Dyer) . . . 6.40 5.20
Take Down (Fisher) . . . 9.60
Ont aussi couru: o-Indiana Maid, Onslaught, o-Miss Palette, Beryl King, Grispun, Luteen, Scotch Thistle, Hildur Queen.

TROISIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
o-Canusee (McCray) . . . 62.60 24.40 11.20
Gypsy Chief (Dobson) . . . 10.40 7.60
Falerman (Erwin) . . . 10.00
Ont aussi couru: o-Sparkling Rose, Young Bill, Easy Flight, Mindalo, Kieva, o-Nicks Gal, The Dab, All Night, Batling Eye.

QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
The Rew (Dobson) . . . 11.60 6.40 3.60
Boiling Point (Ryan) . . . 3.40 3.00
Lo (Mora) . . . 4.20
Ont aussi couru: Baby Way, Sleep Along Jim, McConnell, Gibby's Choice, Sarahmond.

CINQUIEME COURSE \$700 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Denbigh (Guymon) . . . 6.40 3.80 2.80
Pay Check (Cook) . . . 6.60 3.80
My Tommie (Boganzowski) . . . 3.20
Ont aussi couru: Old State, Play Pal, Tryanbury, Tetrasheer.

SIXIEME COURSE \$1,000 Handicap The Chicago Heights. 3 ans et plus. — 6 furs.
Getalong (Ryan) . . . 5.80 3.40 2.60
b-Woodlander (Hanauer) . . . 5.00 3.40
Transmutable (Dyer) . . . 3.60
Ont aussi couru: Boston Sound, Whisking, Miss Saxon, Silverette, b-Zunk.



(Note. — Nous attirons l'attention des fervents du turf au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempe, la plus grande prudence s'impose.)

MIYAKO est inscrite à la première course, à Belmont Park. Cette pouliche de deux ans, appartenant à A. H. Waterman a de magnifiques efforts à son crédit, et dans la bourse Fashion est venue d'en arrière pour finir deuxième. Elle revient cet après-midi, sur la même distance avec deux livres de moins et n'aurait qu'à afficher la même tenue pour se classer de nouveau parmi les trois premiers, si elle ne parvient pas à remporter la victoire.

BELMONT

Première course — Miyako, Lady Peg, Happy Vote.
Deuxième course — Catalano, Honor Bright, Dartalong.
Troisième course — Bold Turk, Ed Sullivan, Jack Be Nimble.
Quatrième course — Deflate, Whichprint, Carvola.
Cinquième course — Black Rhapsody, Count Stone, Swahili.
Sixième course — Gold Cross, Drudgery, Sun Chaucer.
Septième course — Al Neiman, Pre War, Pitter Pat.

NARRAGANSETT

Première course — Warlaine, Bloomer Girl, Fly Time.
Deuxième course — Browneyed Pat, Charwitch, Midnight Flyer.
Troisième course — Balkanese, Scotch Pepper, Miss Tad.
Quatrième course — Catchall, Cromarty, Lunsford.
Cinquième course — Gala Star, Page Boy, Aero.
Sixième course — Pocketpiece, Brush Past, Synod.
Septième course — Stone Martin, Silver Way, Yankee Skipper.
Huitième course — Midshipman, Pompous Genie, Grandpa's Boy.

CHURCHILL DOWNS

Première course — Playback, Hinkey Dink, Oddesa Helen.
Deuxième course — Albert Beck, Jon Printer, Silver Fleet.
Troisième course — Patsyette, Capitalist, Taipan.
Quatrième course — Sally Shall, Teddys Comet, Noaiean.
Cinquième course — Night Bandit, Arabs Arrow, War Minstrel.
Sixième course — Boy Valet, First Pigeon, White Ginger.
Septième course — Think Fast, Minster, Attainment.
Huitième course — Two Sons, Lucy, Flying Jay.

AURORA

Première course — Hell Diver, Star Player, Pumice Stone.
Deuxième course — Well Heeled, Chiefally, Jules Lazard.
Troisième course — Fast Roamer, Judge Primrose, First Time.
Quatrième course — Polyphote, Sainte D'Espoir, Rapid Bells.
Cinquième course — The Rew, Grandmas Boy, Mottled.
Sixième course — Caw Caw, Sir Boston, Anklets.
Septième course — Captain Danger, Sorcery, Sister Jean.
Huitième course — Marcola, Bistrta, Parawick.

HUITIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Anna X. (Hanauer) . . . 17.00 9.00 6.40
Irish Wake (Terry) . . . 8.00 4.60
Surly (Barnett) . . . 6.00
Ont aussi couru: Little Reigh, Rapid Bells, The Nile, Homer L., Moonsan, Onside.
NEUVIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 vges. (Sub.)
Crowned Head (Vedder) . . . 7.80 4.60 4.00

Roger Witch (Lowe) . . . 26.80 9.20
Memphis Lass (Mora) . . . 6.60
Ont aussi couru: Ray Memor, Two Brooms, Beaver, Jack Murphy, Spicson.

—Julian Wera, ancien intérieur des Yankees n'est pas encore retiré du baseball. Il a été appointé gérant du club Crookston de la ligue Northern.

HÔTEL TAFT LIMITÉE

(Successeur de l'Hôtel Iroquois Limité)

PLateau 5271 MONTREAL

Pour information: GASTON GARIEPY, Sec. Gérant

Chambre avec bain	Chambre double \$1.00 et plus	Chambre à la semaine
\$2.00 et plus	Eau courante Téléphone	\$2.50 et plus

SUGGESTIONS POUR DEJEUNER

Prix en vigueur de 7 heures a.m. à la fermeture

Menu spécial POUR DEJEUNER	Spécial à 35¢
Gruau avec lait — pain rôti avec marmalade, thé ou café	Jus de tomates — céréales avec crème — oeufs rôtis au bouillis — pain rôti, thé ou café.

Spécial à 25¢	Spécial à 50¢
Jus de tomates — céréales ou gruau — pain rôti et marmalade, thé ou café.	Jus d'oranges — "Shredded Wheat" avec crème — Steak "Club House" — pain rôti thé ou café.

REPAS COMPLET 30¢ ET PLUS

Delamarre rencontrera le champion Ted Bell, ce soir

Ce match marquera la finale du programme offert par le matchmaker Lamontagne, à l'Arena. Tesluck et Marquette, en semi-finale

Victor Delamarre rencontrera, ce soir, à l'Arena Mont-Royal, le champion luttteur poids mi-lourd, Ted Bell. Ce match sera de deux chutes dans trois et limité à une heure et demie. Tout un programme de gala a été monté par l'expert organisateur Ray Lamontagne, à cette occasion.

Le célèbre homme fort devenu luttteur, Victor Delamarre est habitué à lutter devant des salles comblées, et cette semaine encore on le verra donner une autre démonstration de sa force extraordinaire, devant une foule nombreuse, car depuis quatre jours, à l'Arena, les amateurs ont retenu des billets pour la séance de lutte de ce soir. Ted Bell est un de nos meilleurs luttteurs canadiens.

Il a remporté des succès en Angleterre et aux Etats-Unis. Ici, il n'a pas été battu depuis qu'il est revenu d'Angleterre et il a collé les épaules de trois ou quatre athlètes réputés invincibles avant de lui faire face.

Delamarre est prêt à faire un grand match et c'est en quelque sorte un duel entre l'habileté la plus raffinée et la force physique brutale que ce match le plus intéressant de tous ceux qu'ait pu faire encore à Montréal, Delamarre et Ted Bell.

Le fameux bad man et sensationnel Alex Tesluck, qui a livré un sensationnel combat à Harry Madison, lundi dernier, sera au programme. Il se mesurera au non moins fameux Eddie Marquette, dans un match de 30 minutes. Ce match promet d'être très intéressant, car

les deux gladiateurs aux prises possèdent beaucoup d'expérience et peuvent employer de nombreuses tactiques pour s'assurer la victoire.

Un autre combat qui promet d'être sensationnel est celui qui mettra aux prises, deux fameux vaincus de l'Arena locale, Jacques Trudeau et Jack Miller. Ces deux luttteurs croient que n'importe quelles tactiques, soit déloyales ou brutales, sont bonnes d'abord qu'elles conduisent au triomphe. Ils ne manqueront certainement pas d'offrir un combat très contesté.

Deux autres rencontres préliminaires compléteront ce programme préparé par le matchmaker Ray Lamontagne. Le vingt minutes mettra aux prises Bob Steel et Wilfrid Du Tremble, tandis que le lever du rideau opposera Paul Périard et Jack Rémillard.

Bridges blanchit les Athlétiques

PHILADELPHIE, 19. — Tommy Bridges qui fut retiré de la boîte, à Detroit, le 10 dernier, est revenu de nouveau sur le monticule, aujourd'hui, pour blanchir les meneurs de la ligue, les Athlétiques de Philadelphie. Il n'alloua que cinq coups sûrs pour permettre aux Tigers d'enregistrer une victoire de 9 à 0. C'est la première

LE CLUB FEMININ N.E. ATHLETICS

La nouvelle équipe de balle molle féminine, les North End Athletics, qui est actuellement en voie de formation, est à suivre un entraînement régulier qui attire l'attention des citoyens du nord de la métropole.

Mlle Rose Kosciol, jeune polonaise, qui réside au Parc Extension, a été la première à signer sa formule d'application. C'est un jeune receveur de talent, qui figurait sur l'alignement du Parc Extension l'an dernier. Albert Zenga a aussi sur son alignement Mlle Germaine Blais, l'agile gardienne de buts, qui jouait pour "Les Canadiennes" l'hiver dernier. Mlle Blais s'alignait elle aussi pour le Parc Extension l'an dernier. Elle jouera à l'arrêt-court. Elle se rapportera d'ici quelques jours.

Mlles Pauline Bélanger et Julia Carlson, deux jeunes recrues, s'entraînent avec ardeur afin de s'assurer une position régulière sur l'équipe. M. Zenga tente d'obtenir les services de Mlle Marcelle Caron et il espère à en venir à une entente bientôt.

défaite des Athlétiques aux mains des Tigers en cinq parties.

Malgré leur échec, les hommes de Connie Mack demeurent en première position de la ligue, les Yankees n'ayant pas joué aujourd'hui.

Bridges était en excellente condition. Il permit seulement deux buts sur balles et relira six frappeurs au bâton. Il eut du trouble seulement dans la première et la sixième manches, alors que les Athlétiques placèrent des joueurs sur les premier et deuxième buts, alors que deux frappeurs avaient été retirés. Pas un joueur local n'a réussi à se rendre au troisième.

Les Tigers ont compté trois points à la première sur le simple de Cochrane, le double de Gehring, le simple de Greenberg et le mauvais lancer de Newsome.

A la sixième, les visiteurs ont ajouté deux autres points à leur crédit, sur un but sur balles à Greenberg, un simple de Walker, le sacrifice de Fox, et le simple d'English.

Ross a remplacé Thomas à la septième et les Tigers ont compté quatre points contre lui à la neuvième.

DETROIT									
AB	P	CE	R	A	E				
White, c.c.	2	1	0	2	0	0	0	0	0
Cochrane, r.	5	1	1	9	1	0	0	0	0
Gehring, 2b.	4	2	3	0	2	0	0	0	0
Greenberg, 1b.	4	3	2	10	1	0	0	0	0
Walker, c.k.	4	1	2	2	0	0	0	0	0
Fox, c.c.	4	0	0	1	0	0	0	0	0
Rogell, s.c.	5	0	0	1	2	0	0	0	0
English, 3b.	4	0	2	0	0	0	0	0	0
Bridges, l.	4	1	2	1	1	0	0	0	0
Totals	38	9	12	27	8	0	0	0	0

PHILADELPHIE									
AB	P	CE	R	A	E				
Parker, c.c.	4	0	0	3	0	0	0	0	0
Werber, 2b.	4	0	2	2	0	0	0	0	0
Moss, c.c.	4	0	0	2	0	0	0	0	0
Johnson, c.k.	2	0	1	2	0	0	0	0	0
Dean, 1b.	2	0	2	1	1	0	0	0	0
Hayes, r.	2	0	0	4	0	1	0	0	0
a-Finney	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Newsome, s.c.	3	0	0	2	1	0	0	0	0
Clell, 2b.	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Thomas, l.	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Ross, l.	1	0	0	0	2	0	0	0	0

Totals: 31 0 5 27 13 3
a-Finney pour Hayes à la 9ème.
Detroit: 206 662 664-9
Philadelphie: 666 669 669-0

SOMMAIRE. — Points produits par: Greenberg 3, English 2, Gehring, Fox. Deux buts: Gehring 2, Dean, Walker. Sacrifice: Fox. Doubles-jeux: Werber à Dean à Hayes; Rogell à Greenberg. Laissés sur les buts: Detroit 6, Philadelphie 4. Buts sur balles: Detroit 2, Thomas 1, Ross 2. Retirés: par Bridges 6, Thomas 2, Ross 1. Coups sûrs: sur Thomas 8 et 4 manches; Ross 4 en 3. Lanceur perdant: Thomas. Arbitres: Basfi, Grunby et Kolls. Durée: 2 h. 02.

— Le club Rock Island, Ill., a remplacé le St-Joseph, Mo., dans la ligue Western.



"LEFTY" CODERRE, lanceur gaucher du Granby, qui sera probablement opposé à Joyce, un autre gaucher, lors de la seule joute régulière de la ligue Provinciale qui sera disputée, ce soir, à Sherbrooke.

LE CLUB ARAMIS A TRIOMPHE PAR 10-5

DRUMMONDVILLE, 19. — Le club de baseball Aramis de Drummondville a fait l'ouverture de la saison dans la ligue St-François dimanche dernier en triomphant du club Rossel par le score de 10 à 5. H. Simpson, lanceur des vainqueurs, fut brillant au monticule, n'allouant que cinq coups sûrs et retirant 10 frappeurs au bâton. Boucher fut l'étoile au bâton avec un double et deux simples. M. Simpson et A. Desautels du Aramis ont frappé deux coups sûrs chacun. Pour les vaincus, Degrandpré a frappé deux coups sûrs et Labranche, Rousseau et Lemay chacun un.

La ligue St-François est formée des clubs Célane, Aramis, Rossel de Drummondville, Victoriaville et Richmond. Ce circuit est de calibre intermédiaire. Shorty Beaulac, anciennement du Drummondville de la ligue Provinciale, s'aligne pour le Victoriaville.

Les As italiens au Stadium, dimanche

Les As italiens de la ligue Québec-New-York, joueront au Stadium, dimanche prochain. Telle est la nouvelle que nous communiquait le gérant Jimmy Soccol. La direction des As en est venue à une entente avec la direction du stadium. Ils figureront dans un programme double, dimanche après-midi au stade de la rue Deslormier. Il ne sera décidé qu'aujourd'hui si les As joueront les deux joutes contre le Notre-Dame, le meneur actuel du circuit du président Deguire, ou bien s'ils auront à faire face à deux adversaires différents.

Le Valleyfield devait en premier lieu venir rencontrer les As dans la première joute. Cependant, comme le Valleyfield n'a pas encore eu l'occasion de faire son ouverture locale, les directeurs de la ligue ont décidé de faire certains changements dans la cédale de la ligue, afin de permettre au Valleyfield de recevoir le Lachine dimanche prochain. En plus de ces trois parties deux autres seront à l'affiche dimanche, pour faire de ce programme, le plus chargé que ce circuit ait offert à date.

Le Granby ira rencontrer le Sherbrooke, ce soir

SHERBROOKE, 20. — La visite du club Granby, qui vient rencontrer, ici, à six heures, le club local, le meneur de la ligue Provinciale, cause un vif intérêt chez nos sportsmen. Ce sera la première visite du club d'Homer Cabana. En dépit des quelques revers, Granby reste toujours redoutable avec ses frappeurs de marque, Al Cookson, Frank Corrigan, Joe Labate, Jim Maloney, Al Thurrier et ce nouveau-venu, Avely Yanoski.

Il convient aussi de souligner que les visiteurs vont faire la connaissance de porte-couleurs fort supérieurs à ceux qui revêtaient notre uniforme. Ainsi, il se verront en présence d'un troisième but du nom de Frank Foley, qui a conservé la moyenne de 529 dans 17 voyages au bâton. On peut s'attendre à un beau duel. Pendant que le Granby peut quitter la dernière position du circuit Monet, par une victoire, le club Sherbrooke peut se voir releguer sur un pied d'égalité avec le Sorel, advenant une défaite.

Les deux pilotes rivaux, Ace Corrigan pour Granby et Jack Harris pour Sherbrooke ont l'intention de se servir des lanceurs gauchers Coderre et Joyce. Joyce n'a pas encore connu la défaite jusqu'ici. Coderre a perdu dans des circonstances incontrôlables, à la suite d'un accident à son bras gauche.

Armand Courville et Paul Savary en semi-finale, au stade Ontario, demain soir

Romeo Masse, notre brillant et scientifique local verra-t-il le rêve de sa carrière se réaliser demain soir, au Stade Ontario? En effet depuis longtemps Romeo Masse rêve de devenir champion du monde des poids légers et il aura l'occasion de se faire justice demain soir au stade Ontario, alors qu'il rencontrera le champion du monde des poids légers et le détenteur de la célèbre ceinture "Police Gazette" qui fut si longtemps détenue par le vétéran Eugène Tremblay qui la perdit finalement aux mains du brillant athlète de Québec, Irénée Roy, dans un match des plus mouvementés.

Romeo Masse a suivi un rigoureux entraînement en vue de cette rencontre, et il a assuré à ses nombreux partisans que demain soir il serait le champion du monde des poids légers. De son côté, le champion a assuré aux promoteurs Julien et Duval, qu'il était en excellente condition physique et qu'il entendait bien retourner dans la Vieille Capitale avec son titre et sa ceinture. Cette rencontre de championnat qui est sanctionnée par la Commission Athlétique de Montréal, sera un 2 dans 3, sans limite.

Paul Savary, un nouveau venu

dans nos arènes locales fera face au brillant luttteur de la partie ouest, Armand Courville dans la semi-finale du même programme. Paul Savary qui en est à sa première invasion à Montréal, n'est pas le premier venu puisqu'il vient de tenir tête à l'ex-champion provincial des mi-moyens.

Dans le 30 minutes spécial, les habitués salueront en Young Sonnenberg, non seulement l'as du coup de délier mais le nouveau champion de la province des luttteurs poids mi-moyens. Le nouveau champion a été opposé à un autre brillant luttteur québécois que les amateurs ont eu l'occasion d'applaudir à l'oeuvre, Georges Gagné de Québec.

Maurice Gosselin, le "bad man" de Québec et Aristide Du Tremble, qui semblent être devenus les deux plus grands rivaux de l'arène feront les frais du premier 30 minutes.

Young Marquette, notre jeune "bad man" local n'aura pas la tâche facile dans le premier engagement de la soirée qu'il rencontrera Maurice Fortin de Québec, un brillant luttteur qui n'entend pas s'en laisser imposer par qui que ce soit.

LES FRERES PEDEN SE BLESSENT A LONDRES

LONDRES, 19. — Les deux frères Peden, Torchy et Doug, ont fait une dure chute ce soir alors que le troisième jour de la course de six jours de Londres tirait à sa fin.

Les deux frères tombèrent en tentant de se relayer après une chasse de 35 minutes. Ils tombèrent rudement sur la piste et on dut les aider à se rendre à leur chambre. Quoiqu'ils s'infligèrent plusieurs blessures ils insistèrent pour continuer la course et participèrent à plusieurs "sprints" par la suite. Il était sur un pied d'égalité pour la deuxième position depuis le début de la course, un tour en arrière de l'équipe formée d'Al Crossley et de Jimmy Walthour.

Aux clubs de balle molle

L'Association des Gérants de balle-molle de Québec fait un appel à tous les clubs de balle molle de la province et à toutes les ligues de s'affilier à elle afin de faire un succès de la balle molle. Les clubs du dehors peuvent recevoir des clubs de Montréal et en retour, ces clubs visiteront les clubs de Montréal s'ils le désirent.

Pour informations s'adresser à Irénée Brien, 5286 rue Chambord, Tél: FRontenac 6481.

Jennis

Kirby et Farquharson gagnent

PARIS, 19. — Vernon Kirby et Norman Farquharson, joueurs de l'Afrique du Sud pour la coupe Davis, ont défait aujourd'hui Roger Dessair de France et Gabriele Gavriani d'Italie, 6-1, 6-4, 6-2, dans la première ronde des doubles dans le tournoi pour les championnats de France sur courts durs.

Dans un autre match, qui fut remis hier alors que la pluie l'eut interrompu durant le premier set, Christina Bousans et Yvon Petra de France, ont défait l'équipe Anglo-Américaine, formée de R. Shays et de Donald Frame, par les scores de 6-1, 6-4, 6-2.

Le baron Von Cramm, d'Allemagne, qui déclara, hier, qu'il ne défendrait pas son titre de champion des simples, a avancé dans les doubles avec son partenaire Heinrich Henkel. L'équipe Allemande a défait celle formée de Raymond Rodet et Benl Berthet, par 6-2, 6-1, 6-2.

LOUISVILLE, KY., 19. — L'apprenti Sammy Roberts a été suspendu pour trois jours par le juge au départ Hamilton, pour avoir désobéi aux ordres à la deuxième course à Churchill Downs, mardi. Roberts dirigeait Jooney B.

ARENA MONT-ROYAL

LUTTE

JEUDI SOIR A 8 H. 30

Finale: VICTOR DELAMARRE vs TED BELL

4 AUTRES COMBATS 4

Réservations 50c

Admission générale 35c

Téléphone: HArbour 4676

Carl Hubbell défait Dizzy Dean, 4-1, à St-Louis

Le lanceur newyorkais enregistre sa vingt-deuxième victoire consécutive.—Ripple et Dean commencent une bataille générale

ST-LOUIS, 19. — Carl Hubbell a eu le meilleur sur Dizzy Dean, dans le "duel de lanceurs du siècle", aujourd'hui, alors que les Giants ont enregistré une victoire de 4 à 1, sur les Cardinals, dans une joute qui fut marquée d'une bataille générale entre les joueurs. La bagarre dura une dizaine de minutes, et après qu'elle fut terminée, les receveurs Gus Mancuso et Marvin Owen furent expulsés de la joute.

Le coup de circuit de "Ducky" Medwick à la septième fut le seul point enregistré contre Hubbell, qui, par cet exploit, remporte sa sixième victoire de la saison, et sa vingt-deuxième consécutive. C'est la plus longue série de victoires enregistrée dans l'histoire du baseball. Hubbell a limité les hommes de Frisch à six coups sûrs, en retirant sept au bâton, et n'alloua aucun but sur balles.

A cause de l'assaut tardif aux guichets par des centaines d'amateurs, la joute a été retardée d'une demi-heure. Vingt-cinq mille personnes ont assisté à ce fameux duel de lanceurs.

Dean et Ripple aux prises
Dans la première moitié de la neuvième manche, alors que les Giants menaient par le score de 3 à 1, une bataille commença entre Dizzy Dean, le lanceur des Cardinals, et Jimmy Ripple, le brillant voltigeur des newyorkais, après que Ripple eut été retiré au premier sur un jeu auquel Dean s'était rendu à ce sac pour aider à Johnny Mize, à le couvrir.

Aussitôt que les deux belligérants commencèrent à échanger des coups, tous les joueurs des Giants sortirent du "dugout", et se lancèrent dans la mêlée avec les Cardinals, qui eux aussi, s'étaient rendus au complet sur les lieux de la bataille. Les arbitres et les constables tentèrent d'arrêter cette bagarre.

Ce n'est qu'après environ 10 minutes que les pacificateurs réussirent à rétablir l'ordre. Cette bagarre venait à la suite de la détermination des deux clubs à remporter la victoire. Pendant toute la durée de la joute, de nombreuses discussions et farces furent échangées entre les joueurs des équipes aux prises. Lorsque l'ordre fut rétabli, Mancuso et Owen furent bannis de la joute.

Crouse succède à Guy Sturdy comme gérant du Baltimore

BUFFALO, 19. — Clyde Crouse, vétéran-receveur des Bisons de Buffalo, a été nommé, aujourd'hui, joueur-gérant des Orioles de Baltimore. Crouse, qui succède à Guy Sturdy, prit immédiatement la direction du club. Sturdy, qui est gardé comme éclairer, a été démis de ses fonctions de gérant, récemment.

John Ogden, gérant général des Orioles, déclara que le Baltimore avait échangé George Savino, receveur acheté des Athletics de Philadelphie durant l'hiver, pour Crouse.

Crouse a joué pour les White Sox de Chicago de 1923 à 1930. Il se joignit au Buffalo en 1930 et demeura avec le club depuis. Il est âgé de 39 ans.

Le Baltimore achète Grabe

NEW-YORK, 19. — Les Orioles de Baltimore ont rapporté aujourd'hui aux quartiers-généraux de la ligue de baseball internationale l'achat du receveur Frank Thomas Grabe. Ce dernier qui vient du club Dallas de la ligue Texas, joua pour le Buffalo de la ligue internationale en 1930. Il était une étoile de football à l'Université Lafayette. Le Buffalo a avisé la ligue qu'il avait ajouté à son équipe Frank McGowan, renvoyé par les Bees de Boston.

LA LIGUE AIRD & SON

L'ouverture officielle de la ligue de balle molle Aird and Son Ltd., se fera samedi le 22 courant au Parc Lafontaine.

Pour informations s'adresser à M. Rolland Fournier, 1676 rue Demontigny est, CH 1527, le soir seulement entre 6 et 7 heures.

Walters défait les Pirates, par 5 à 4

PITTSBURGH, 19. — Dolf Camilli, le premier but des Phillies, a volé le marbre aujourd'hui, à la neuvième manche, pendant que Mace Brown se préparait à lancer, pour permettre à son club d'enregistrer une victoire de 5 à 4 sur les Pirates de Pittsburgh, dans la deuxième partie de la série aujourd'hui.

Les Phillies ont accumulé un total de 11 coups sûrs contre les lanceurs Ed Brandt et Mace Brown. Morris Arnovich a mené l'attaque avec un simple, un double et un coup de circuit.

PHILADELPHIE									
	AB	P	CS	R	A	E			
Browne, c.d.	4	0	1	2	0	0			
Whitney, 3b.	4	1	0	1	1	0			
Martin, c.g.	3	2	0	2	0	0			
Arnovich, c.c.	4	1	3	2	0	0			
Camilli, lb.	3	1	1	12	0	0			
Atwood, r.	5	0	2	5	1	0			
Young, 2b.	4	0	0	2	5	1			
Schaefer, a.c.	5	0	1	1	2	0			
Walter, l.	4	0	3	0	4	0			
Totaux	36	5	11	27	14	1			

PITTSBURGH									
	AB	P	CS	R	A	E			
Jensen, c.d.	5	0	2	2	0	0			
P. Wanner, c.d.	5	0	1	1	0	0			
Dickshot, c.g.	4	0	0	4	0	0			
Vaughan, a.c.	4	1	2	2	0	0			
Suhr, lb.	4	0	2	6	0	0			
Todd, r.	4	2	1	7	2	0			
Handley, 2b.	3	1	1	3	0	0			
Brubaker, 3b.	3	0	0	2	3	1			
b-Lucas	1	0	0	0	0	0			
Brandt, l.	1	0	0	0	1	0			
a-L. Wanner	1	0	0	0	0	0			
Brown, l.	0	0	0	0	0	0			
c-Tobin	1	0	0	0	0	0			

a-Frappa pour Brandt à la 9ème.
b-Frappa pour Brubaker à la 9ème.
c-Frappa pour Brown à la 9ème.
Philadelphia . . . 200 010 092-5
Pittsburgh . . . 099 109 102-4
SOMMAIRE. — Points produits par: Arnovich 2, Camilli, Todd, L. Wanner, Atwood, Jensen 2, Deux buts: Arnovich, Jensen, P. Wanner. Trois buts: Suhr, Vaughan. Circuit: Arnovich. Buts volés: Atwood et Camilli. Sacrifices: Browne, Arnovich. Laissés sur les buts: Philadelphie 12, Pittsburgh 7. Buts sur balles: de Brandt 5, Walters 2, Brown 2. Retirés: par Brandt 5, Walters 3, Brown 1. Coups sûrs: sur Brandt 8 en 7 manches; Brown 3 en 2. Lanceur perdant: Brandt. Arbitres: Klem, Sears et Ballanfant. Durée: 2 h. 01.

Le Washington bat le St-Louis

Washington, 19. — Les Browns de St-Louis firent un ralliement de cinq points dans la neuvième manche ici, aujourd'hui et envoyèrent Buck Newsom aux douches, mais ceci ne fut pas suffisant pour reprendre le terrain perdu et les Sénateurs remportèrent leur deuxième victoire consécutive par le score de 9 à 8.

Alors que les Sénateurs menaient par 9 à 3 au début de la neuvième manche, les Browns frappèrent Buck Newsom pour six coups sûrs et cinq points, avant qu'il ne soit remplacé par Joe Cascarella. Ce dernier s'acquitta bien de sa tâche et alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts, il força Hemsley à frapper dans les mains de Stone pour terminer la joute. St-Louis . . . 000 120 005-8 12 1
Washington . . . 511 200 00x-9 18 1
Batteries: Walkup, VanAtta. Trotter, Thomas et Hemsley; Newsom, Cascarella et Millies.

Ligue Nationale

Voici le programme de la ligue de balle molle Nationale pour la fin de semaine:

Vendredi: Allard et Frère vs Hochelaga, à 7 h. 15, arbitre, M. Bernard; Montréal Nord vs O. B., à 7.15 heures, arbitre, M. Coutu; Crescent vs Canadien, à 7.15 heures arbitre, M. Leclerc.
Dimanche: Allard et Frère vs Montréal Nord, à 2 h. programme double, il n'y a que la première partie qui sera une partie de ligue; Themens vs St-Hyacinthe, à 4 h.

LE REST. GOUGEON

Etant libre dimanche, le 23 mai, le Restaurant Gougeon aimerait visiter toute équipe de balle molle pour un programme double. Pour informations s'adresser à 1397 Parc Lafontaine, par téléphone CHerrier 0460. M. S. Carlos, gérant, après 7.30 p.m. seulement.

Ligue Internationale

Deux victoires pour les Bears

TORONTO, 19. — Les Bears de Newark ont augmenté leur avantage en première position de la ligue internationale, aujourd'hui, en décrochant les honneurs d'un programme double sur les Maple Leafs de Toronto. Ils remportèrent la première par le score de 6 à 2, et la deuxième par 7 à 0.

Les Bears ont remporté ces victoires grâce au beau travail de Steve Sunda et de Walter Brown, sur le monticule. Ce dernier qui fut obtenu des Yankees récemment n'alloua que trois simples dans la deuxième joute.

Malgré le beau travail des lanceurs de relève "Babe" Davis et Frank Nekola, dans la première partie, les Bears ont compté six points à l'aide de quatre coups sûrs seulement.

Paul Sullivan et Jimmy Pattison, deux gauchers, furent les lanceurs perdants.

Carleton triomphe du Brooklyn, 3-1

CHICAGO, 19. — Tex Carleton a fait sa première apparition comme lanceur débutant pour la saison 1937 aujourd'hui, alors qu'il a mené les buts à une victoire contre les Dodgers de Brooklyn par le score de 3 à 1.

Carleton fut inactif depuis l'entraînement du printemps à cause d'une blessure au coude, et il n'a fait qu'une courte apparition sur le monticule comme lanceur de relève la semaine dernière. Ceux qui quittèrent eux aussi la liste d'hôpital aujourd'hui sont Billy Jurgens et Gabby Hartnett des Cubs et Joe Stripp, troisième but étoile des Dodgers.

Les Cubs comptèrent leurs points victorieux dans la sixième manche sur le triple de Linus Frey, des simples par Rip Collins et Frank Demaree, et le long "fly" de Stan Hack.
Brooklyn . . . 100 000 000-1 6 0
Chicago . . . 100 002 00x-3 6 0
Batteries: Eisentat, Hamlin et Spencer; Carleton et Hartnett.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City à Montréal.
Newark à Toronto.

Syracuse à Rochester.

Baltimore à Buffalo.

LIGUE AMERICAINE

Chicago à New-York.

St-Louis à Washington.

Cleveland à Boston.

Détroit à Philadelphie.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à Chicago.

New-York à St-Louis.

Philadelphie à Pittsburgh.

Boston à Cincinnati.

Lefebvre et Langevin sont arrivés, ici

Deux jeunes lutteurs de naissance canadienne-française, Léo Lefebvre et "Legs" Langevin, sont revenus au pays, hier, après une brillante tournée sur le continent européen.

Ils sont arrivés par train de New-York, après avoir fait la traversée à bord du "Normandie". Ils quitteront la métropole immédiatement pour Val Morin, où ils iront s'entraîner en vue de leurs premières rencontres, le 2 juin prochain.

Lefebvre, qui pèse 259 livres, et Don George, ont fait match nul, lors de leur dernière rencontre qui dura deux heures, à Paris.

Lefebvre a accepté un contrat du matchmaker Jack Ganson pour figurer dans six rencontres, au Forum.
Les adversaires de ces deux lutteurs canadiens français pour le programme du 2 juin, seront choisis d'ici à la fin de la semaine.

NEWARK									
	AB	P	CS	R	A	E			
Gordon, 2b.	4	1	0	3	5	0			
Gleeson, c.g.	5	1	1	1	0	0			
McQuinn, lb.	4	1	0	14	1	0			
Dahlgren, 3b.	3	2	0	0	0	0			
Keller, c.d.	3	0	0	1	0	0			
Seeds, c.c.	4	1	0	0	0	0			
Hershberger, r.	3	0	2	5	0	0			
Richardson, a.c.	4	0	0	3	5	0			
Sundra, l.	4	0	1	0	8	0			
Totaux	34	6	4	27	19	0			

TORONTO									
	AB	P	CS	R	A	E			
Madura, 2b.	4	1	1	2	2	0			
Gautenbein, a.c.	3	1	1	4	2	0			
M. Smith, c.c.	4	0	1	3	0	0			
Petoskey, c.g.	3	0	1	0	0	0			
Porter, c.d.	4	0	0	2	0	0			
Walsh, lb.	3	0	1	5	0	1			
Ross, 3b.	3	0	1	1	2	2			
Heath, r.	3	0	1	9	0	0			
Sullivan, l.	0	0	0	0	0	1			
Davis, l.	2	0	0	0	1	0			
a-Comorosky	1	0	0	0	0	0			
Nekola, l.	0	0	0	0	0	0			

a-Frappa pour Davis à la 5ème.
Newark . . . 211 000 200-6
Toronto . . . 000 002 000-2

SOMMAIRE. — Points produits par: Gleeson, Dahlgren, Sunda, Hershberger, Petoskey 2. Deux buts: Hershberger. Trois buts: Gleeson, Sunda, Sacrifices: Dahlgren et Keller. Doubles-jeux: Gordon à Richardson à McQuinn 2; Richardson à Gordon à McQuinn 2. Laissés sur les buts: Newark 9, Toronto 3. Buts sur balles: de Sullivan 3, Davis 3, Sunda 1. Retirés: par Sunda 5, Sullivan 2, Davis 3. Coups sûrs: sur balles de Sullivan 3 en 2-3 manches; Davis 1 en 1-3; Nekola 0 en 1. Frappa par le lanceur Sunda (Petoskey). Lanceur perdant: Sullivan. Arbitres: Weaver, VanGratzen et Swanson. Durée: 1 h. 58.

(Deuxième partie)							
NEWARK							
	AB	P	CS	R	A	E	
Gordon, 2b.	4	1	1	1	0	0	
Gleeson, c.g.	3	0	2	3	0	0	
McQuinn, 1b.	3	1	1	4	0	0	
Dahlgren, 3b.	3	2	1	2	1	0	
Keller, c.d.	3	2	1	2	1	0	
Seeds, c.c.	2	1	1	5	0	0	
Rosar, r.	4	0	1	2	9	0	
Richardson, a.c. . . .	4	0	1	2	1	0	
Brown, l.	3	0	0	0	3	0	
Totaux	29	7	9	21	5	0	

TORONTO							
	AB	P	CS	R	A	E	
Madura, 2b.	3	0	0	2	1	0	
Gantenbein, a.c.	2	0	0	0	0	0	
Smith, c.c.	3	0	0	2	0	0	
Petoskey, c.g.	2	0	1	1	0	0	
Porter, c.d.	3	0	1	2	0	0	
Walsh, lb.	3	0	0	8	0	0	
Ross, 3b.	2	0	1	9	3	0	
Heath, r.	3	0	0	6	0	0	
Pattison, l.	1	0	0	0	1	0	
Berly, l.	1	0	0	0	2	0	
a-Oliver	1	0	0	0	0	0	
Totaux	24	0	3	21	7	0	

a-Frappa pour Berly à la 7ème.
Newark . . . 003 040 0-7
Toronto . . . 000 000 0-0

SOMMAIRE. — Points produits par: Seeds 3, Dahlgren, Keller, Richardson 2. Deux buts: Gleeson, Richardson. Trois buts: Seeds, Dahlgren, Sacrifices: Gleeson. Laissés sur les buts: Newark 7, Toronto 7. Buts sur balles: de Patterson 4, Berly 1, Brown 4. Retirés: par Patterson 2, Brown 1. Coups sûrs: sur Patterson 7 en 4-1-3 manches; Berly 2 en 2-3. Lanceur perdant: Patterson. Arbitres: VanGratzen, Weaver et Swanson. Durée: 1 h. 35.

Rochester et Syracuse divisent

ROCHESTER, 19. — Les Red Wings ont remporté une victoire de 5 à 2, aux dépens de Howard Krist qui n'alloua que six coups sûrs, aujourd'hui, dans la première partie d'un programme double disputé ici. Ils ont cependant été défaits dans la seconde joute par le lanceur gaucher George Hockette, par le score de 9 à 3.

Krist a affiché une belle tenue sur le monticule dans la première partie, mais deux coups de circuit par Estel Crabtree, un dans la quatrième, et l'autre à la sixième alors qu'un coureur était sur les buts, ont été suffisants pour donner la victoire au Rochester.

Première partie:
Syracuse . . . 200 000 000-2 6 0
Rochester . . . 100 102 01x-5 9 1
Batteries: Mangum, J. Campbell, et G. Campbell; Krist et O'Farrell.

Deuxième partie:
Syracuse . . . 303 001 2-9 11 1
Rochester . . . 101

La saison des courses ouvrira à Blue Bonnets le 19

Le gouvernement accorde les concessions demandées et Léo Dandurand annonce que sa piste fera l'ouverture de la saison

Léo Dandurand, directeur-gérant du Montreal Jockey Club a annoncé hier soir, d'Aurora, où il dirige une réunion fructueuse pour le compte de la fameuse combinaison Cattarinich-Dandurand, que la saison des courses s'ouvrira à Blue Bonnets le 19 juin, pour se continuer jusqu'au 5 juillet. Ces dates donneront au Montreal Jockey Club trois fêtes et trois samedis.

Cette réunion sera suivie d'une autre réunion de quatorze jours à Dorval qui débutera le 10 juillet, et il est probable que la réunion de Dorval sera suivie de celle de Connaught Park à Ottawa.

M. Dandurand a déclaré qu'après avoir appris que la réduction dans les taxes avait été accordée par le gouvernement provincial, il avait enregistré une demande auprès du contrôleur du revenu et que celles-ci avaient été accordées. Il donnera de nouveau des courses à obstacle et l'épreuve principale de cette réunion sera la cent-unième reprise du King Plate. Le livre de conditions est déjà sous presse et les officiels seront nommés dans une couple de jours.

REDUCTION ACCORDEE

QUEBEC, 19. — On a appris ce soir qu'un ordre-en-conseil avait été adopté par le gouvernement et qui soulagera considérablement les propriétaires des pistes de courses de la province des lourdes qui leur étaient imposées. L'ordre-en-conseil impose une charge de \$50 par jour et prévoit aussi à une réduction de 60 pour cent sur la taxe prélevée sur les paris au mutuel.

Ceci est pratiquement le même arrangement que l'an dernier, bien que la réduction sur le mutuel ne soit pas aussi considérable. Le gouvernement croit que grâce à cette concession les pistes pourront opérer avec succès cet été. L'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil législatif avait surveillé les intérêts des pistes de course et la nouvelle a été immédiatement transmise à la Quebec Racing Association.

Beau début du tournoi de championnat au Forum

Le tournoi pour les championnats du Canada s'est ouvert, hier soir, au Forum, devant près de 4,000 personnes et a fourni un spectacle comme on en a rarement vu dans les annales de la boxe, ici. Les Montréalais ont affiché une tenue sensationnelle, bien que cinq d'entre eux aient été éliminés.

Les vainqueurs dans les différentes classes ont cependant affiché une tenue qui laisse entrevoir que la Métropole sera dignement représentée dans toutes les classes ce soir, à l'exception de celle des poids mi-moyens, où ses deux représentants, Cecil Braithwaite et Dominic DiLalla ont été défaites.

Ce dernier a été fort malchanceux de subir la défaite, et les juges ont sûrement tiré les choses à la limite pour accorder la victoire à l'étranger. Cette décision fut loin d'être bien reçue par les spectateurs qui manifestèrent longuement contre celle-ci.

La meilleure rencontre fut sans contredit celle qui mit aux prises Rollie Potvin de Montréal et Paul Dydzandra de Winnipeg. Le boxeur du Manitoba débuta en ouragan, s'élançant de son coin avec la rapidité de l'éclair pour tenter de prendre Potvin par surprise et remporter un K.O. rapide. Ceci fut très peu apprécié par les Canadiens français, qui fut cependant forcé de se replier rapidement avant de pouvoir reprendre son aplomb. Après s'être replacé, il a cependant fait prendre sa pilule à Dydzandra qu'il envoya au plancher pour deux secondes durant cette première ronde. Durant la suivante, Potvin a semblé fatigué et Dydzandra reprit un peu du terrain perdu. A la dernière, Potvin menait de nouveau le bal, alors que Dydzandra le frappa dans le bas du corps. Après avoir permis à Potvin de se remettre, Al Foreman laissa continuer la bataille et Potvin a fait preuve de beaucoup de courage pour résister aux attaques du boxeur de Winnipeg, qui se voyait battu, tentant désespérément de l'emporter par mise hors de combat.

La victoire du petit Joe Gagnon au Gerry Farren a aussi été fort populaire. Le petit boxeur local a affiché une belle tenue après avoir perdu la première ronde à son adversaire plus expérimenté. Dans les deux suivantes, il eut un avantage marqué et vint près de coucher son adversaire à plusieurs reprises. Gordon Schmaltz a remporté une mise hors de combat rapide sur Tony Ruscio, de St. Catharines, Ontario, qu'il mit hors de combat d'un seul coup de poing en environ 10 secondes, dans la première ronde. La première et l'unique rencontre de la soirée dans la division des poids lourds a apporté une fin plutôt comique à cette magnifique soirée. Elle mettait aux prises Joe Nykluk de Winnipeg et Charles Balazs de Brantford, Ontario. Ces deux lourds gaillards semblaient remplis de bonne volonté, mais manquaient un peu d'expérience, ce qui a fourni maints moments comiques. Nykluk l'a finalement emporté mais son avantage sur son adversaire était des plus faibles.

Classe 112 livres
Preliminaires: Lou Pickleman, Montréal, bat E. Pratt, Winnipeg, Man., décision; William Brade, Winnipeg, Man., bat Frank Shea, Toronto, décision; Joe Gagnon, Montréal, bat Gerald Farren, St-Jean, N.-B., décision.

Semi-finale: William Brade, Winnipeg, Man., bat Lou Pickleman, Montréal, décision.

Classe 118 livres
Preliminaires: Joe Debrofsky, Montréal, bat Jimmy Matthews,

RESULTATS D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey-City à Montréal, pluie.
Newark 6, Toronto 2.
Newark 7, Toronto 6.
Rochester 5, Syracuse 2.
Syracuse 9, Rochester 3.
Baltimore à Buffalo, pluie.

LIGUE AMERICAINE

Détroit 9, Philadelphie 9.
Washington 9, St-Louis 8.
Cleveland à Boston, pluie.
Chicago à New-York, pluie.

LIGUE NATIONALE

New-York 4, St-Louis 1.
Chicago 3, Brooklyn 1.
Philadelphie 5, Pittsburgh 4.
Boston 3, Cincinnati 2, partie du soir.

PARTIE DU SOIR

LIGUE NATIONALE

Boston . . . 000 601 200-3 5 1
Cincinnati . . . 010 000 000-1 4 3
Batteries: Fette et Lopez; Van der Meer et V. Davis.

ASSOCIATION AMERICAINE
St-Paul 7 11 3
Toledo 10 14 1

Minneapolis 13 19 0
Columbus 4 11 6

Kansas City 1 7 1
Indianapolis 2 9 0

Milwaukee 2 5 0
Louisville 6 9 3

AUCUNE FRACTURE

TORONTO, 19. — On craignait que le nouveau champion poids mi-moyen du Canada, Frankie Genovese, de Toronto, et l'ancien titulaire, Gordon Wallace, de Vancouver, se soient infligés des fractures aux mains dans leur combat de lundi dernier, mais des examens aux rayons-X démontrèrent que tous deux n'avaient que les os fêlés.

Glen Morris professionnel

HOLLYWOOD, 19. — Glenn Morris, champion olympique du décathlon, a fortifié sa condition d'athlète en signant un contrat, qui lui fera incarner le rôle de Tarzan sur l'écran. Ceci fut révélé aujourd'hui dans une lettre de Daniel J. Ferris, secrétaire de l'Union Athlétique Amateur des Etats-Unis. L'athlète de Fort Collins, Colo., est sous contrat pour une période de cinq ans avec le producteur de films, Sol Lesser, ce qui lui rapportera la somme rondelette de \$250,000.

Winnipeg, décision; Bill Barry, Montréal, bat Art Crowe, Ottawa, décision.

Classe 126 livres
Mike Martyk, Hamilton, Ont., bat Babe Gagnon, Montréal, décision; Harry Hurst, Montréal, bat Bill Rowan, Winnipeg, décision.

Classe 135 livres
Preliminaires: Tony Citibell, Winnipeg, bat Joe Genovese, Toronto; Stew Gordon, Toronto, bat Wilfrid Knight, Montréal, T. K. O. 3; Jerry Polisen, Montréal bat Bonny Jackson, Niagara Falls, Ont., décision.

Classe 147 livres:
Preliminaires: Rollie Potvin, Montréal, bat Paul Dydzandra, Winnipeg, décision; Harry Balin, Montréal, bat Eddie Westwood, Ottawa, décision; Gordon Schmaltz, Kitchener, bat Tony Ruscio, St. Catherine, Ont., T. K. O., 1.

Classe 160 livres:
Preliminaires: Bus Hurdman, Toronto, bat Dominic DiLalla, Montréal, décision; Cecil Braithwaite, Montréal, bat Steve Sigan, Niagara Falls, décision.

Classe 175 livres:
Eli Brown, Montréal, bat Harry Bray, Montréal, T.K.O., 2.

Classe poids lourds:
Joe Nykluk, Winnipeg, bat Charles Balazs, Brantford, Ont., décision.

—George Calthamer, un receveur appartenant aux White Sox de Chicago, a été envoyé sous option au club Oklahoma.

La Chambre...

(Suite de la page 4)

candidats de l'Union Nationale on devrait s'attendre à plus que ce que nous donne le troisième projet de loi en particulier.

A l'issue de ses remarques l'hon. M. Thériault propose un amendement qui est mot pour mot celui que proposait l'hon. M. Bouchard dans l'autre Chambre, et M. Thériault concluait par le renvoi à six mois.

L'hon. M. Du Tremblay fait sur le sujet les remarques suivantes. "Cette loi, dit-il, dans son ensemble n'est pas mauvaise pour les municipalités. Il trouve même qu'il n'y a pas assez de restrictions. Le projet de loi concernant la municipalisation devrait contenir plus de ces restrictions qui empêcheraient les municipalités de municipaliser. Il craint un réveil désagréable en certains endroits. Il votera toutefois pour le bill".

L'hon. M. Martin est aussi favorable au projet de loi. Il se dit partisan de la municipalisation, surtout à Montréal. Il n'est cependant pas favorable à ce que l'on vende l'électricité. Il votera pour le projet de loi à l'étude.

L'hon. M. Kelly dit qu'il va lui aussi voter pour le projet de loi. Le meilleur moyen de juger d'un système c'est d'en étudier les résultats.

Sir Thomas Chapais répond à quelques objections soulevées par l'hon. M. Thériault. Il déclare qu'il est juste que les compagnies soient représentées au scrutin.

L'hon. M. Nicol fait remarquer que les principaux principes des trois bills que l'on étudie en ce moment sont contenus dans les trois bills qui avaient été passés sous l'ancien gouvernement.

On vote sur l'amendement Thériault qui est rejeté par 11 à 2. Pour l'amendement: les honorables MM. Thériault et Ouellette qui seconde la motion; contre: Sir Thomas Chapais et les honorables MM. Giroux, Nicol, Roy, Kelly, Carrell, Martin, Du Tremblay, Grothé, Simard et Champagne.

Le projet de loi relatif à la municipalisation est voté en deuxième lecture.

On s'attaque ensuite au deuxième projet de loi relatif à la Régie provinciale.

Sir Thomas Chapais propose un amendement à l'article 33 que les contrats relatifs aux corporations municipales n'excèdent pas 5 ans. L'hon. M. Du Tremblay fait remarquer que les contrats à long terme sont plus de nature à obtenir de l'argent à meilleur marché.

L'hon. Kelly est d'opinion qu'au contraire.

Sir Thomas Chapais prétend que la limitation des contrats à cinq ans ne peut être désavantageuse aux corporations municipales. Pour parer à bien des griefs à ce sujet on a cru qu'il était nécessaire d'imposer cette limitation dans la durée des contrats.

A sept heures la Chambre s'ajourne à 8 h. 30.

Un chômeur persécuté parce qu'il préfère le travail aux secours

M. Omer Barrière a soumis un cas tout à fait lamentable à la Commission d'enquête sur le chômage, hier après-midi.

L'échevin d'Ahuntsic a expliqué qu'il venait d'être informé qu'un citoyen de son quartier avait reçu une lettre d'avocat, lui intimant l'ordre de payer une dette de \$180 dans les trois jours sans quoi son salaire serait saisi.

Le jeune avocat qui lui écrivait cette lettre savait que ce citoyen, chômeur depuis deux ans, avait obtenu un emploi à \$12 par semaine et qu'il ne travaillait que depuis quelques jours. Il savait aussi que le pauvre ouvrier préférait travailler plutôt que de vivre plus longtemps sous le régime des secours directs. Mais l'avocat mit de côté tout sentiment humain pour réclamer la dette et il informait le récipiendaire qu'il aurait à payer

La province...

(Suite de la page 5)

temps de bien connaître cette mesure pour exprimer ensuite une opinion conforme aux intérêts de la province." M. Bouchard exprime l'opinion qu'il s'agit d'un précédent dangereux et craint pour l'indépendance des juges. "Nous avons, dit-il, dans la province de Québec le meilleur système d'administration judiciaire parce que les juges sont assurés de la permanence de leurs positions."

Il craint que le maintien de leur officier dépend du gouvernement.

M. Duplessis. — Le chef de l'Opposition tient une attitude un peu étonnante. Il a répété qu'il n'a pas lu le bill, qu'il n'a pas eu le temps de le faire et qu'il ne le comprend pas. Comment peut-il dire que la loi est mauvaise. Combien caractéristique de l'opposition cette manière de discuter!

"Il a même dit que personnellement même le premier ministre, ne connaît ce bill. Je peux dire que je connais le bill de la première virgule à la dernière; que je l'ai fait et que c'est un bill qui a été mûri, et pour toutes ces raisons que c'est là la meilleure loi, comme toutes nos bonnes lois de la législature.

"Le chef de l'Opposition dit qu'il faut assurer la stabilité des tribunaux et de la magistrature. Lui, le chef de l'Opposition, ore parler de stabilité.

"Nous sommes respectueux de la magistrature de la province. Et c'est pourquoi nous passons cette loi. Nous avons peut-être dans la province le meilleur système judiciaire de toute l'Amérique du Nord. Mais je remarque avec étonnement que l'Opposition est devenue subitement respectueuse de la magistrature; elle va jusqu'à dire que les juges sont compétents, intelligents et savants. Quel changement. Quel changement, quand on sait que ces mêmes gens sont les collègues de ceux qui passaient la loi Dillon pour laisser entendre que les juges ne comprenaient rien, loi par laquelle on substituait aux juges, on assomait les tribunaux, on assomait les témoins, loi que nous avons avec plaisir abrogé dès la première session."

M. Bouchard. — Cela n'a jamais été dit.

M. Duplessis. — Cela a été dit et fait. J'étais là. Le premier ministre du temps appuyé par ses collègues et ses députés a fait passer la loi Dillon. Il déclarait emmener les juges, parce que les juges ne comprenaient rien.

Un long débat s'engage ensuite entre MM. Bouchard, Baillien et le chef du gouvernement.

M. Duplessis déclare que les juges en chef des tribunaux conserveront leurs fonctions, seulement il y a une autorité supérieure qui sera le juge en chef des tribunaux de la province avec un assistant juge en chef.

M. Peter Bercovitch, député de Saint-Louis, déclare qu'il s'agit d'une des lois les plus importantes et les plus difficiles et il demande plus de considération et la remise de cette loi à la prochaine session.

M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, réclame au nom de l'honorable juge Fernand Roy, sur ce qui surviendra sur son sujet.

Le premier ministre répond que pas un magistrat perdra un sou par suite de la loi.

Les cinquante-deux premiers articles sont finalement adoptés par le comité plénier de la Chambre et la Chambre s'ajourne à 8 h. 30.

\$4.00 de plus pour la lettre d'avocat.

M. Omer Barrière et les autres membres de la Commission d'enquête ont protesté avec énergie contre le geste de cet avocat et ils demandent aux autorités d'adopter une législation afin de mettre à l'abri des avocats trop zélés et des créanciers, ces chômeurs qui veulent travailler, mais que l'on persécute de la façon la plus injuste!

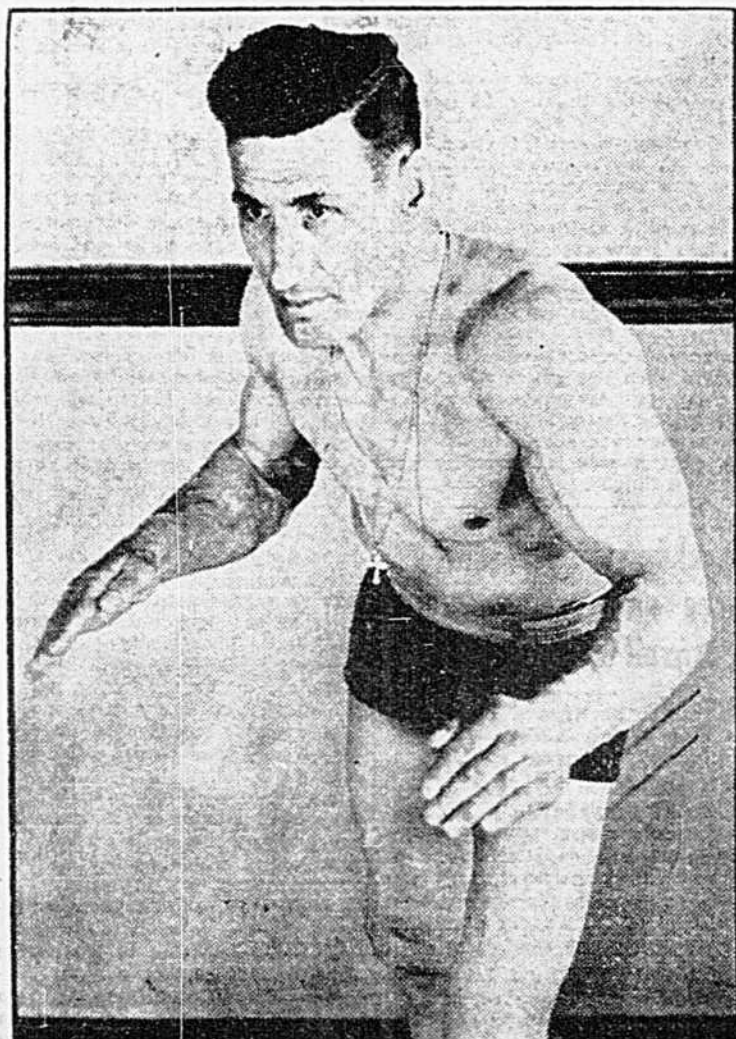
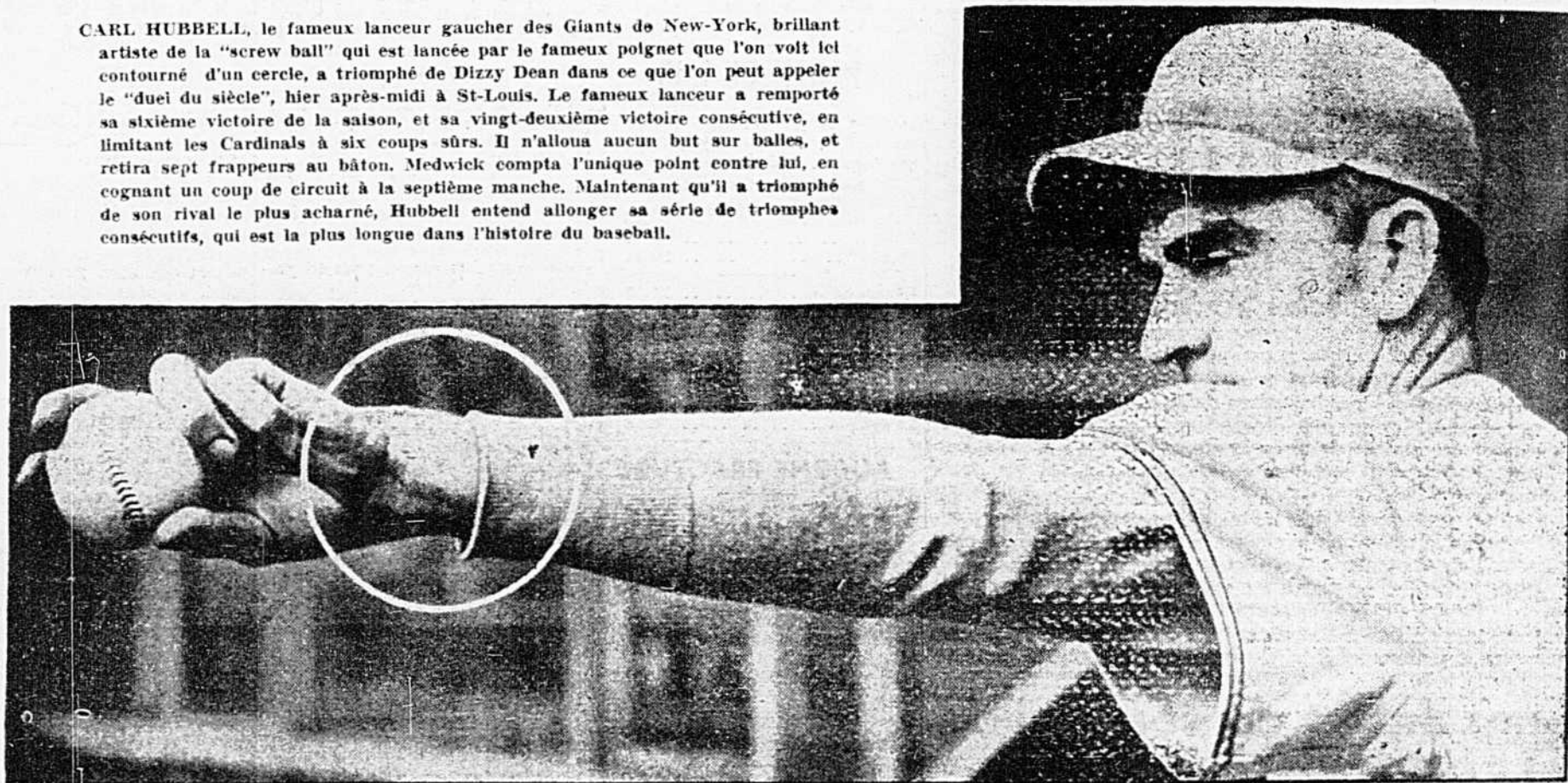
Et comme résultat, le chômeur d'hier a quitté son emploi et est redevenu chômeur.

MONTREAL, JEUDI,
20 MAI 1937Vol. VII — N° 234 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

Carl Hubbell défait Dizzy Dean, 4-1, à St-Louis

La saison des courses ouvrira à Blue Bonnets le 19

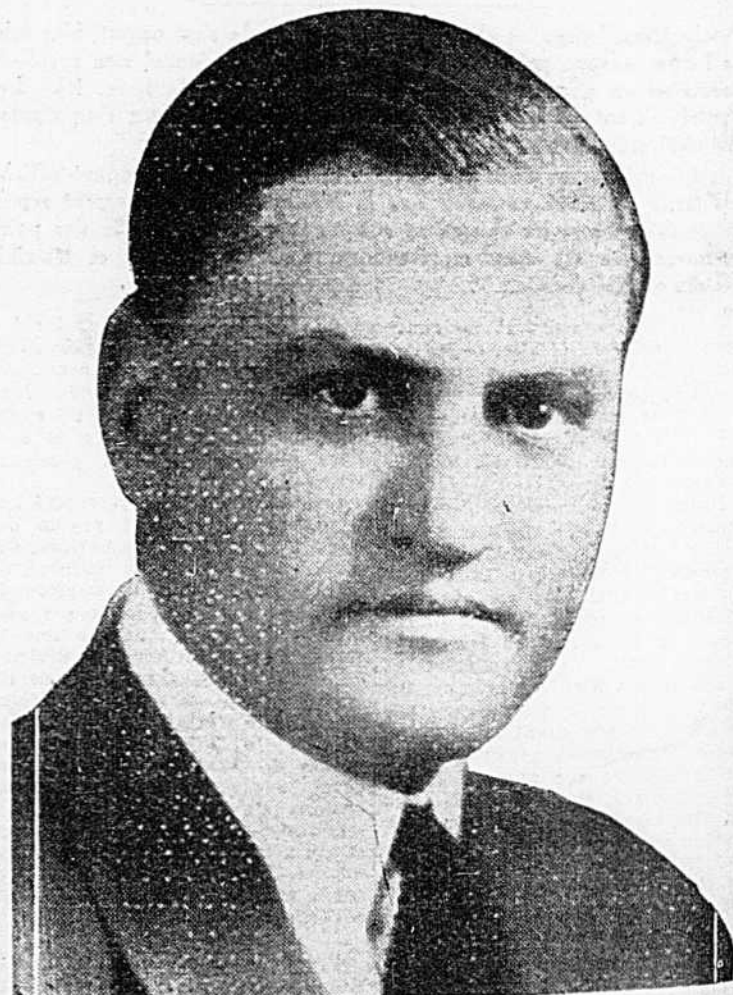
CARL HUBBELL, le fameux lanceur gaucher des Giants de New-York, brillant artiste de la "screw ball" qui est lancée par le fameux poignet que l'on voit ici contourné d'un cercle, a triomphé de Dizzy Dean dans ce que l'on peut appeler le "duel du siècle", hier après-midi à St-Louis. Le fameux lanceur a remporté sa sixième victoire de la saison, et sa vingt-deuxième victoire consécutive, en limitant les Cardinals à six coups sûrs. Il n'alloua aucun but sur balles, et retira sept frappeurs au bâton. Medwick compta l'unique point contre lui, en cognant un coup de circuit à la septième manche. Maintenant qu'il a triomphé de son rival le plus acharné, Hubbell entend allonger sa série de triomphes consécutifs, qui est la plus longue dans l'histoire du baseball.



VICTOR DELAMARRE, "l'homme fort du Lac Bouchette", qui rencontrera ce soir le champion mi-lourd de l'univers Ted Bell, dans une des rencontres les plus importantes pour les deux adversaires à l'Arena Mont-Royal. Cette rencontre devait être pour le championnat du monde, mais à la dernière minute, Bell refusa de risquer son championnat.



DIZZY DEAN (en haut) et JIMMY RIPPLE (en bas), les deux joueurs qui ont commencé la bataille qui marqua la victoire des Giants sur Dean, hier. Ripple et Dean en vinrent aux coups, au premier but, après que Dean eut couru pour aider Mize, à retirer le voltigeur des Giants.



LEO DANDURAND, directeur-gérant du Montreal Jockey Club, ayant appris que le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, s'était rendu à la demande de la Quebec Racing Association, et avait accordé la réduction de taxes demandée, a immédiatement fixé la date de l'ouverture de la saison des courses, qui se fera à Blue Bonnets, le 19 juin prochain, pour se terminer le 5 juillet, et qui sera suivie de celle de Blue Bonnets qui commencera le 19 juin.